

Communauté de Communes des Combes

PLAN LOCAL D'URBANISME

1. RAPPORT DE PRESENTATION

ANNEXES

Justification du caractère non humide des zones constructibles

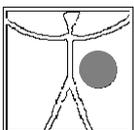
Pièce n° 1.

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire
le : 06.07.2017

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire le : 20.06.18

REVISIONS - MODIFICATIONS - MISES A JOUR

INITIATIVE, Aménagement et Développement

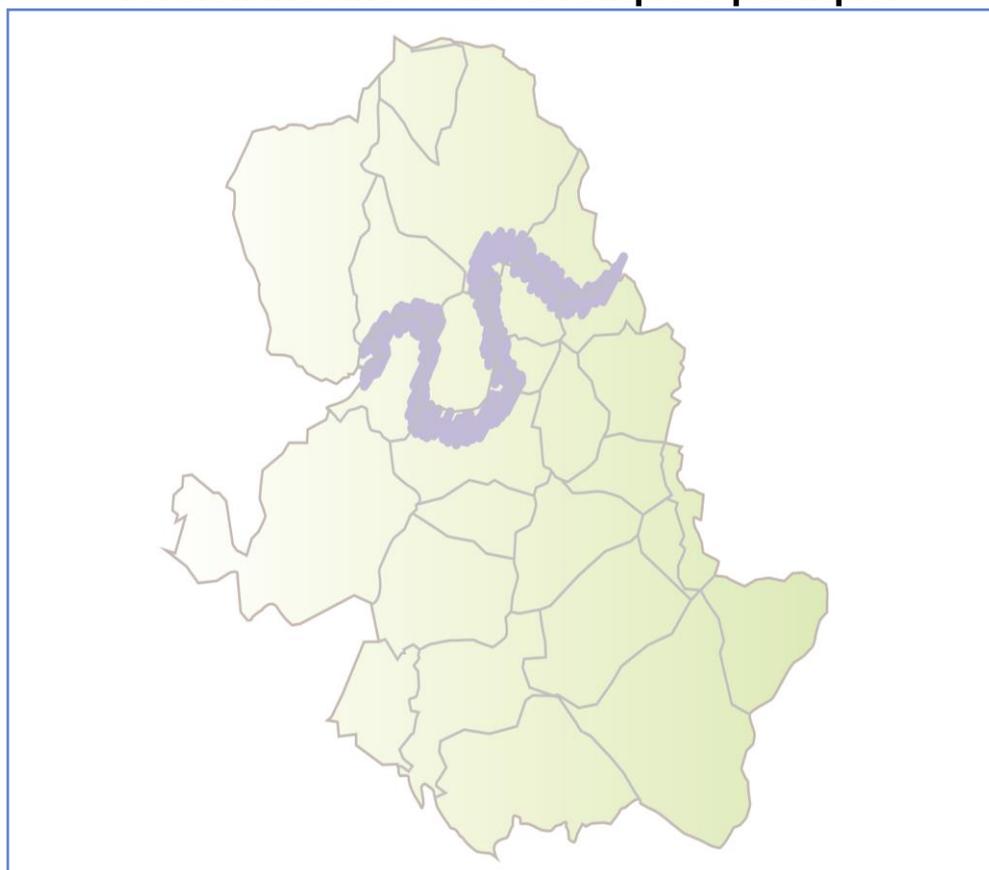


4 passage Jules Didier - 70 000 VESOUL
Tél. : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
e.mail : initiativead@orange.fr



Elaboration du **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** de La **Communauté de Communes des Combes**

JUSTIFICATION DU CARACTERE NON HUMIDE DES ZONES CONSTRUCTIBLES. Version modifiée suite à l'enquête publique.



Jun 2018



Bureau d'études **INITIATIVE**, **A**ménagement et **D**éveloppement
RCS : D 339 752 644 - SIRET : 339 752 644 00015 - APE : 742C
Siège social : 4, passage Jules Didier 70000 VESOUL
Tél. : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 - e-mail : initiativead@orange.fr

SOMMAIRE

I. Présentation	4
I.1. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	4
I.2. RAPPEL DE LA REGLEMENTATION	6
<i>Zones humides</i>	8
<i>Plan national d'action sur les zones humides de 1995</i>	8
II. Complément suite à l'enquête publique	10
Mailley et Chazelot	11
Noidans-le-Ferroux	15
III. FICHES PAR COMMUNE	19
AROS	20
BAINES	24
BOURSIERES	26
BUCEY-LES-TRAVES	30
CHANTES	34
CHASSEY-LES-SCEY	40
CHEMILLY	44
CLANS	50
CONFRACOURT	54
FERRIERES-LES-SCEY	60
MAILLEY-ET-CHAZELOT	66
LA NEUVELLE-LES-SCEY	74
LA NEUVELLE-LES-LA-CHARITE	80
NOIDANS-LE-FEROUX	86
OVANCHES	96
PONTCEY	100
LA ROMAINE (Pont-de-Planches, Vezet et Greucourt)	106
RAZE	116
ROSEY	8
RUPT-SUR-SAONE	14
SCEY-SUR-SAONE ET SAINT-ALBIN	18
SOING-CUBRY-CHARENTENAY	30
TRAVES	40
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	48
<i>LEVRECEY :</i>	48
<i>VELLEGUINDRY :</i>	50
VELLE-LE-CHATEL	54
VY-LE-FERROUX	60
VY-LES-RUPT	66

I. PRESENTATION

I.1. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les services de l'Etat (DREAL) fournissent des cartes (cf. PAC du préfet) et des fichiers informatiques comprenant la cartographie des zones humides de plus de 1ha recensées sur le territoire de la C3.

Les zones humides sont en effet à prendre en compte en lien avec le code de l'environnement (article L. 211-1) et à respecter dans le cadre du PLUi, afin notamment d'être compatible avec le SDAGE (Schéma Directeur et d'Aménagement de Gestion des Eaux) dont l'une des orientations est « préserver les zones humides et la biodiversité ».

Les zones humides sont depuis 2008 définies par un arrêté (cf. page suivante). De même en annexe figure la circulaire de 2010 concernant la délimitation des zones humides.

La carte page suivante illustre l'ensemble de ces zones humides dites « zones humides DREAL » dont les limites sont fixées à une échelle plus importante que la parcelle (échelle 1/25000 ème essentiellement). La DREAL apporte la mention suivante sur les cartes de son site internet :

AVERTISSEMENT

La cartographie a été élaborée à l'échelle du 1/25 000 ème et l'exhaustivité est recherchée pour les zones humides dont la superficie est supérieure à 1 ha.

Ainsi, l'utilisation de cette cartographie à l'échelle parcellaire peut présenter des imprécisions.

Les zones ponctuelles de petite taille restent à localiser ainsi que les secteurs des imprécisions.

Les zones ponctuelles de petite taille restent à localiser ainsi que les secteurs régulièrement inondés par des ruisseaux temporaires ou des remontées karstiques.

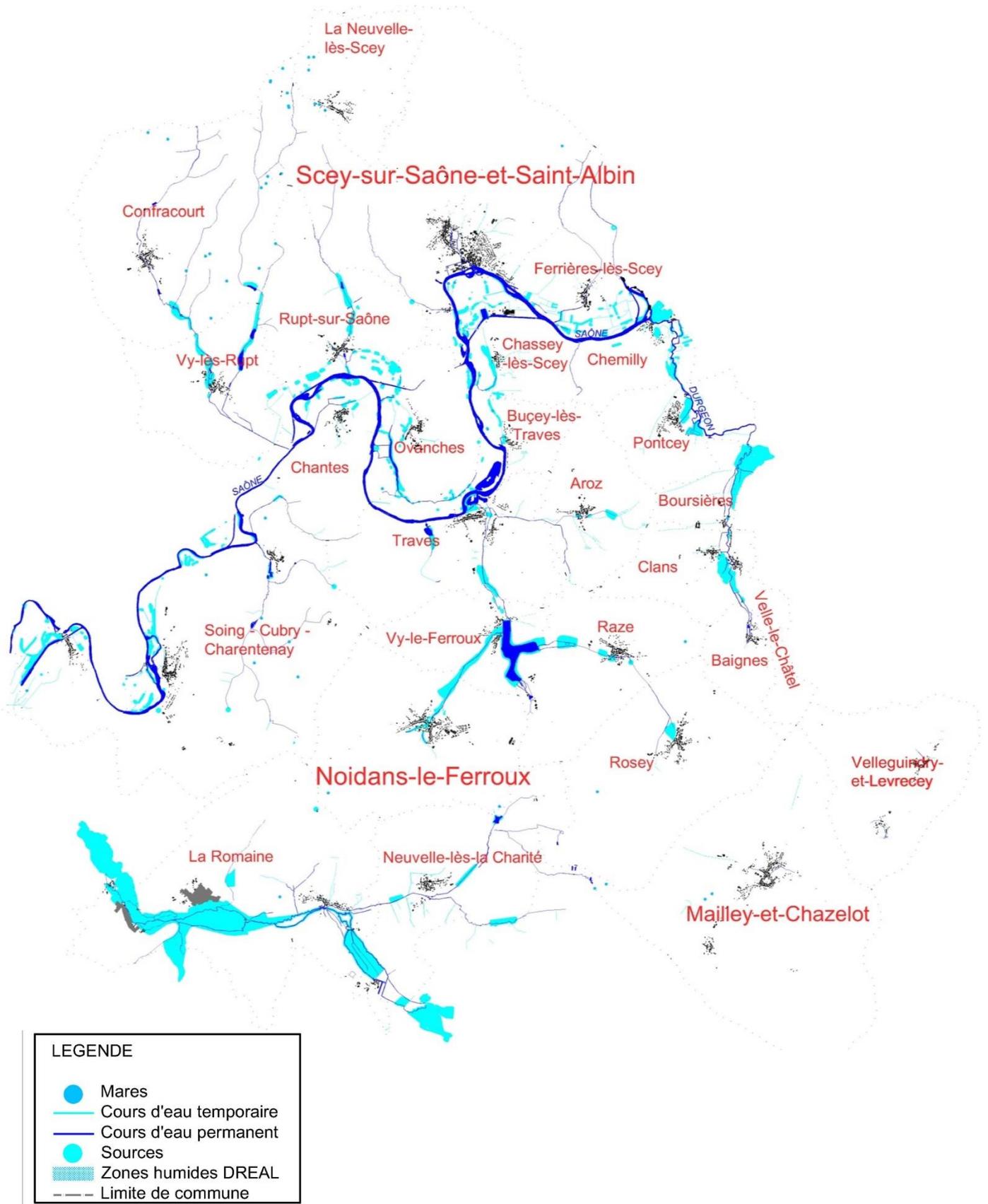
Malgré tout le soin apporté à son élaboration, ce document est susceptible d'évoluer pour ces différentes raisons.

L'ensemble des zones humides déjà identifiées a été pris en compte lors de la réalisation du PLU intercommunal. Le projet de zones constructibles ne comprend donc aucune zone humide recensée.

Pendant, ces inventaires ne sont pas exhaustifs. Le but de la présente note est donc de justifier, suite à des relevés de terrains, l'absence de zones humides au niveau des secteurs constructibles (Zones AU et zones U à enjeux).

Les limites des zones constructibles finalement arrêtées tiennent compte des conclusions de cette étude en supprimant les zones constructibles si elles sont concernées par des zones humides. Ces dernières sont classées A ou N.

Cours d'eau et milieux aquatiques sur la communauté de communes des Combes:



I.2. RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

La Loi sur l'Eau de 1992, tel que retranscrite à l'article L211-1 du code de l'environnement indique :

"I. - Les dispositions des chapitres Ier à VII du présent titre ont pour objet une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ; cette gestion prend en compte les adaptations nécessaires au changement climatique et vise à assurer :

*1° La prévention des inondations et **la préservation** des écosystèmes aquatiques, des sites et **des zones humides** ; on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ;"*

On retient donc deux critères pour la définition des zones humides : les caractéristiques du sol et celle de la végétation.

Critère sols :

Réglementairement (pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement) un sol peut-être caractéristique d'une zone humide s'il y a présence (annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié) :

"1 - d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ; (classe H du GEPPA modifié)

2 - ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ; (classes VI c et d du GEPPA)

3 - ou de traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ; (classes V a, b, c et d du GEPPA)

4- ou de traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.(classe IV d du GEPPA)"

Pour la définition d'histiques, réductiques et rédoxiques, l'arrêté renvoie au référentiel pédologique de 2008 publié par l'Association Française pour l'Etude des Sols (AFES). Les définitions se trouvent dans les paragraphes spécifiques : "Histosols", page 205 et "Annexe 2 - Eléments pour l'établissement d'un référentiel pour les solums hydromorphes", page 359.

"Un horizon histique (tourbe) est un horizon holorganique formé en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées (plus de 6 mois dans l'année) et composés principalement à partir de débris végétaux hygrophiles ou subaquatiques. Sa teneur en cendre est inférieure à 50%. "

"L'horizon réductique (gley) est caractérisé par une couleur dominante grise (gris bleuâtre, gris verdâtre) et une répartition du fer plutôt homogène.

.../...

L'horizon rédoxique (pseudogley) est caractérisé par une juxtaposition de plages, de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond de l'horizon) et de taches, de nodules, voire de concrétion de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge, etc...)."

Exemples de sols humides :



Pseudogley



Gley

Critère végétation :

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié précédemment cité contient aussi la méthode permettant de classer une zone comme humide au regard du critère végétation (annexe II).

Il convient d'établir la liste des espèces dominantes (espèces totalisant plus de 50% de recouvrement) et de regarder si sur cette liste au moins la moitié des plantes fait partie de la liste des espèces indicatrices de zones humides (voir l'arrêté pour la liste complète).

En Franche-Comté, et sur les prairies, les plantes indicatrices de zones humides sont principalement les Laiches, les Joncs et les Renoncules.



Renoncule rampante



Joncs aggloméré

ZONES HUMIDES

source Site internet de la DREAL de Franche Comté

19 février 2010

« Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a donné aux zones humides une définition juridique et une valeur d'intérêt général : il s'agit de « terrains, exploités ou, non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (loi sur l'eau du 3 janvier 1992, article L 211-1 du code de l'environnement).

Les dispositions règlementaires

La loi sur l'eau a fixé comme principe la gestion équilibrée de la ressource en eau qui « vise à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ». Son décret d'application du 29 mars 1993 modifié, relatif à la nomenclature, précise que les travaux conduisant à l'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation, le remblai des zones humides ou de marais d'une superficie supérieure ou égale à 1 ha sont soumis à autorisation, et à déclaration si cette superficie est supérieure à 0.1 ha et inférieure à 1 ha. Parallèlement, la loi sur l'eau a instauré les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) comme outils privilégiés de planification pour mettre en œuvre ce principe. Approuvé le 20 décembre 1996, le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée-Corse avec lequel les décisions administratives doivent être compatibles précise que :

- une prise en compte systématique des milieux aquatiques et des zones humides doit être préconisée dans toutes les actions de gestion, les projets d'aménagement et notamment les schémas d'aménagement de l'eau et de l'espace ;
- la conservation des valeurs patrimoniale et fonctionnelle des milieux aquatiques et surtout des zones humides doit être mise en œuvre de façon prioritaire et concomitante ;
- l'objectif donné par le SDAGE est la préservation, la restauration de ces milieux et tout particulièrement la stabilisation de la superficie des zones humides du bassin.

L'institution de ces SDAGE et SAGE et d'un régime général de police des eaux répond au principe de gestion équilibrée et permet la préservation des zones humides.

La présence d'espèces protégées (flore, poissons, insectes,...) doit également être prise en compte. Leur présence est régulière dans les zones humides. Leur destruction, de même que le milieu naturel qui les abrite, est interdite par la loi (art. L 411-1 du code de l'environnement).

Le décret du 18 février 1999 prévoit qu'une **interdiction de boisement** peut être prononcée au motif d'atteinte aux milieux naturels et à la gestion équilibrée de l'eau.

La police de l'eau : le fait de réaliser des installations, ouvrages, travaux ou d'exercer des activités sans l'autorisation ou la déclaration requise est passible de sanctions. Les décisions de la police de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec les dispositions des SDAGE et SAGE relatives, notamment aux zones humides.

PLAN NATIONAL D'ACTION SUR LES ZONES HUMIDES DE 1995

Adopté en Conseil des ministres le 22 mars 1995, le « plan d'action pour les zones humides » constitue une avancée significative tendant à la reconnaissance politique de ces espaces. Le but est d'arrêter la dégradation des zones humides en général, et d'un point de vue plus offensif, de leur garantir, par une bonne gestion, leur préservation durable, de favoriser la restauration des plus importantes et de reconquérir les sites d'intérêt national. Ce plan présente une certaine originalité dans la mesure où il institue une stratégie nationale de protection des zones humides, même si les limites auxquelles il se heurte sont de nature à lui faire perdre une partie de son intérêt. De plus, celui-ci n'a aucun effet contraignant sur le plan juridique (Plan d'action ministériel, 22 mars 1995).

L'inventaire des zones humides

Le comité de bassin Rhône Méditerranée-Corse a établi en 2000 ses priorités d'actions en faveur des zones humides. La première vise à mieux connaître et inventorier les zones humides et leur espace de fonctionnalité en :

- développant une politique d'inventaires des zones humides au niveau du bassin,
- initiant une concertation locale autour des inventaires,
- faisant de ces inventaires des documents de référence.

Compte tenu de l'urgence de la préservation des zones humides, la Direction régionale de l'environnement de Franche-Comté (aujourd'hui DREAL) avec le concours des Missions inter-services de l'eau (MISE) associant les autres services de l'Etat au niveau de chaque département, a lancé une opération d'inventaire de celles-ci à partir de 1998. Cet inventaire a été diffusé à partir de 2001 aux services de l'Etat et aux différents demandeurs (collectivités, bureaux d'études, particuliers). Depuis il a été régulièrement mis en ligne sur le site internet de la DIREN (aujourd'hui DREAL - www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr). Une mise à jour intégrant l'inventaire des étangs conduit par la DDAF a été réalisée en 2006. Ces nouveaux documents sont progressivement mis à disposition.

A / Sanctions administratives et pénales

Contrôles et sanctions administratives

Le préfet peut désormais s'opposer, dans un certain délai de deux mois, à une opération projetée dès lors que celle-ci :

- est incompatible avec les dispositions d'un SDAGE ou d'un SAGE ;
- ou porte une atteinte tellement grave aux milieux aquatiques, qu'aucune prescription ne permettrait d'y remédier (c'est en général le cas pour les zones humides).

Il pourra, à tout moment soit modifier l'arrêté en cas de danger notable, en ajoutant de nouvelles prescriptions, soit exiger une nouvelle autorisation en cas de risque d'atteintes graves aux milieux aquatiques et zones humides. Il pourra également mettre en demeure l'exploitant de respecter l'arrêté. A la suite d'une irrégularité, le préfet peut, après mise en demeure de l'exploitant restée sans effet :

- obliger l'exploitant à consigner une somme entre les mains d'un comptable public,
- procéder à l'exécution d'office des mesures prescrites,
- suspendre ou retirer l'autorisation (en cas de menace majeure pour le milieu). (Code de l'envir. art. L. 214-3, L. 214-6 et L. 216-1).

B / Sanctions pénales

Travaux réalisés sans autorisation ou déclaration –

Les travaux réalisés sans autorisation constituent un délit puni par des peines de deux ans d'emprisonnement et de 18 000 euros d'amende. En cas de récidive, l'amende est portée à 150.000 euros. Ceux réalisés sans déclaration sont également constitutifs d'une contravention de 5ème classe, soit 1500 euros. Le juge pénal dispose de pouvoirs importants, puisqu'il peut condamner le prévenu à des peines d'amende et d'emprisonnement, exiger la cessation des travaux, obliger le prévenu à remettre les lieux en état ou décider de condamner le prévenu en ajournant sa peine le temps que celui-ci exécute les prescriptions imposées par le juge. Si c'est le cas, le délinquant sera dispensé de peines (Code de l'envir. art. L. 216-6 et D. n° 93-743, art. 44).

Pollution d'une zone humide –

Constituent un délit, les déversements et écoulements dans les eaux superficielles, souterraines ou marines, directement ou non, des substances quelconques dont l'action ou les réactions ont même provisoirement entraîné des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune, ou des modifications du régime normal d'alimentation en eau. Une exception à la règle : il n'y a pas délit lorsque le rejet a été autorisé par arrêté et que la personne a respecté les prescriptions de cet arrêté. Cette infraction est punie de deux ans d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende. Le tribunal peut également imposer la restauration du milieu aquatique avec dispense de peine (Code de l'envir. art. L. 216-8).

Abandon de déchets en zone humide –

Constitue un délit le fait de jeter ou d'abandonner en quantité importante, des déchets dans les eaux superficielles, marines ou souterraines, sur les plages ou sur les rivages de la mer. Une exception à la règle : le texte ne s'applique pas aux rejets en mer effectués par les navires. Les peines sont identiques à celles du délit de pollution des eaux (Code de l'envir. art. L. 216-9).

Transaction –

Depuis l'ordonnance n° 2005-805 du 18 juillet 2005, l'administration peut désormais transiger dans le domaine des infractions à la police de l'eau (comme cela existait en matière de pêche), pour les délits et contravention de 5ème classe (Code de l'envir. art. L. 216-14). »

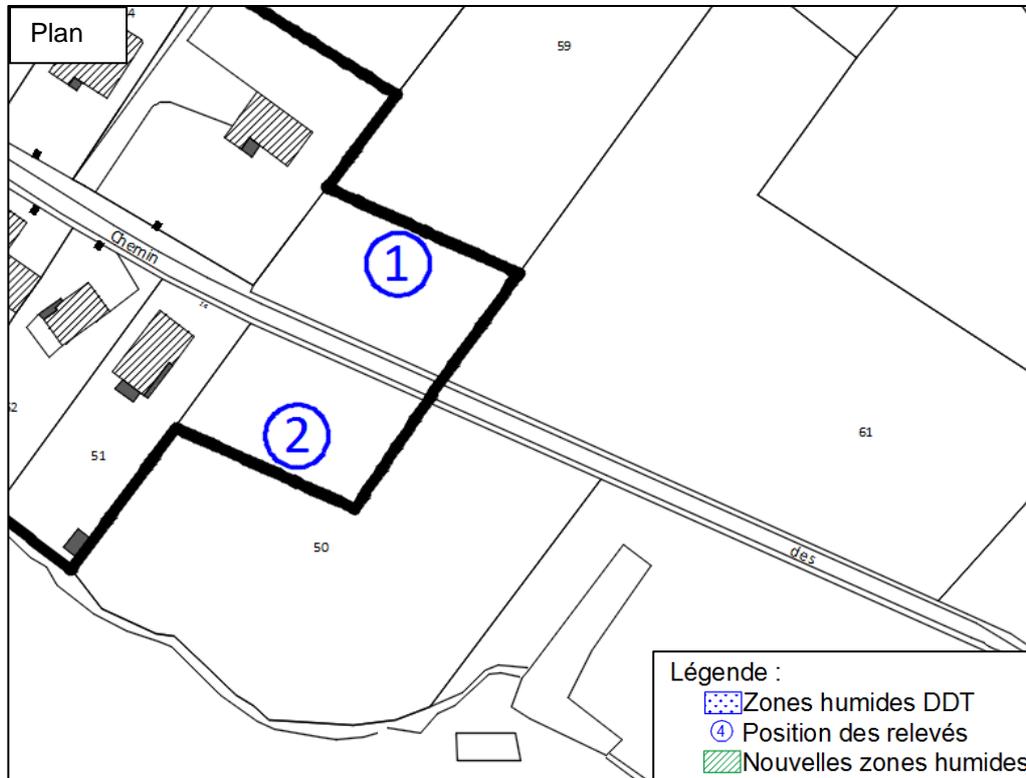
II. COMPLEMENT SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE

(cf. pages suivantes)

Mailley et Chazelot

Suite à une remarque de la DDT, des relevés complémentaires ont été effectués au niveau des zones constructibles.

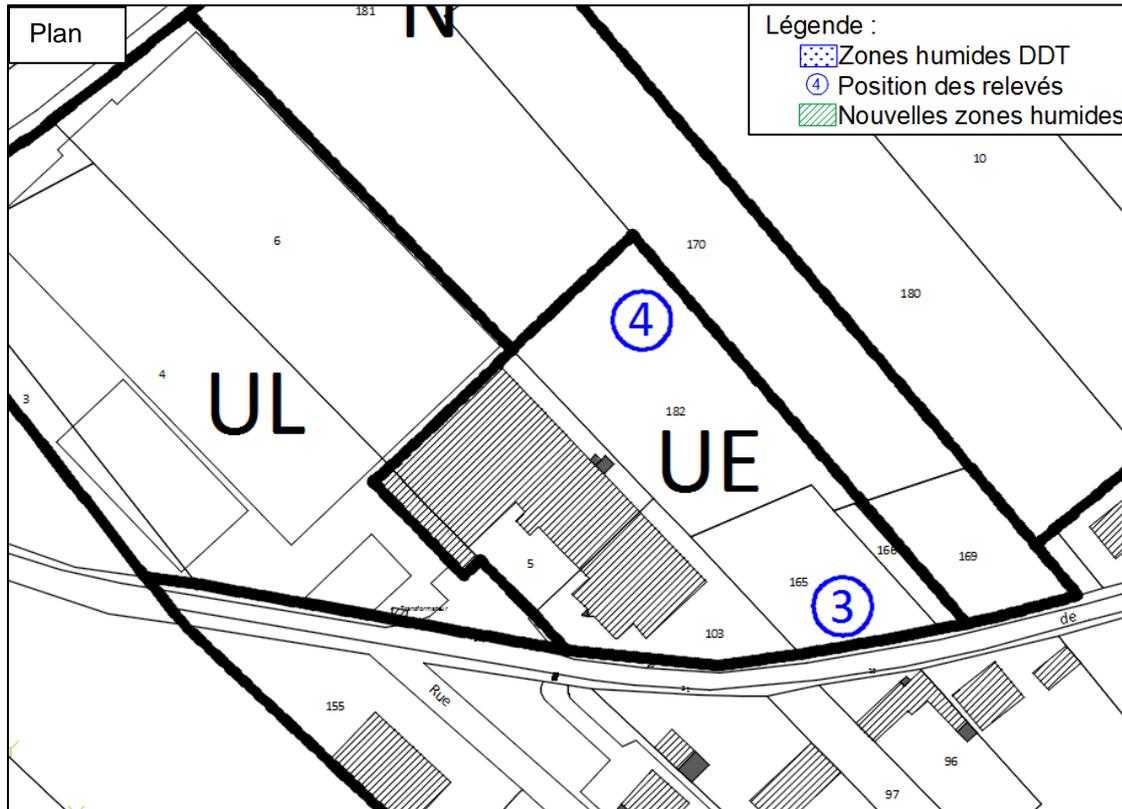
Points 1 et 2– Secteur U au bout du Chemin des Prés



- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2888 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : ruisseau de la Combe du Fol
- Géologie : marnes (I7b-8) et éboulis calcaire
- Etude pédologique (voir tableau) : niveau brun calcaire 30cm sur niveau brun argilo-limoneux hydromorphe (50 cm), quelques cailloux
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Points 3 et 4– Secteur UE rue de Chevaney, à côté de la fromagerie



- Occupation du sol : friche herbacée
- Code CORINE biotope : 87.1 terrain en friche
- Superficie de la zone étudiée = 4000 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : infiltration vers la Baignotte
- Géologie : Calcaire (J2)
- Etude pédologique (voir tableau) : niveau brun limono-argileux 30cm sur calcaire altérée.
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Tableau 1 : pédologie sur Mailley-et-Chazelot

profondeur	1	2	3	4
0-10	niveau brun calcaire limono-argileux	niveau brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux
10-20				
20-30				
30-40	niveau brun argilo-limoneux légèrement hydromorphe	niveau brun argilo-limoneux hydromorphe	calcaires altérés	remblai calcaire
40-50				
50-60				
60-70				
70-80				
80-90			éboulis calcaire	
90-100				
100-110	marnes altérées			
110-120				
Substrat	éboulis calcaires	marnes	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Mailley-Chazelot et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)		10	25	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)		5	5	5
Tréfle des prés (Trifolium pratense)			5	
Tréfle rampant (Trifolium repens)	15	10	5	5
Petite Oseille (Rumex acetosella)	5		5	5
Lotier corniculé (Lotus corniculatus)			2	
Mousse (Bryophyta)			5	
Avoine pubescente (Avenula pubescens)			10	10
Ray-grass (Lolium sp.)	5	5	10	
Renoncule acre (Ranunculus acris)	10	5	5	
Gaillet commun (Galium mollugo)			5	
Tréfle jaune (Trifolium verum)			2	2
Séneçon commun (Senecio vulgaris)				5
Laiteron potager (Sonchus oleaceus)				5
Fumeterre officinale (Fumaria officinalis)				10
Stellaire holostée (Stellaria holostea)		5		10
Véronique des champs (Veronica arvensis)				5
Potentille rampante (Potentilla reptans)				5
Marguerite (Leucanthemum vulgare)				2
Brome des champs (Bromus arvensis)	15			5
Renoué du Japon (Fallopia japonica)				2
Géranium des prés (Geranium pratense)	2			
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	10			
Pâturin commun (Poa trivialis)	20	20		
Cirse des champs (Cirsium arvense)		5		
Epervière (Hieracium sp.)		10		
Plantes dominantes	3	4	10	11
dont plantes indicatrices	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non

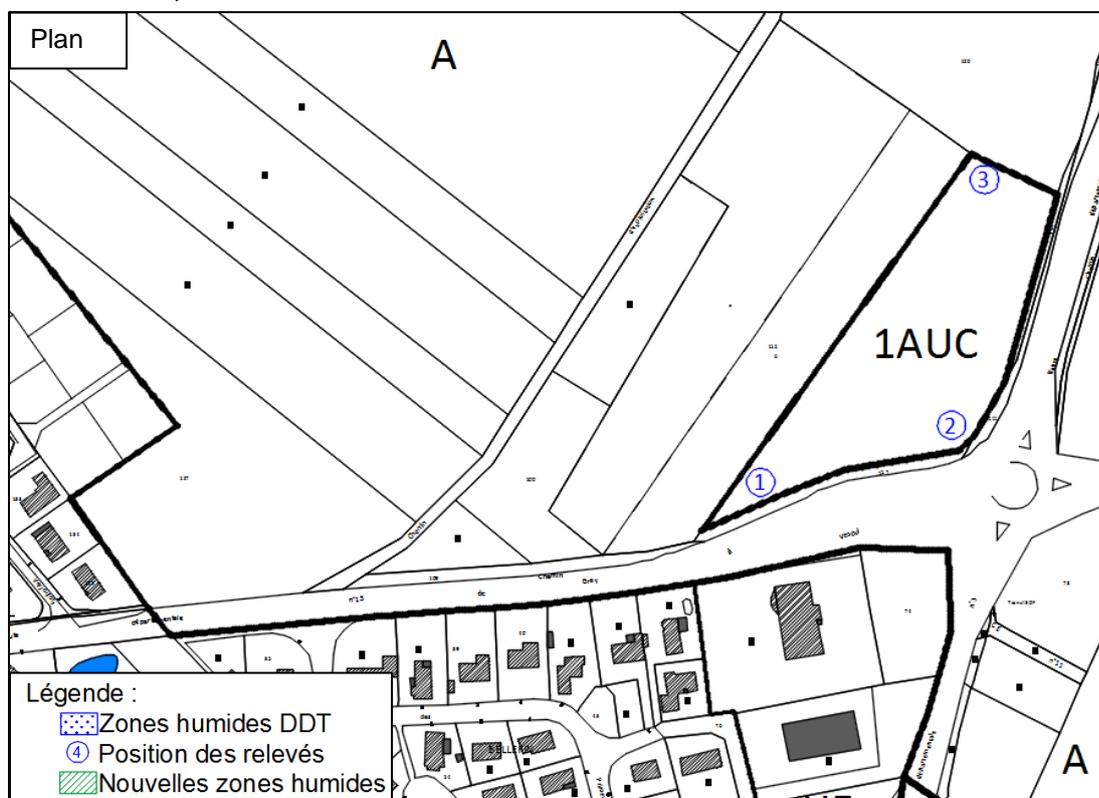
en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

Noidans-le-Ferroux

Des secteurs constructibles ont été rajoutés après la réalisation de l'étude initiale.

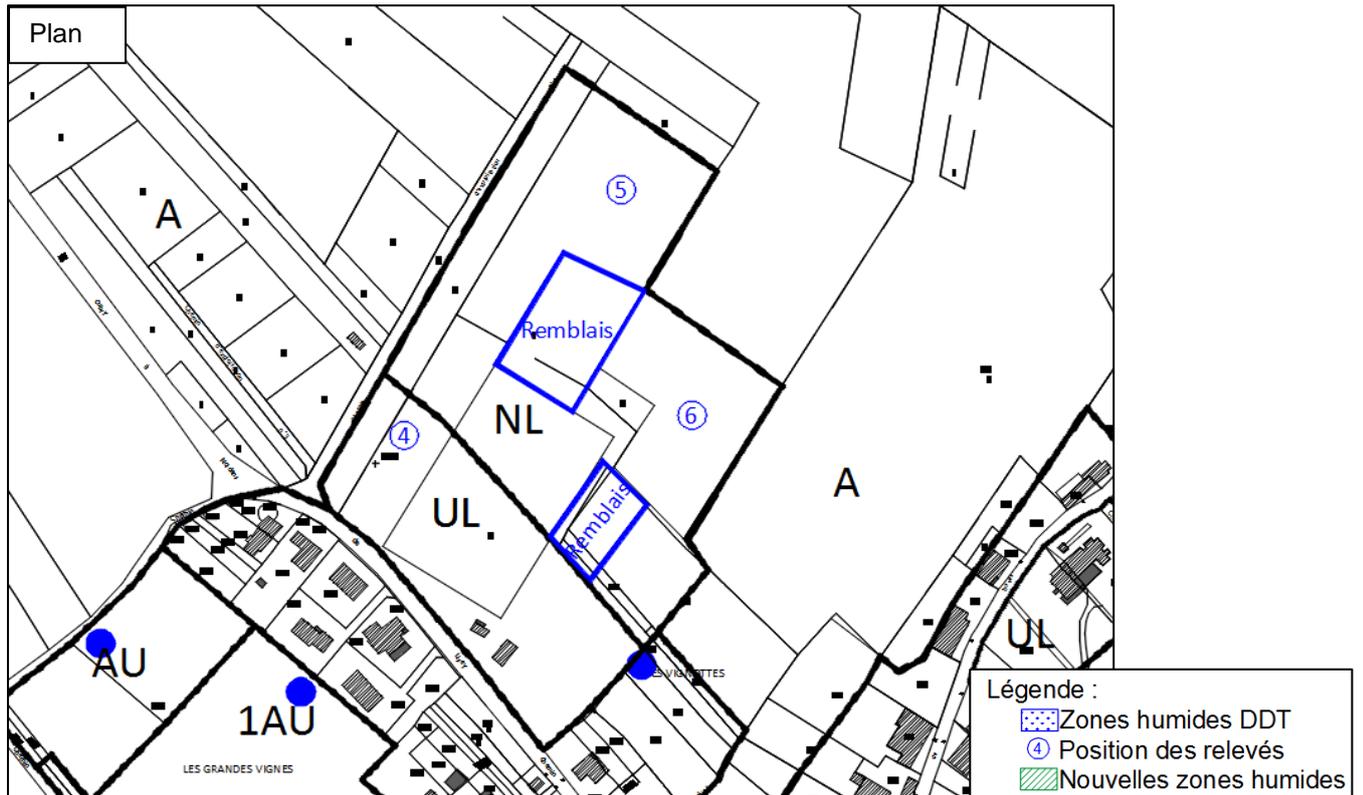
Points 1, 2 et 3– Secteur 1AUC à l'entrée Est de la commune



- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 13 000 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : ruisseau de Noidans le Ferroux
- Géologie : limons des plateaux (Lp) sur calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : niveau brun limono-argileux 30cm sur niveau brun/ocre argilo-limoneux hydromorphe (60 cm), sur calcaire altéré.
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Points 4, 5 et 6– Secteur UL au Nord



- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 40 000 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : ruisseau de Noidans le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8 et j9)
- Etude pédologique (voir tableau) : niveau brun limono-argileux 30cm sur calcaire. Une grande partie de la zone a déjà été remblayée.
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Tableau 1 : pédologie sur Noidans-le-Ferroux

profondeur	1	2	3	4	5	6	
0-10	niveau brun limono-argileux	niveau brun argilo-limoneux légèrement hydromorphe	niveau brun argilo-limoneux légèrement hydromorphe	Sol brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux	
10-20							
20-30							
30-40	niveau brun/ocre argilo-limoneux peu hydromorphe	niveau ocre/brun argileux légèrement hydromorphe	niveau ocre/brun argileux légèrement hydromorphe	calcaire altéré	calcaire altéré	calcaire altéré	
40-50							
50-60							
60-70							
70-80							
80-90							calcaire altéré
90-100							calcaire altéré
100-110		argile ocre					
110-120							
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	

Tableau 2 : flore identifiée sur Mailley-Chazelot et pourcentage de recouvrement :

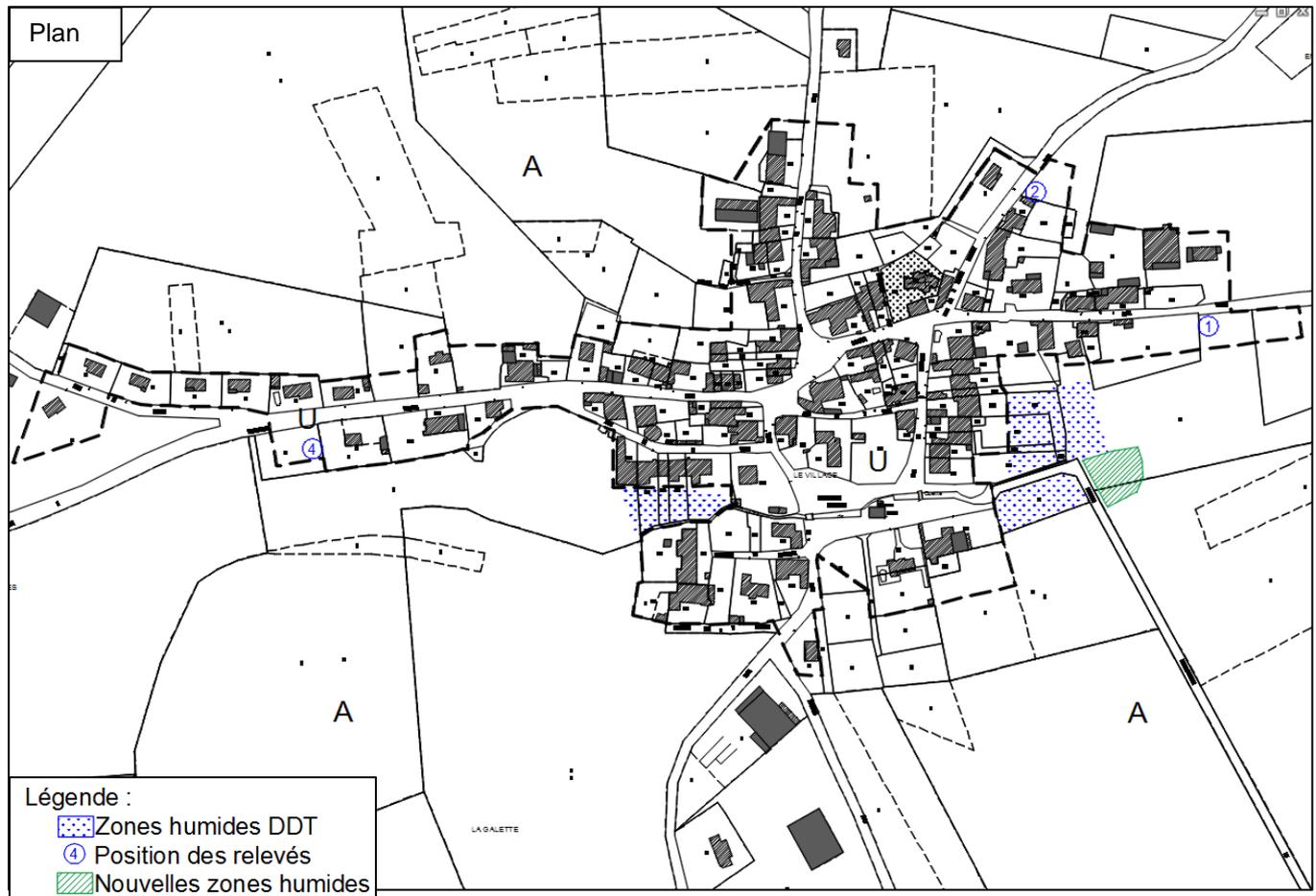
Espèces	1	2	3	4	5	6
Centaurée noire (Centaurea nigra)	2			10		
Renoncule acre (Ranunculus acris)	10	5	10	5		5
Lotier corniculé (Lotus corniculatus)			5	5		5
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	15	10	10	5		10
Ray-grass (Lolium sp.)	10	10	10	5		15
Houlque laineuse (Holcus lanatus)				30	30	
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	5	5	5	5	2	
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)		10		5	10	5
Trèfle jaune (Trifolium verum)					2	
Gaillet commun (Galium mollugo)					10	
Knautie des champs (Knautia arvensis)					2	
Crételle (Cynosurus cristatus)	10	15	10		5	15
Pâquerette (Bellis perenis)	2	5	2			2
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)						5
Pâturin commun (Poa trivialis)	15		10			
Trèfle rampant (Trifolium repens)		5				
Cirse des champs (Cirsium arvense)		2				
Mousse (Bryophyta)		5				
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)		2				
Plantes dominantes	5	9	5	8	3	7
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

III. FICHES PAR COMMUNE

(cf. pages suivantes)

AROZ**Point 1– Secteur U Grande Rue (Est) :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3718 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : ruisseau de la Quette
- Géologie : calcaire (j8b) et colluvions
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 20cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U rue de la Pierre Percée :

- Occupation du sol : pâture mésophile et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1519 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseau de la Quette
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 20cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U rue du Bois :

- Occupation du sol : prairie mésophile et potager
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.32
- Superficie de la zone étudiée = 2307 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseau de la Quette
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 20 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U Grande rue (Ouest) :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2630 m²
- Topographie : pente vers le Sud, Ancien aménagement en terrasse
- Bassin versant : ruisseau de la Quette
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 20cm (remblais ?)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Aroz

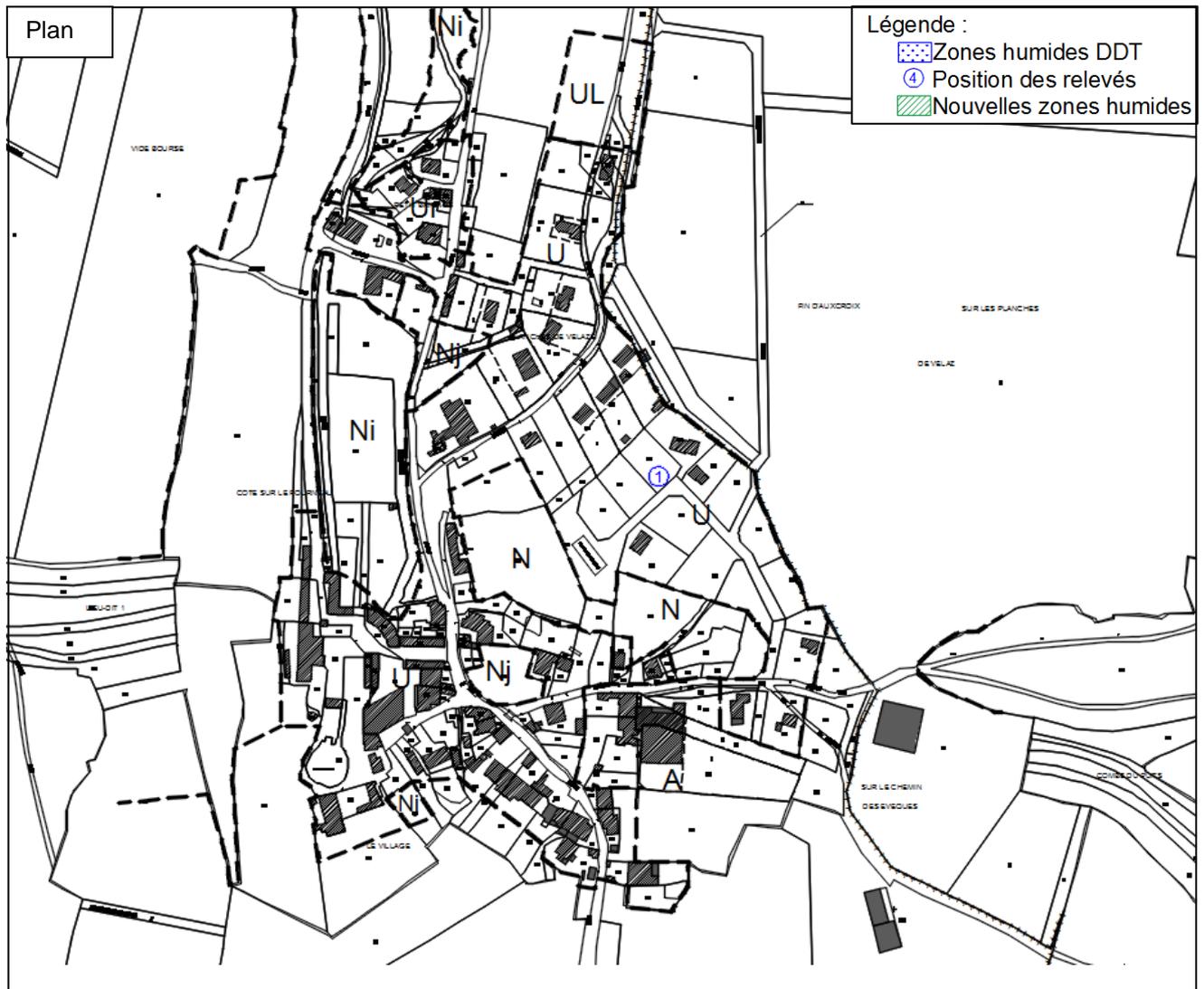
profondeur	1	2	3	4
0-10	Sol brun calcaire limono-argileux			
10-20				
20-30	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés
30-40				
40-50				
50-60				
60-70				
70-80				
80-90				
90-100				
100-110				
110-120				
Substrat				
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Aroz et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5	10	5	5
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	5			
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5	5	5	
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	2		10	
Potentille rampante (Potentilla reptans)	2	5		
Gaillet commun (Galium mollugo)	5			
Lapsane commune (Lapsana communis)	2	5		
Pâturin commun (Poa trivialis)	15	20	10	15
Sol nu	5			
Mousse (Bryophyta)		10		5
Plantain moyen (Plantago media)		2	5	
Géranium à feuilles molles (Geranium molle)		5		
Anthriscus commun (Anthriscus causalis)		5		
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>			10	5
Ray-grass (Lolium ssp.)			15	15
Rejet de fruitiers (Prunus ssp.)				2
Plantes dominantes				
dont plantes indicatrices				
Zone humide ?				

en italique : indicateur de zone humide

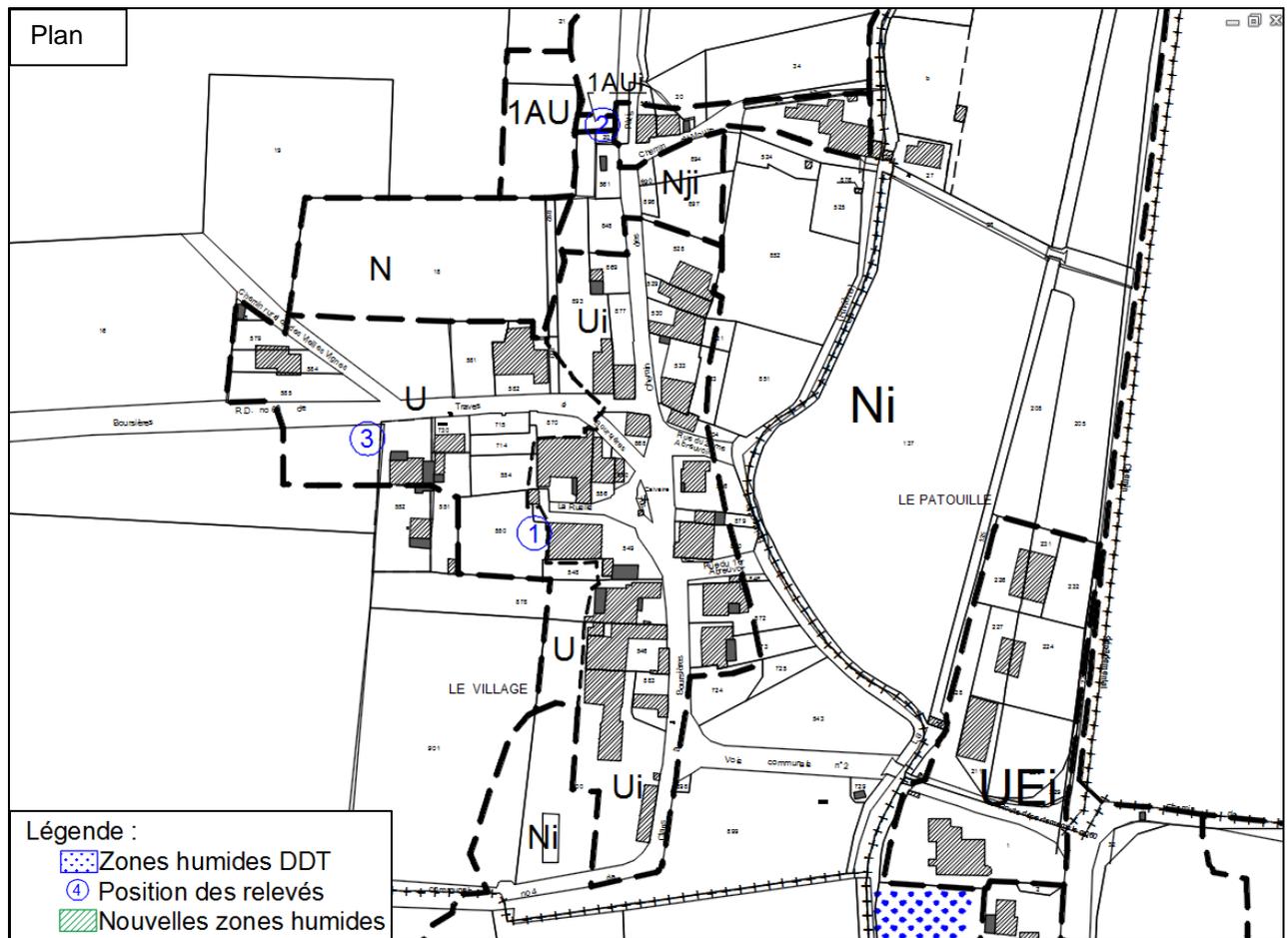
en gras : plantes dominantes

BAINES**Point 1 – Secteur U – Nouveau Lotissement :**

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 11 166 m²
- Topographie : sommet de colline
- Bassin versant : La Baignotte
- Géologie : calcaire (j1c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel (20 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide. Le lotissement a fait l'objet d'un dossier Loi sur l'Eau validé par les services de l'Etat.

BOURSIERES**Point 1– Secteur U La Ruelle :**

- Occupation du sol : friche herbacée
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 968 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 20cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur 1AU rue des Patis :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2282 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 30 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U rue d'Aroz:

- Occupation du sol : pâture mésophile et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 2129 m²
- Topographie : Légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Clans

profondeur	1	2	3
0-10	Sol brun calcaire limono-argileux calcaires altérés ou remblais	Sol brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux
10-20			
20-30		calcaires altérés	calcaires altérés
30-40			
40-50			
50-60			
60-70			
70-80			
80-90			
90-100			
100-110			
110-120			
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Clans et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3
Grande ortie (<i>Urtica dioica</i>)	25 %		
Ray-grass (<i>Lolium ssp.</i>)	15 %	20 %	25 %
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5 %	5%	2%
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)	2 %		
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	15 %	10 %	15 %
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)		10 %	10 %
Cirse (<i>Cirsium ssp.</i>)		2 %	1 %
Pissenlit (<i>Taraxacum ssp.</i>)		5 %	5 %
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)		5 %	
Mousse (Bryophyta)			5 %
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)			5 %
Plantes dominantes	4	6	6
dont plantes indicatrices	1	1	0
Zone humide ?	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

BUCEY-LES-TRAVES



Point 1– Secteur U Grande Rue :

- Occupation du sol : Grande culture
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 550 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Sône
- Géologie : Calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol argilo-sableux sur marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 2 – Secteur U sortie Sud :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2431 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Le lotissement des Tillières, situé au Sud-Est du village, à fait l'objet d'un dossier Loi sur l'Eau, validé par les services de l'Etat, qui a étudié la présence de zone humide.

" Etude des sols :

Plusieurs sondages ont été réalisés sur l'ensemble du lotissement, au moyen d'une tarière manuelle de 7 cm de diamètre.

Deux types de sols ont été trouvés sur la parcelle, en fonction du substrat. Par endroits, le sous-sol, composé d'alluvions sur au moins 1 mètre, a permis la formation d'un sol épais, assez aéré, limono sableux.



Sol sablo-limoneux, pulvérulent.

Ailleurs, le substrat calcaire est plus proche de la surface, entraînant la formation d'un sol limono-argileux allant de 30 cm à 70 cm.



Sol limono-argileux, calcaire.

En fonction de l'épaisseur d'alluvions, des sols intermédiaires existent, devenant plus limoneux et sableux avec la profondeur.

Certains sondages ont buté sur des galets issus des alluvions.

De manière générale, les sols sableux sont localisés sur le sommet de relief, à plat, et les sols calcaires plus dans les pentes, l'érosion ayant dû emporter les alluvions.

Dans l'ensemble, le sol possède une assez bonne capacité d'épuration. On notera cependant qu'il a tendance à devenir imperméable là où il a été compacté.

L'ensemble de ces sols est sec, bien aéré, et correspond à la classe "I a" selon la classification du GEPPA. **Il ne s'agit pas de sols de zones humides.**

Ecologie :

La parcelle du projet est actuellement occupée par une pâture permanente artificialisée. On y a identifié :

Nom Commun	Nom latin	Part de recouvrement
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	15 %
Cumin des prés	<i>Carum carvi</i>	15 %
Ray-gras	<i>Lolium perenne</i>	10 %
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	10 %
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	10 %
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	10 %
Pissenlit	<i>Taraxacum ssp.</i>	10 %
Oseille à feuille obtuse	<i>Rumex obtusifolius</i>	10 %
Centauree scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	2 %

Parmi ces plantes, seule la renoncule est indicatrice de zone humide, soit moins de la moitié des espèces dominantes.

La parcelle n'est donc pas une zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

Ce secteur peut être rapproché d'une pâture mésophile continue (code Corinne Biotope 38.11)



Aspect de la prairie depuis le Sud-Ouest.

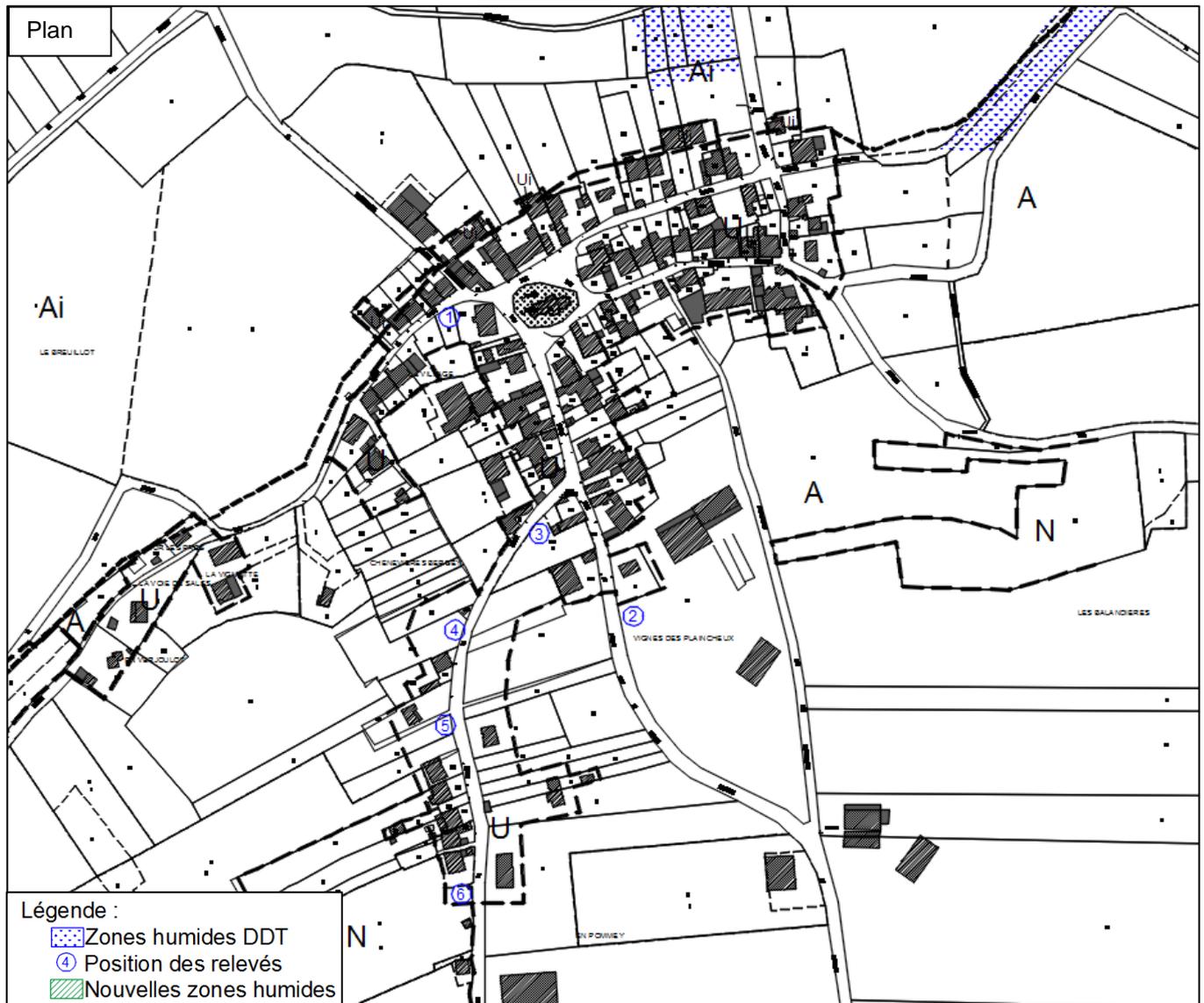
Tableau 1 : pédologie sur Bucey-les-Traves

profondeur	1	2
0-10	sol brun argilo-sablo-limoneux aéré	sol brun limono-sablo-argileux
10-20		
20-30		
30-40		
40-50		
50-60	marnes altérées	alluvions
60-70		
70-80		
80-90		
90-100		
100-110	marnes altérées	alluvions
110-120		
Substrat	marnes	alluvions
classement GEPPA	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Bucey les Traves et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2
Mais (Zea Mays)	50 %	
Renouée bistorte (10 %	
Camomille (2 %	
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)	5 %	
Fléole des prés (10 %	
Potentille rampante (Potentilla reptans)		5 %
Gaillet commun (Galium mollugo)		15 %
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)		5 %
Oseille (Rumex ssp.)		5 %
Trèfle des prés (Trifolium pratense)		5 %
Plantes dominantes	1	5
dont plantes indicatrices	0	0
Zone humide ?	non	non

en italique : indicateur de zone humide
en gras : plantes dominantes

CHANTES**Point 1– Secteur U rue de Sales :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 685 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : Alluvions (Fy)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteur U rue de Traves:

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1443 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol limono-argileux sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 3 et 4– Secteur U rue de Cubry :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5 404m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
 - sol limono-argileux sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 5 et 6 – Secteur U rue de Cubry :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 705 m²
- Topographie : Fond de vallon
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol limono-sableux sur calcaires



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 5 – Secteur U Grande Rue :

- Occupation du sol : prairie grasse
- Code CORINE biotope : 38.13
- Superficie de la zone étudiée = 2576 m²
- Topographie : légère pente vers l'Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol limono-sableux sur alluvions profond
- **Conclusion zone humide** : Malgré la présence de plusieurs plantes indicatrices, leur densité ne permet pas de classer les parcelles en zones humides. Sol non caractéristique.

Tableau 1 : pédologie sur Chantes

profondeur	1	2	3	4	5	6						
0-10	sol brun à ocre limono- sabro-argileux	sol brun calcaire limono- argileux	sol brun calcaire limono- argileux	sol brun calcaire limono- argileux	sol brun sabro-limono- argileux	sol brun calcaire limono- argileux						
10-20												
20-30												
30-40												
40-50	galets	calcaires altérées	calcaires altérées	calcaires altérées	galets	calcaires altérées						
50-60												
60-70												
70-80												
80-90												
90-100												
100-110												
110-120												
Substrat							alluvions	calcaires	calcaires	calcaires	alluvions	calcaires
classement GEPPA							la non humide					

Tableau 2 : flore identifiée sur Chantes et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	10	5	5		10	
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	5				10	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5		10		5	5
Mousse (Bryophyta ssp.)	5		10			
Potentille rampante (Potentilla reptans)	5			5		5
Vulpin des prés (Alopecurus pratensis)	15	20				10
Pâturin commun (Poa trivialis)	15	15		15	20	15
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>		5		5	5	
Géranium à feuille molle (Geranium molle)		5		5		5
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		2		2	5	
Anthriscus commun (Anthriscus caucalis)			5			
Ray-grass (Lolium ssp.)			15	15	20	
Flouve odorante (Anthoxanthum odoratum)			15			
Grande Ortie (Urtica dioica)				5		5
Chénopode blanc (Chenopodium album)				10		
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)						2
Plantes dominantes	7	5	4	7	4	6
dont plantes indicatrices	0	1	0	1	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

CHASSEY-LES-SCEY**Point 1– Secteur 1AU Grande Rue:**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5890 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 50cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 2 et 3– Secteur 1AU Rue de la Vierge :

- Occupation du sol : friche herbacée
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 4932 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol brun calcaire 60 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Chassey-les-Scey

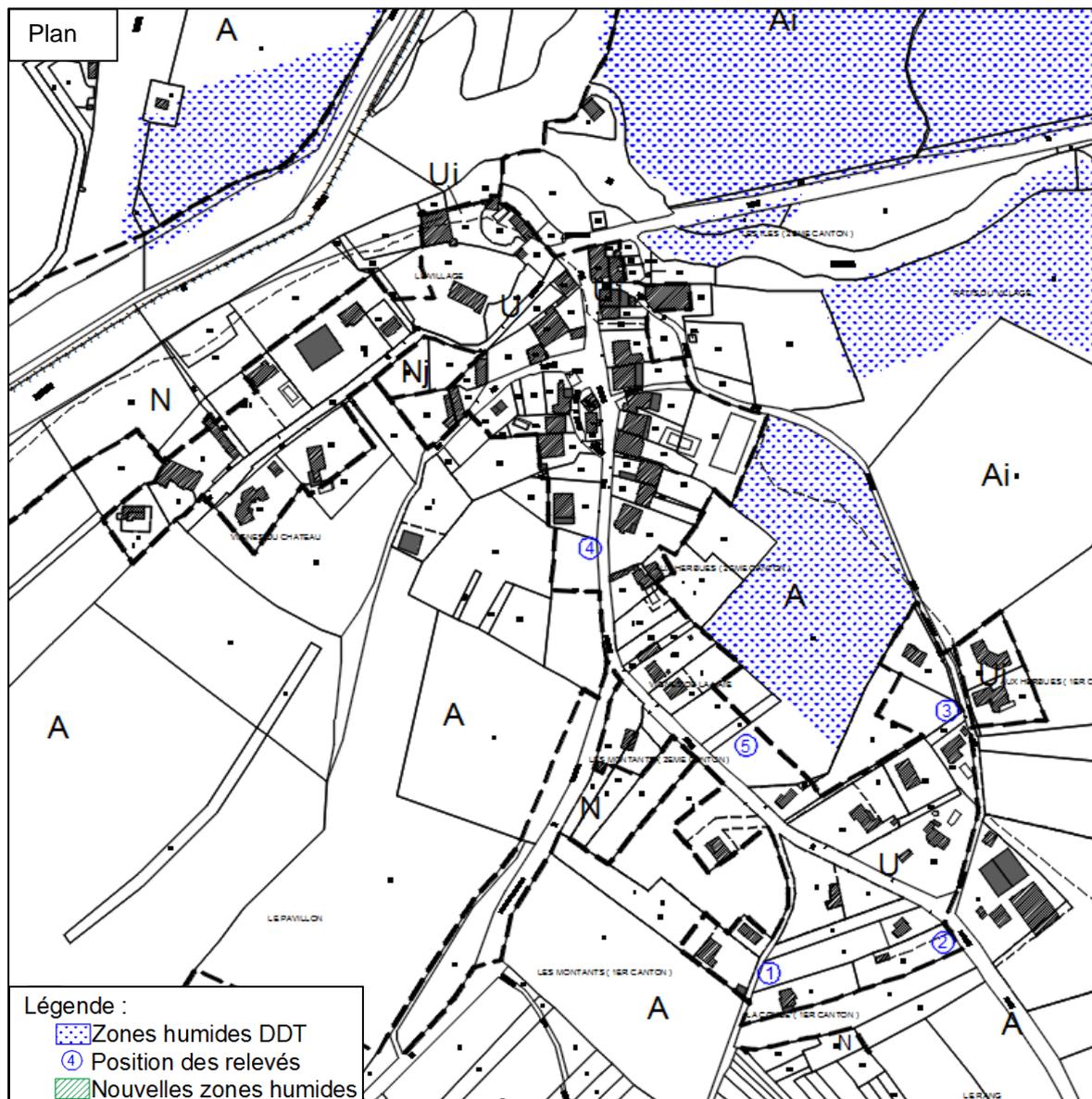
profondeur	1	2	3
0-10	Sol brun calcaire limono-sablo-argileux caillouteux	Sol brun calcaire limono-sableux	Sol brun calcaire limono-sableux
10-20			
20-30			
30-40			
40-50			
50-60	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés
60-70			
70-80	calcaires altérés		
80-90			
90-100			
100-110	calcaires	calcaires	calcaires
110-120			
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Chassy-les-Scey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)	5		
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)	10		
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)	5		
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	10		
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5	5	5
Sol nu	5		
Matricaire inodore (<i>Tripleurospermum inodorum</i>)	2		
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)	15	15	
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)		50	
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)		5	
Géranium des champs (<i>Geranium pratense</i>)		2	
Géranium à feuille molle (<i>Geranium molle</i>)		2	
Ronces (<i>rubus</i> ssp.)		5	
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)			5
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)			10
Anthriscus commun (<i>Anthriscus caucalis</i>)			10
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)			15
Lamier (<i>Lamium</i> ssp.)			10
Gaillet jaune (<i>Gallium verum</i>)			5
Plantes dominantes	7	5	7
dont plantes indicatrices	1	1	1
Zone humide ?	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

CHEMILLY**Point 1– Secteur U lieu-dit "la Combe"**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1528 m²
- Topographie : légère pente vers l'Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : Calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 2 – Secteur U sortie Sud :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1403 m²
- Topographie : légère pente vers l'Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 3 – Secteur U chemin des Herbes :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1252 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 4 – Secteur U Grande Rue :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1104 m²
- Topographie : pente vers l'Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-argileux sur éboulis marneux



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 5 – Secteur U Grande Rue :

- Occupation du sol : prairie grasse
- Code CORINE biotope : 38.13
- Superficie de la zone étudiée = 2576 m²
- Topographie : légère pente vers l'Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sableux sur alluvions profond



- **Conclusion zone humide** : Malgré la présence de plusieurs plantes indicatrices, leur densité ne permet pas de classer les parcelles en zones humides. Sol non caractéristique.

Tableau 1 : pédologie sur Chemilly

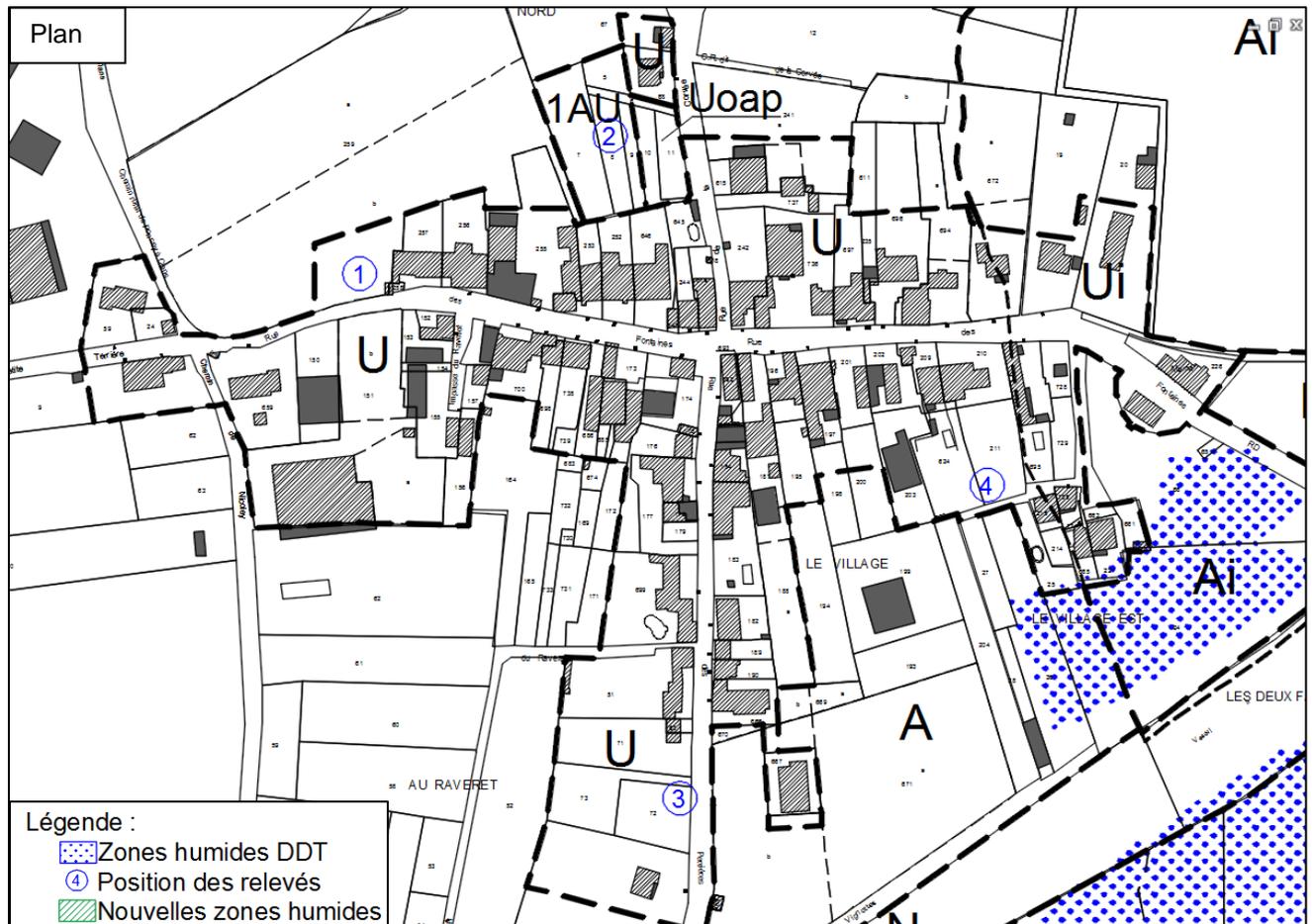
profondeur	1	2	3	4	5
0-10	sol brun limono-sablo- argileux	niveau brun sombre	niveau brun sombre limono-sablo- argileux	niveau limono- argileux brun caillouteux	niveau limono-sablo- argileux brun hydromorphe
10-20		niveau brun limono-sablo- argileux	niveau brun limono-sablo- argileux		niveau ocre limono-sablo- argileux
20-30				arrêt sur galets	
30-40					marnes altères
40-50				arrêt sur galets	
50-60					arrêt sur galets
60-70				arrêt sur galets	
70-80					arrêt sur galets
80-90				arrêt sur galets	
90-100					arrêt sur galets
100-110				arrêt sur galets	
110-120		arrêt sur galets	arrêt sur galets		
Substrat	alluvions			alluvions	alluvions
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Chemilly et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)	5	2	2	5	
Vesces (<i>Vicia</i> ssp.)	5	5		2	
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)	5				
Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>)	5				
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	10	5	10	5	5
Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>)	2				
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)	10			10	
Oseille (<i>Rumex</i> ssp.)		5			
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)		5	5		5
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)		5		10	
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)		5			
Mousse (<i>Bryophyta</i> ssp.)			10		
Géranium à feuille molle (<i>Geranium molle</i>)			5		
Ronces (<i>rubus</i> ssp.)				10	
Séneçon (<i>Senecio</i> ssp.)				2	
Rejet de chêne (<i>Quercus</i> ssp.)				2	
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>					5
<i>Joncs (Juncus ssp.)*</i>					2
<i>Laiches (Carex ssp.)*</i>					5
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)					15
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)					10
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)					5
<i>Gnaphale des marais (Gnaphalium uliginosum)*</i>					5
Cirse (<i>Cirsium</i> ssp.)					2
Plantes dominantes	6	6	4	5	8
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	3
Zone humide ?	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

CLANS**Point 1– Secteur U rue des Trois Fontaines :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1030 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord-Est
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol brun calcaire 20cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur 1AU et Uoap Rue de la Corvée :

- Occupation du sol : pâture mésophile et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 2 771 m²
- Topographie : Légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 20cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U rue des Perrières :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2854 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 40 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U impasse du Paquis :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2135 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest,
- Bassin versant : la Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 40cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Clans

profondeur	1	2	3	4
0-10	Sol brun calcaire limono-argileux calcaires altérés	Sol brun calcaire limono-argileux calcaires altérés	Sol brun calcaire limono-argileux	Sol brun calcaire limono-argileux
10-20				
20-30				
30-40				
40-50			calcaires altérés	calcaires altérés
50-60				
60-70				
70-80				
80-90				
90-100				
100-110				
110-120				
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide

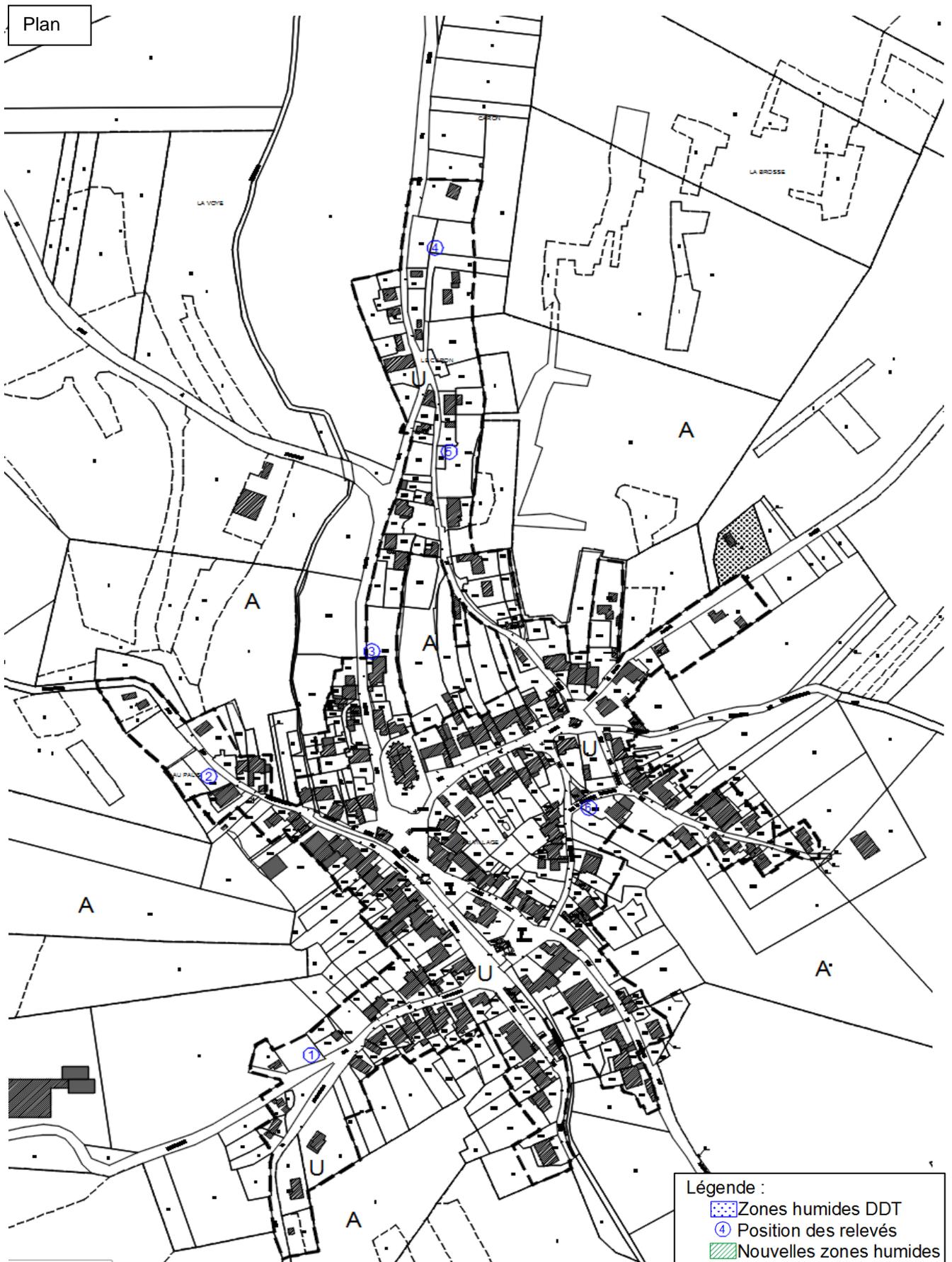
Tableau 2 : flore identifiée sur Clans et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	5			
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)	2	5	5	2
Paquerette (<i>Bellis perennis</i>)	2			
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	10	5	5	5
Ray-grass (<i>Lolium</i> ssp.)	20	10	10	5
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)	2	5	5	5
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5		2	
Centaurée jacée (<i>Centaurea jacea</i>)	5			
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)	5			
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)		15	2	
Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>)		2		
Lapsane commune (<i>Lapsana communis</i>)			5	
Géranium à feuilles molles (<i>Geranium molle</i>)			2	
Rejet de fruitiers (<i>Prunus</i> ssp.)			2	
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)				15
Sol nu				5
Oseille (<i>Rumex</i> ssp.)				5
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)				5
Plantes dominantes	6	5	5	7
dont plantes indicatrices	1	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

CONFRACOURT



Point 1– Secteur U Rue de Vauconcourt :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2700 m²
- Topographie : pente vers l'Est
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U rue de Lavaires :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3700 m²
- Topographie : pente vers l'Est
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U Grande Rue :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2370 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U chemin des Crais :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2176 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U rue du Caron :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5700 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6– Secteur U rue du Chaffeaux :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2000 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Ravin
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Confracourt

profondeur	1	2	3	4	5	6
0-10	sol brun limono-argileux					
10-20						
20-30						
30-40			calcaires altérés		calcaires altérés	
40-50	calcaires altérés					
50-60						
60-70	calcaires altérés					
70-80						
80-90						
90-100						
100-110						
110-120						
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la non humide					

Tableau 2 : flore identifiée sur Confracourt et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6
Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>)	5					
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)	10	10	5	2		
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	5	5	5	5	5	
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	5	5		5		10
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)	5	5	5			
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	<i>5</i>					
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)	2					
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	5	5			10	
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	15	20		20		
Ray-grass (<i>Lolium ssp.</i>)	20		15		20	20
Dactule aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)	10		15			
Potentille faux-fraisier (<i>Potentilla sterilis</i>)		2				10
Mousse (bryophyta ssp.)		10	5			10
Géranium à feuille molle (<i>Geranium molle</i>)			5			5
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)			5		10	
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)				5	5	
Renoué du Japon (<i>Fallopia japonica</i>)				10		
Oseille (<i>Rumex ssp.</i>)				5		
Pissenlit (<i>Taraxacum ssp.</i>)				2		
Renouée des oiseaux (<i>Polygonum aviculare</i>)					10	
Plantes dominantes	4	7	8	6	4	4
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

FERRIERES-LES-SCEY**Point 1– Secteur U Rue des Port sur Saône :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4000 m²
- Topographie : pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : ruisseau de la Fontaine l'Hermitte
- Géologie : calcaire (j5 et j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire.
Remblais en bord de ruisseau



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U route de Port-sur-Saône :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2000 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : ruisseau de la Fontaine l'Hermite
- Géologie : calcaire (j5 et j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol brun à beige ocre, légèrement hydromorphe



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U rue de Scey-sur-Saône :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2201 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : ruisseau de la Fontaine l'Hermite
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-sableux sur alluvions



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U rue de Scey-sur-Saône :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3176 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : ruisseau de la Fontaine l'Hermite
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-sableux sur alluvions



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U rue de Scy-sur-Saône :

- Occupation du sol : labour
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 1216 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : ruisseau de la Fontaine l'Hermitte
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun à ocre légèrement hydromorphe en profondeur



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur la Ferrière-les-Scey

profondeur	1	2	3	4	5	
0-10	Sol brun limono-argileux aéré	niveau brun limono-argileux			sol brun limono-argilo-sableux	
10-20						
20-30						
30-40	cailloux calcaires		sol brun limono-sablo-argileux aéré	sol brun limono-sablo-argileux aéré		
40-50						
50-60						
60-70		niveau limono-sableo-argileux beige/ocre légèrement hydromorphe				sol beige limono-argilo-sableux légèrement hydromorphe
70-80						
80-90						
90-100			alluvions	alluvions		
100-110						
110-120			alluvions			
Substrat		remblais	alluvions	alluvions	alluvions	alluvions
classement GEPPA		la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur la Ferrière-les-Scey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	10 %	10 %			
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5 %	10 %	5 %	5 %	
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	15 %	5 %	5 %	10 %	
rejets de prunier (<i>Prunus</i> ssp.)	2 %				
Ray-grass (<i>Lolium</i> ssp.)	10 %		10 %	15 %	
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	15 %	15 %	10 %	15 %	
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)	2 %		5 %	2 %	
Oseille (<i>Rumex</i> ssp.)	5 %				
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)	2 %				
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)		10 %			
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)		10 %			
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)			5 %		
Cirse (<i>Cirsium</i> ssp.)				2 %	
Colza (<i>Brassica napus</i>)					60 %
Sol nu					40 %
Plantes dominantes	6	6	6	4	1
dont plantes indicatrices	1	1	1	1	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non

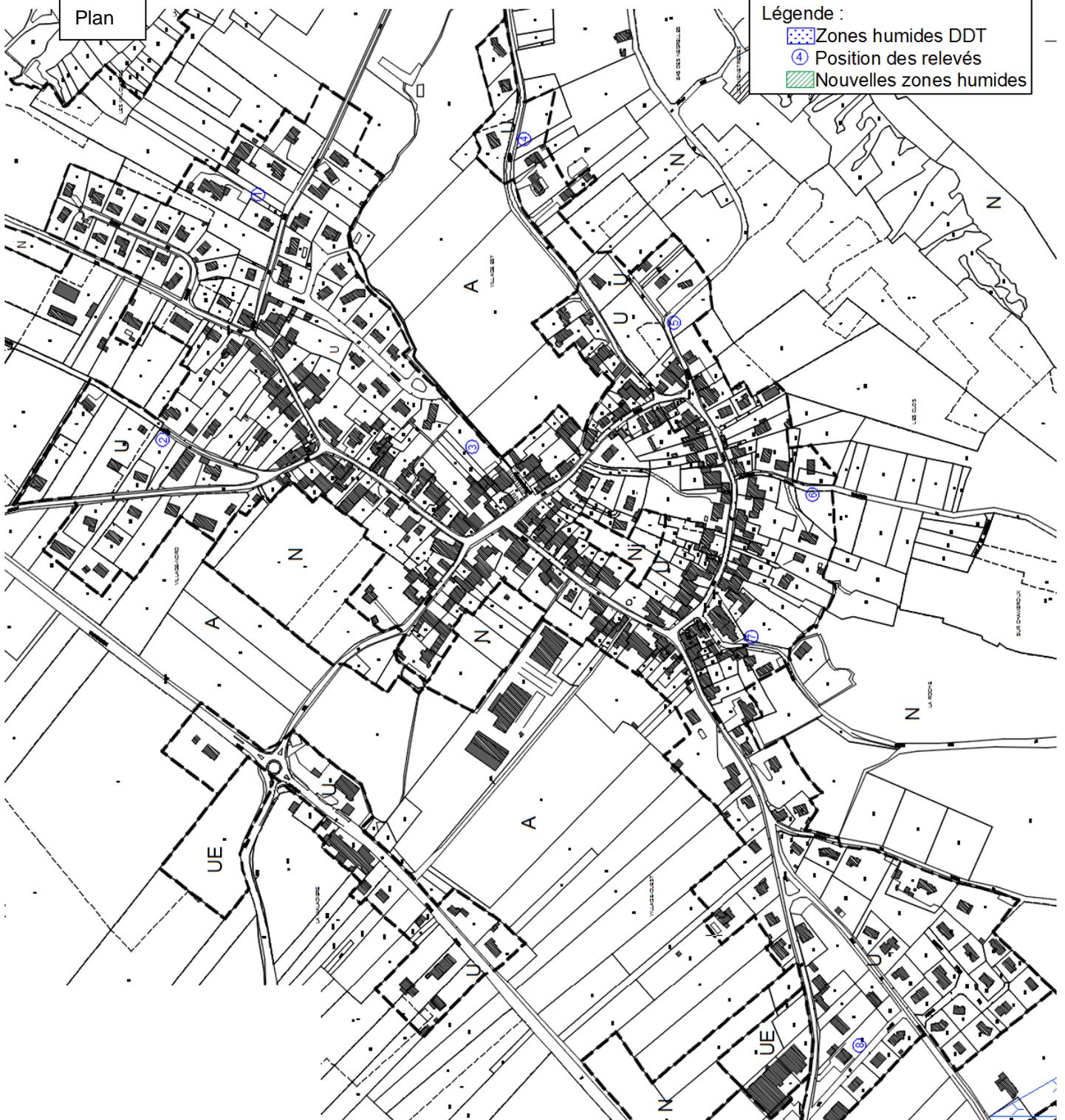
en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

MAILLEY-ET-CHAZELOT

MAILLEY

Plan



Point 1 – Secteur U Chemin des Prés :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5 692 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Ouest
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : marnes (I7b-8)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 70 cm sur calcaires



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteurs U Voie de Chariez :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2 729 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol calcaire superficiel (30 cm)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U Impasse de la Tour :

- Occupation du sol : aire de jeu
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1 655 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol caillouteux (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U Rue du Moulin :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3703 m²
- Topographie : pente vers Nord
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : marnes (I7b-8)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun à beige argilo-limoneux 80cm/marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U chemin de la Ronde:

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5253 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord (remblais)
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : marnes (I7b-8)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 60 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6– Secteur U chemin de Chambroux :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3179 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : Baignottes (via perte)
- Géologie : marnes (I7b-8)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 60 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 7– Secteur U Rue de l'Eglise :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2296 m²
- Topographie : plane (remblais/déblais)
- Bassin versant : Baignotte (via pertes)
- Géologie : calcaire (j1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 60 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

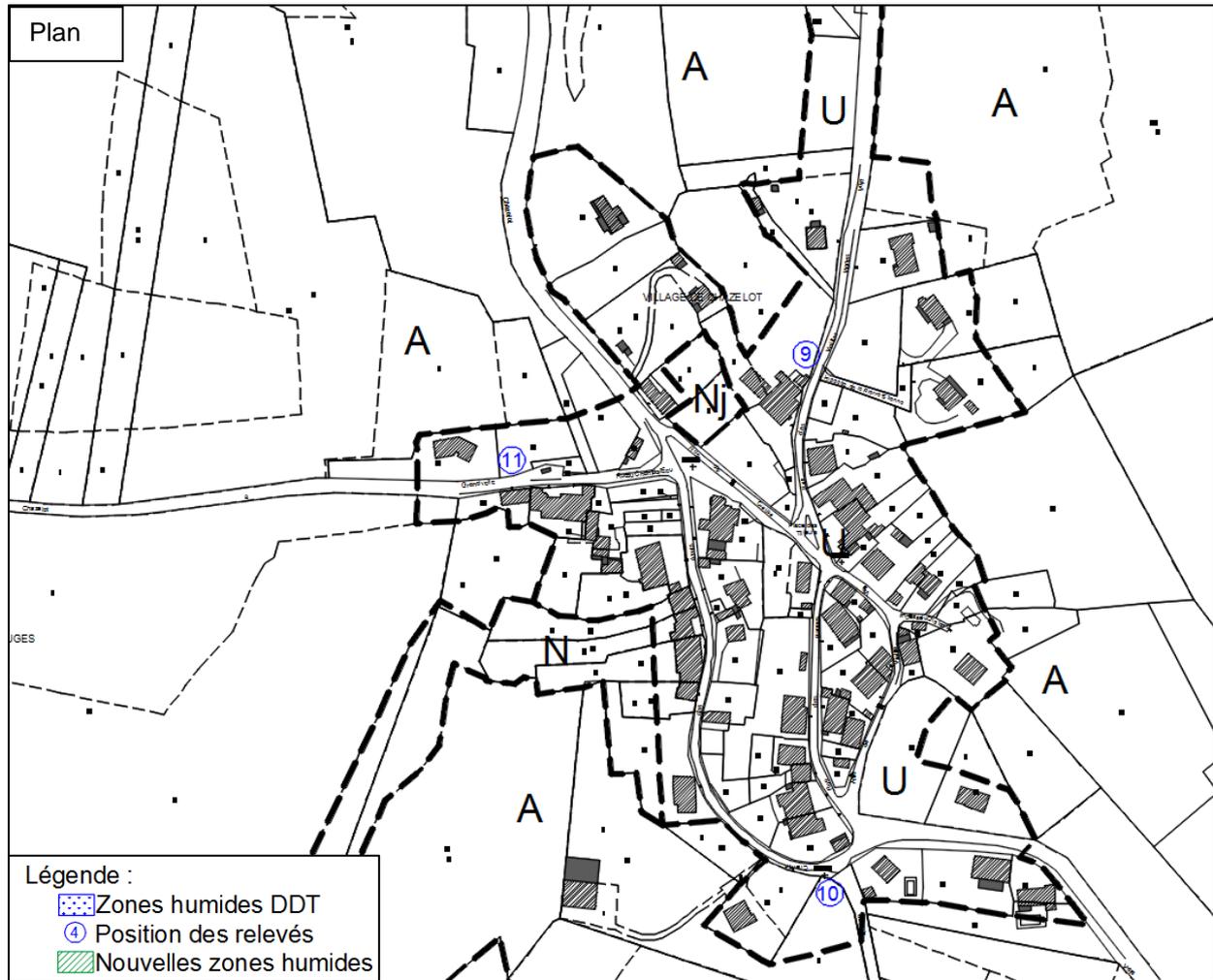
Point 8– Secteur U Rue en Rossot :

- Occupation du sol : vergers
- Code CORINE biotope : 83.151
- Superficie de la zone étudiée = 1292 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Baignotte (via pertes)
- Géologie : calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Chazelot

**Point 9– Secteur U Rue des Vieilles Vignes :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3884 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : Baignotte (via pertes)
- Géologie : calcaire (j1a, b et c)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 10– Secteur U Sud du Hameau :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3118 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : Baignotte (via pertes)
- Géologie : calcaire (j1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun à beige argilo-limoneux 80cm/marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 11– Secteur U Ouest du Hameau :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2184 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Baignotte (via pertes)
- Géologie : calcaire (j1a et j4)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun à beige argilo-limoneux 80cm/marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.
Proximité de la perte des égouts de Chazelot

Tableau 1 : pédologie sur Mailley-et-Chazelot

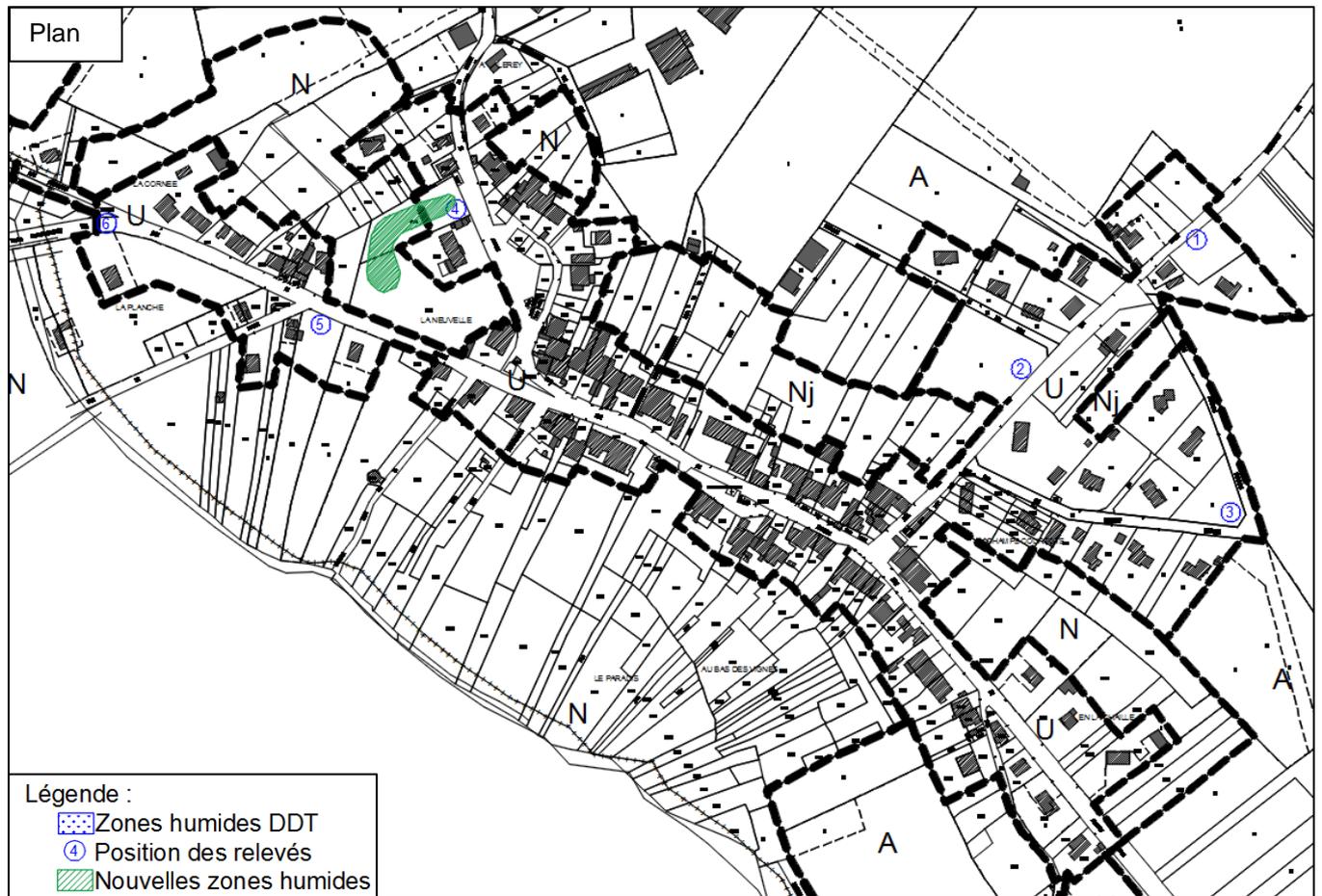
profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
0-10	niveau brun limono-argileux calcaire	niveau limono-argileux brun caillouteux	niveau limono-argileux brun caillouteux	niveau limono-argileux brun	niveau brun limono-argileux calcaire	niveau brun limono-argileux calcaire	niveau brun limono-argileux calcaire	niveau limono-argileux brun caillouteux	niveau limono-argileux brun caillouteux	niveau limono-argileux brun	niveau limono-argileux brun
10-20											
20-30											
30-40		Calcaire altéré	Calcaire altéré	Calcaire altéré							
40-50	Calcaire altéré			niveau argilo-limoneux beige peu hydromorphe	Calcaire altéré	Calcaire altéré	Calcaire altéré		Calcaire altéré	niveau argilo-limoneux beige peu hydromorphe	niveau argilo-limoneux beige peu hydromorphe
50-60											
60-70											
70-80				Calcaire altéré							
80-90				Marne altérée						Marne altérée	Marne altérée
90-100											
100-110											
110-120											
Substrat	marnes	calcaire	calcaire	marnes	marnes	marnes	marnes	calcaire	calcaire	marnes	marnes
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Mailley-et-Chazelot et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	2 %	5 %	2 %	5 %	2 %	2 %			2 %		10 %
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %		5 %	5 %	5 %	5 %
Géranium à feuille molle (Geranium molle)	5 %	2 %									
Cirse (Cirsium ssp.)	2 %				2 %		2 %				2 %
Pâturin commun (Poa trivialis)	25 %	15 %	10 %		10 %	10 %	20 %	10 %	10 %	10 %	
Avoine élevée (Arrhenatherum elatius)	10 %						10 %				
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)	10 %						10 %			10 %	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)		10 %	5 %	10 %		10 %		5 %	5 %		
Gaillet commun (Gallium mollugo)		5 %				5 %		2 %			
Potentille rampante (Potentilla reptans)		2 %	2 %			2 %			2 %		
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		5 %		5 %		2 %			5 %		5 %
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)			5 %	10 %							
Prêle des champs (Equisetum arvense)				5 %							
Ray-grass (Lolium ssp.)					15 %	5 %			10 %	5 %	15 %
Grande Ortie (Urtica dioica)					5 %		2 %		2 %	25 %	5 %
Oseille (Rumex ssp.)					5 %						
Robinier faux acacias (Robinia pseudoacacia)							5 %				
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)							5 %				
Plantain moyen (Plantago media)								5 %	5 %		5 %
Centaurée Jacée (Centaurea jacea)								2 %			
Mousse (Bryophyta)								2 %			
Piloselle (Pilosella officinarum)								5 %			
Plantes dominantes	5	6	4	6	5	5	5	5	6	5	6
dont plantes indicatrices	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Zone humide ?	non										

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

LA NEUVILLE-LES-SCEY**Point 1– Secteur U Rue des Creux :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3385 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U Chemin des Prés :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3777 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant :
ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U Rue des Champs Courlot:

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1586 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant :
ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux 30 cm sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U Rue de l'Etang :

- Occupation du sol : pâture à joncs
- Code CORINE biotope : 37.2
- Superficie de la zone étudiée = 940 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant :
ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : marnes (j4)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun sombre hydromorphe sur marnes



- **Conclusion zone humide** : **végétation caractéristique d'une zone humide. Secteur exclu.**

Point 5– Secteur U Rue du Paradis :

- Occupation du sol : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1188 m²
- Topographie : pente vers le Nord
- Bassin versant : ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : marnes (j4)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur éboulis



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6– Secteur U Rue du Paradis :

- Occupation du sol : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2454 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseaux des Charbonniers et de Rupt
- Géologie : marnes (j4)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur éboulis



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur La Nouvelle-Les-Scey

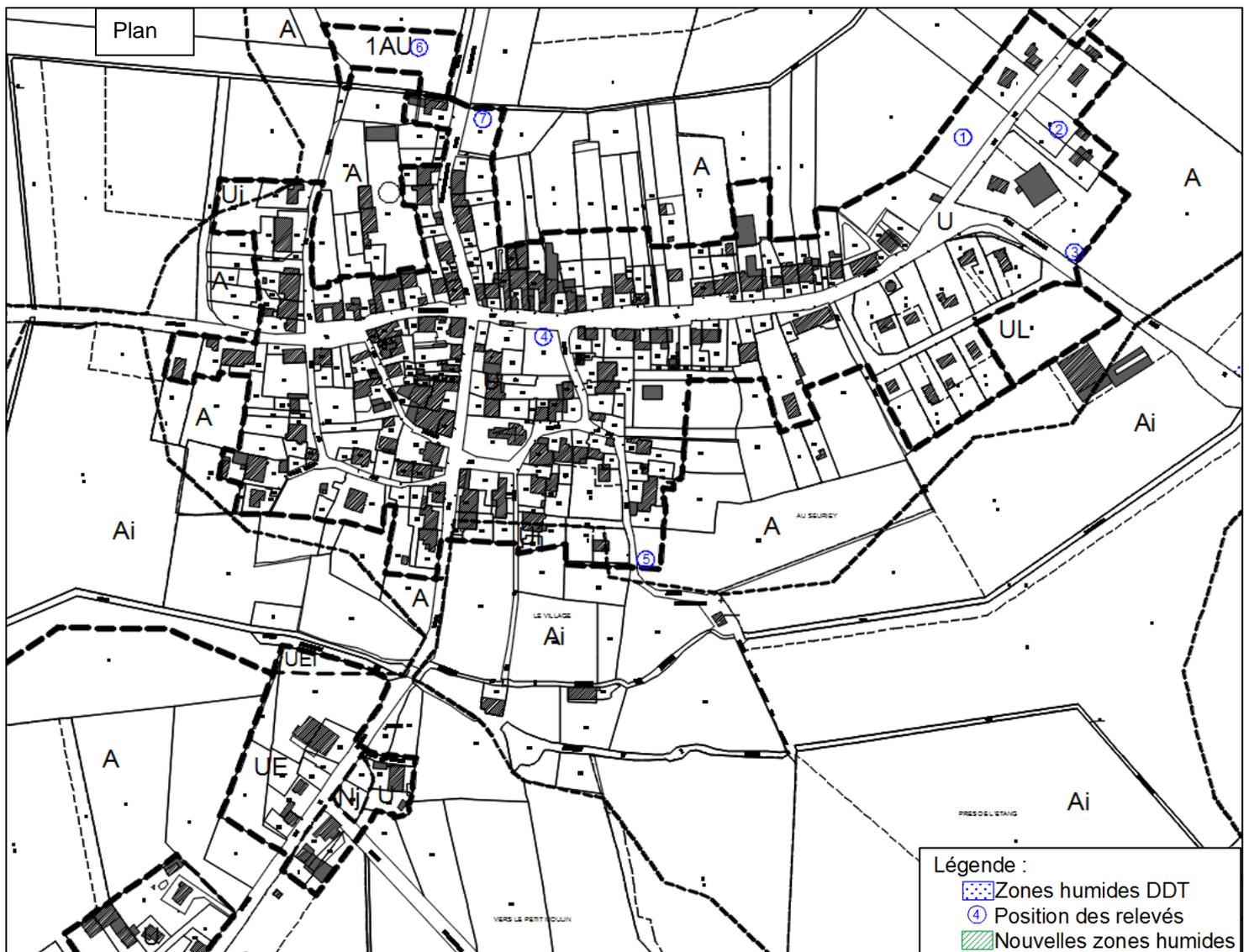
profondeur	1	2	3	4	5	6
0-10	niveau brun limono-argileux caillouteux	niveau brun limono-argileux caillouteux	niveau brun limono-argileux caillouteux	niveau brun sombre hydromorphe argilo-limoneux	niveau brun limono-argileux caillouteux	niveau brun limono-argileux caillouteux
10-20						
20-30						
30-40	calcaire altéré	calcaire altéré	calcaire altéré	marne altéré	niveau brun limono-argileux caillouteux	niveau brun limono-argileux caillouteux
40-50						
50-60						
60-70						
70-80						
80-90						
90-100						
100-110						
110-120						
Substrat						
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur La Nouvelle-les-Scey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5 %	5 %	5 %	2 %	5 %	5 %
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	2 %	2 %	5 %	20 %	5 %	2 %
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5 %		5 %	5 %	5 %	5 %
Gaillet commun (Gallium mollugo)	10 %	10 %	5 %			
Gaillet jaune (Gallium verum)	5 %					
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	5 %	5 %				5 %
Pimprenelle (Sanguisorba minor)	10 %	15 %				
Centaurée jacée (Centaurea jacea)	2 %					
Lotier corniculée (Lotus Corniculatus)	2 %		2 %			
Ray-grass (Lolium ssp.)		15 %	15 %	5 %	15 %	10 %
Potentille rampante (Potentilla reptans)			10 %	5 %		
Pissenlit (Taraxacum ssp.)			2 %		5 %	2 %
Rejet prunier (Prunus ssp.)			2 %			
Pâturin commun (Poa trivialis)			15 %	20 %	20 %	
Fléole bulbeuse (Phleum nodosum)			10 %			
<i>Joncs (Juncus ssp.)*</i>				10 %		
Ronces (Rubus ssp.)				5 %		
<i>Laiches (Carex ssp.)*</i>				5 %		
<i>Joncs articulé (Juncus articulatus)*</i>				5 %		
Matricaire inodore (Tripleurospermum inodorum)					2 %	
Laiteron des champs (Sonchus arvensis)					10 %	
Mousse (Bryophyta)						10 %
Sol nu						5 %
Plantes dominantes	6	5	4	3	7	6
dont plantes indicatrices	0	0	0	2	1	0
Zone humide ?	non	non	non	oui	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

LA NEUVILLE-LES-LA-CHARITE**Point 1– Secteur U Rue des Aubry :**

- Occupation du sol : pâture mésophile fraîche
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2957 m²
- Topographie : légère pente vers le N-O
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun hydromorphe en profondeur.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U rue des Aubry :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1550 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun à beige, hydromorphe en profondeur



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U Rue du Perrenot :

- Occupation du sol : labour
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 2830 m²
- Topographie : légère pente vers le S-E
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun argileux 30 cm sur marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U Rue derrière l'Eglise :

- Occupation du sol : friche et prairie
- Code CORINE biotope : 87.1et 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1250 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun superficiel sur calcaire (remblais ?)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U Rue des Marauds :

- Occupation du sol : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1188 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 6 et 7– Secteur U Rue de Noidans le Ferroux :

- Occupation du sol : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5501 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : ruisseau du Grand Etang
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur La Nouvelle-les-la Charité

profondeur	1	2	3	4	5	6	7
0-10	horizon brun limono-argileux	horizon brun limono-argileux	sol brun argilo-limoneux	sol brun limono-argileux	sol brun caillouteux	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux
10-20							
20-30							
30-40					calcaires altérés		
40-50	horizon ocre argilo-limoneux, hydromorphe	horizon beige argilo-limoneux, hydromorphe	marnes altérées	calcaires altérés		cailloux calcaires	cailloux calcaires
50-60							
60-70							
70-80							
80-90							
90-100							
100-110							
110-120							
Substrat	alluvions ?	alluvions ?	marnes	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur La Nouvelle-les-la-Charité et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	25			15	15	15	10
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	10	15	10		5	2	10
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	10	10		10	5	5	2
Cirse (<i>Cirsium</i> ssp.)	2		20		2	1	
<i>Joncs (Juncus ssp.)*</i>	<i>2</i>						
Grande ortie (<i>Urtica dioica</i>)	5				2		
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	<i>5</i>			<i>2</i>	<i>2</i>	<i>10</i>	<i>5</i>
Oseille (<i>Rumex</i> ssp.)	2		2		2		2
Ray-grass (<i>Lolium</i> ssp.)	15			10	10	15	15
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)		5			5		
Rejet prunier (<i>Prunus</i> ssp.)		5					
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)		10	15	5	5	2	
Bugle pyramidale (<i>Ajuga pyramidalis</i>)		5	10				
Trèfle jaune (<i>Trifolium campestre</i>)		5					
<i>Persicaire (Persicaria ssp.)</i>		<i>2</i>					
Sol nu			10				
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)			5	10	5		
Centauree (<i>Centaurea</i> ssp.)					5		
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)					5		
Ronces (<i>Rubus</i> ssp.)					2		5
Vesce (<i>Vicia</i> ssp.)							5
Plantes dominantes	4	7	5	5	7	4	6
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	1	1
Zone humide ?	non						

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

NOIDANS-LE-FEROUX



Au commencement par présenter les résultats des études réalisées dans le cadre de la réalisation du **lotissement rue du Verjoulot**, le PLU prévoyant son extension vers l'Est (zone U constructible de 11 381 m²).

Les sondages géotechniques réalisés en 2007 avaient mis en évidence les niveaux suivants :

"1. Terre végétale

L'épaisseur de cet horizon est d'environ 20 à 40 cm.

2. Remblais

Ils sont constitués de limons à cailloutis calcaires et briques ou de blocs calcaires +/- limoneux et ont été rencontrés jusqu'à 0,60 m en F1 et 3,20 m de profondeur en F3. En F3, il peut s'agir d'un karst qui a été comblé par des remblais.

Comme le montre F3, le site présente par endroit des zones de remblaiements profonds. Dans un tel contexte, il sera possible d'en découvrir d'autres lors de la phase de construction.

3. Limon +/- argileux

Cet horizon constitué de limon +/- argileux brun à brun jaune a été rencontré jusqu'à 0,80 à 6,00 m de profondeur. D'après la carte géologique au 1/50 000 de Port sur Saône, il s'agit de limon de plateau.

4. Blocs +/- Argileux et limoneux

Cet horizon constitué de blocs calcaires +/- argileux et limoneux voire marneux gris à brun a été rencontré jusqu'à 1,20 à 3,50 m de profondeur. D'après la carte géologique au 1/50 000 de Port sur Saône, il s'agit des blocs à matrice argileuse de l'Oligocène.

5. Substratum calcaire

Cet horizon constitué de calcaire +/- altéré a été rencontré jusqu'au refus des sondages soit entre 1,40 à 3,55 m de profondeur. D'après la carte géologique au 1/50 000 de Port sur Saône, il s'agit des calcaires du Jurassique."

Il y a donc absence de niveau argileux hydromorphes (pseudogley, gley) et de tourbes. Les sols ne sont donc pas indicateur de zones humides. La végétation étant constituée d'une prairie mésophile, le dossier Loi sur l'Eau avait conclu à l'absence de zone humide.

Le terrain qui reste constructible sont situé au dessus des secteurs déjà construit.

Point 1– Secteur U en dessous du stade communal :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3400 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U chemin de Lisey :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1400 m²
- Topographie : Légère pente vers le Sud-Ouest
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (j8c)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3 à 7 – Secteur 1AU "Les Grandes Vignes":

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 29 192m²
- Topographie : Légère pente vers le Sud
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire (30 à 50 cm)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 12– Secteur U "Grand Chauffour" :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2136 m²
- Topographie : plane,
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : remblais terreux sur marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 13– Secteur U rue des Vergers :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4 499 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-argileux (50cm) sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 14– Secteur U ruelle Maroz/Garaude :

- Occupation du sol : friche
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 753 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) : remblais



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 15– Secteur U rue de Traves :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4000 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaires et marnes (j8c)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux (30 cm) sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide

Point 16 et 17– Secteur 1AUL Nord de l'étang :

- Occupation du sol : prairie mésophile et **prairie à joncs**
- Code CORINE biotope : 38.11 et 37.2
- Superficie de la zone étudiée = 4000 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaires (j8c)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol argilo-limoneux sur marnes à 80 cm



- **Conclusion zone humide : Une bande de 10 m de large en limite Sud-Ouest, le long du chemin d'exploitation, est humide.**

Zone UE (secteur de l'incinérateur).

Une étude Loi sur l'Eau avait été réalisée pour les bâtiments déjà réalisés dans la partie Ouest de la zone. Le caractère humide des terrains y avait été étudié.

"Etude des sols :

Plusieurs sondages ont été effectués à la tarière manuelle 7 cm. Ils ont montré un sol calcaire assez homogène sur toute la surface du projet, limono-argileux brun en surface, devenant brun-ocre argilo-limoneux avec la profondeur.

L'épaisseur varie de 30 cm (couche de labour) à plus de 1 m et des traces d'hydromorphie peuvent apparaître en dessous de 60 cm (sol argileux).

*En fonction de l'épaisseur de sol et de la teneur d'argile, **la perméabilité est moyenne** (10 mm/h) à faible (1 mm/h). Elle permet l'infiltration des eaux pluviales au niveau de structures de stockages suffisamment dimensionnées.*

*D'après le référentiel pédologique de 2008, ce sol peut être rapproché d'un Calcosol pierreux sur calcaire-argileux. **Il ne s'agit pas d'un sol indicateur de zone humide** au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié (classe Ia de la classification GEPPA).*

Ecologie :

D'après le site internet de la DIREN Franche-Comté, la commune de Noidans-le-Ferroux n'est concernée par aucune zone d'inventaire ou de protection particulière, à part le recensement de zones humides autour du ruisseau, en aval du village.

*Les parcelles concernées par le projet de zone d'activités sont actuellement occupées par du labour, le code Corine Biotope correspondant est **82.11 : Grandes Cultures**.*

Les parcelles 51 et 49 sont utilisées pour des champs de céréales (orges).

La parcelle 52 est utilisée en prairie temporaire plantée de Ray-Grass. On y rencontre aussi du Liseron des champs, de la Carotte sauvage, de la Grande oseille, du Trèfle des prés et de la Petite Camomille.

La parcelle 54 est utilisée en prairie temporaire plantée de Trèfle des prés. On y rencontre aussi du Plantain lancéolé, du Lotier Corniculé, du Liseron des champs et de la Luzerne cultivée.

Un bosquet composé de charmes, d'arbres fruitiers et de chênes est présent sur la parcelle 54.

Il n'y a pas de richesse écologique particulière. **Il ne s'agit pas d'une zone humide dans le sens de l'arrêté du 24 juin 2008.**



Vue des parcelles depuis le Sud-Ouest.

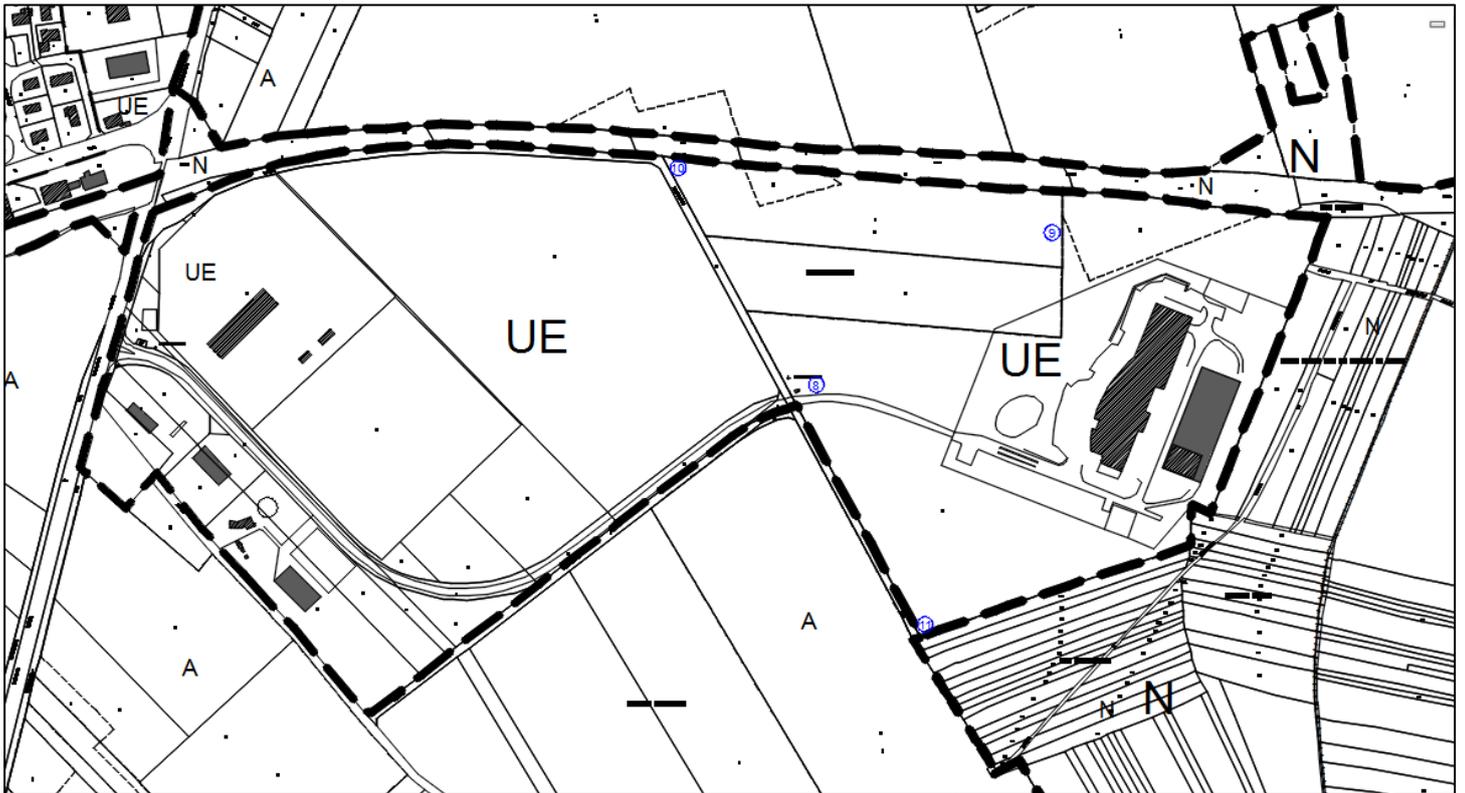


- Sol limono-argileux, brun clair, calcaire, aéré, sur roche à 40 cm
- Sol limono-argileux, brun clair à argilo-limoneux ocre, aéré, profond de plus d'un mètre
- Sol limono-argileux, très caillouteux, sur roche à 30 cm

5 Perméabilité en mm/h

— Limite du projet

A l'occasion du présent projet de PLUi, ces sondages ont été complétés par les points 8 à 11



Point 8 à 11– Secteur UE :

- Occupation du sol : Labour
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 190 000 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le ruisseau de Noidans
- Géologie : calcaires (g1a et g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol limono-argileux calcaire 30 à 50 cm
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide



Tableau 1 : pédologie sur Noidans le ferroux

profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
0-10										niveau brn limono-argileux	niveau brn limono-argileux	remblais terreux niveau limono-argileux				niveau argilo-limoneux brun	sol brun limono-argileux
10-20	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux			sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux caillouteux	sol brun limono-argileux caillouteux					remblais terreux			
20-30					sol brun caillouteux limono-argileux	sol brun caillouteux limono-argileux							sol brun limono-argileux				
30-40	calcaires altérées	calcaires altérées	calcaires altérées	calcaires altérées			calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés	niveau brun/ocre argilo-limoneux	niveau brun/ocre argilo-limoneux	niveau brun argilo-limoneux			calcaires altérées		calcaires altérées
40-50														calcaires altérés		niveau beige argilo-limoneux légèrement hydromorphe	
50-60					calcaires altérés	calcaires altérés				calcaires altérés	calcaires altérés	marnes	calcaires altérés				
60-70																	
70-80																	
80-90																marnes altérées	
90-100																	
100-110																	
110-120																	
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	marnes	calcaires	calcaires	calcaires	marnes	calcaires
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	lla non humide	la non humide				

Tableau 2 : flore identifiée sur Noidans-le-Ferroux et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)	15	10	10	15	10	10											
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5	5		2		2	5				5		5	2			
Pimprenelle (Sanguisorba minor)	5						5										
Oeillet (Dianthus ssp.)	5																
Aigremoine eupatoire (Agrimonia eupatoria)	5																
Prunier (Prunus ssp.)	5						2							5			
Anthriscus commun (Anthriscus caucalis)	2																
Potentille rampante (Potentilla reptans)	5			10	5	5									2	2	5
Eglantier (Rosa canina)	2																
Vulpin des prés (Alopecurus pratensis)	10			10		10											
Pâturin commun (Poa trivialis)		15	15	15	20	15	10						15	20	15	15	15
Ray-grass (Lolium ssp.)		10	10						40		10	20	20	10	20	20	15
Berce commune (Heracleum sphondylium)		5															
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>		5	5										5		5	5	5
Gaillet commun (Galium mollugo)		10	5				5										
Trèfle des prés (Trifolium pratense)		5			5	5						5	5	5	5	5	5
Mousse (Bryophyta)			5		5							15					
Pissenlit (Taraxacum ssp.)				5	5		5	2		5		5	2	10			
Sol nu					5	5		30	30	30	40				5	2	
Potentille faux-fraisier (Potentilla sterilis)							5										
Plantain moyen (Plantago media)								10		10	5	2	5		2		10
Fléole des prés (Phleum pratense)								20		5							
Oseille (Rumex ssp.)									2		5		2				
Cirse (Cirsium ssp.)									2								
Chénopode blanc (Chenopodium album)										5	5					2	
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)											10	15					
Ronces (rubus ssp.)														5			
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)														5			
Lotier corniculé (Lotus corniculatus)																	5
<i>Laiches (Carex)*</i>																	10
<i>Joncs (Juncus ssp.)*</i>																	5
Plantes dominantes	8	7	6	4	6	5	6	2	1	4	5	5	6	7	5	6	7
dont plantes indicatrices	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	1
Zone humide ?	non	Oui	non														

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes



Point 1– Secteur U "Le Village" :

- Occupation du sol : Jardin
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 3657 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j7a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun sableux 50cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 2 à 4– Secteur U Rue Lacordaire :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 6 800 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : la Saône
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun sableux 50 à 80 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Ovanches

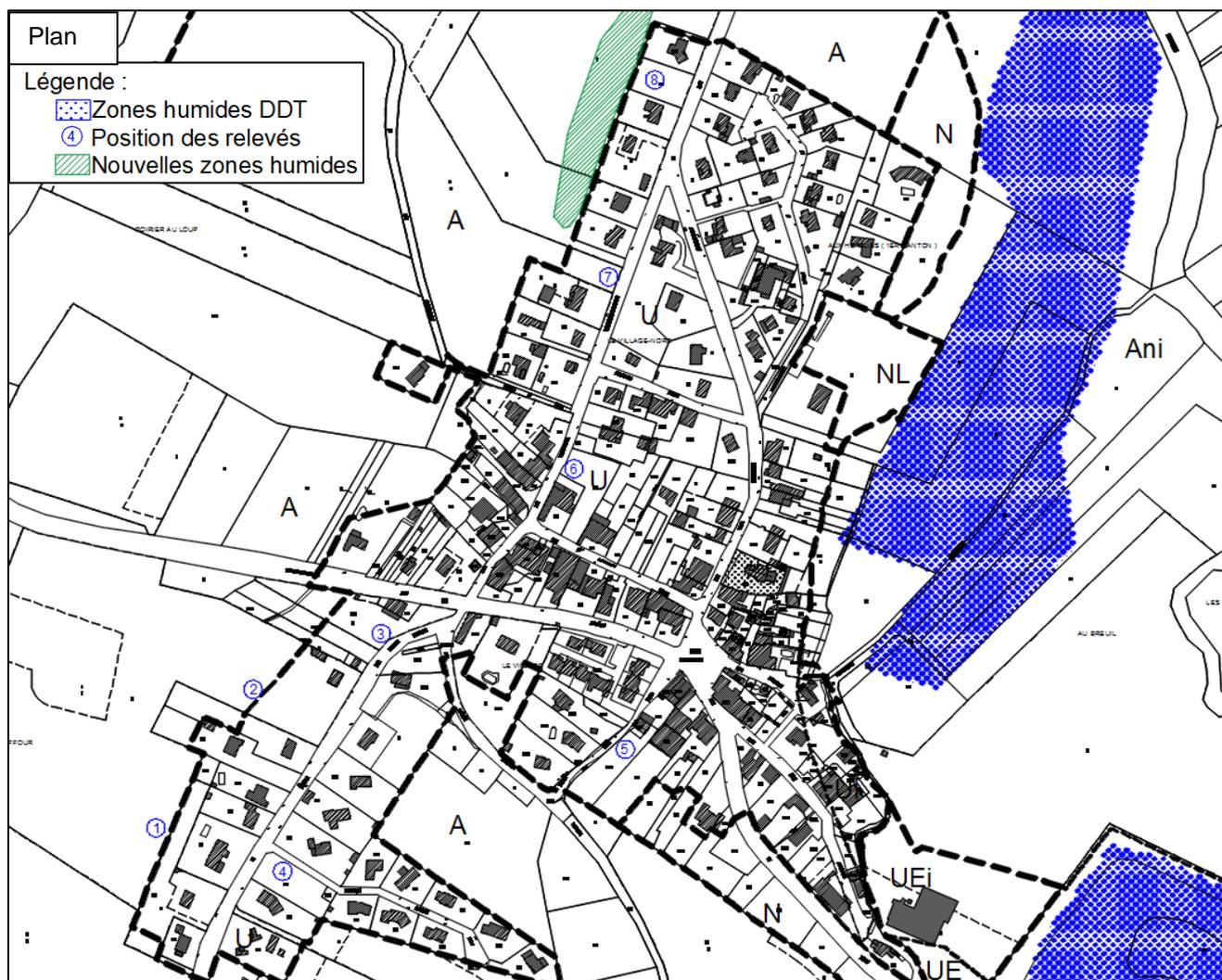
profondeur	1	2	3	4
0-10	sol brun sablo-limono- argileux	sol brun sablo-limono- argileux	sol brun sablo-limono- argileux	sol brun sablo-limono- argileux
10-20				
20-30				
30-40				
40-50				
50-60	galets	galets	galets	galets
60-70				
70-80				
80-90				
90-100				
100-110	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes
110-120				
Substrat	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes	Alluvions anciennes
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Ovanches et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4
Gaillet commun (Galium mollugo)	10		5	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5	10	5	
Géranium à feuilles molles (Geranium molle)	5		2	
Prunier (Prunus ssp.)	2			
Pâturin commun (Poa trivialis)	15	15	15	
Jeunes chênes (Quercus ssp.)	5			
Vulpin des prés (Alopecurus pratensis)	15			
Berce commune (Heracleum sphondylium)	2			
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)		5		5
Trèfle des prés (Trifolium pratense)		5	2	
Pimprenelle (Sanguisorba minor)		2		
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		2		10
Potentille rampante (Potentilla reptans)		5		
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>		<i>2</i>		
Ray-grass (Lolium ssp.)		10	20	
Mousse (Bryophyta)			10	
Chenopode blanc (Chenopodium album)				15
Anthriscus commun (Anthriscus caucalis)				5
Sol nu				50
Plantes dominantes	6	6	5	4
dont plantes indicatrices	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

PONTCEY**Point 1– Secteur U en arrière de la rue du Champ Clément :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2507 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : Durgeon
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U Rue du Champ Clément :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2521 m²
- Topographie : Légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U rue du Champ Clément :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2054 m²
- Topographie : pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 30 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U impasse du Champ Sully :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1522 m²
- Topographie : plane,
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun calcaire 30cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U ruelle de la Croix :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3084 m²
- Topographie : pente vers le Nord-Est
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur éboulis



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6– Secteur U rue de l'Ancienne Forge :

- Occupation du sol : prairie mésophile, jardins
- Code CORINE biotope : 38.11, 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 3800 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : alluvions sur calcaires et marnes (j8a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux 50 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 7– Secteur U rue des Sausottes :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 922 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaires et marnes (j8a)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 8– Secteur U rue de la Charmotte :

- Occupation du sol : prairie fraîche
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1185 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : le Durgeon
- Géologie : calcaires et marnes (j8a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol hydromorphe profond sur marnes



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Pontcey

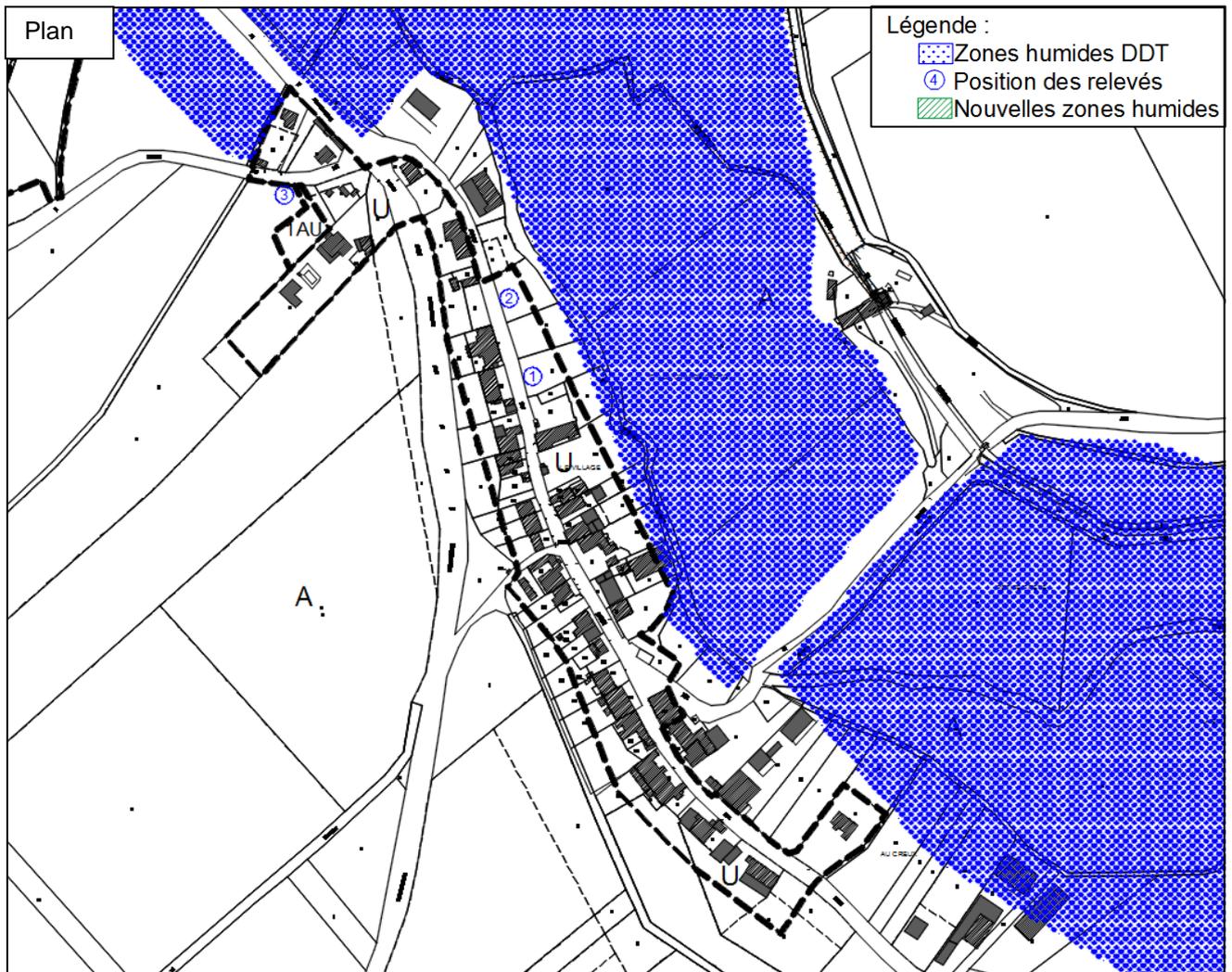
profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8								
0-10	Sol brun calcaire limono-argileux	niveau brun limono-argileux légèrement hydromorphe														
10-20																
20-30																
30-40	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés	éboulis calcaires	calcaires altérés	calcaires altérés	niveau beige argilo-limoneux hydromorphe								
40-50																
50-60																
60-70																
70-80																
80-90																
90-100																
100-110																
110-120																
Substrat									calcaires	marnes						
classement GEPPA									la Non humide	Ila Non humide						

Tableau 2 : flore identifiée sur la Ferrière-les-Scey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)	5	5	10	5				
Ray-grass (<i>Lolium ssp.</i>)	15	15	5		15	20	20	10
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)	10	15				15		10
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	15			15	15		15	10
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	5		5				5	5
Anthriscus commun (<i>Anthriscus caucalis</i>)		2						
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)		5			5		5	5
Mousse (Bryophyta)		5	5	5				
Gaillet jaune (<i>Gallium verum</i>)		2						
Lierre (<i>Hedera helix</i>)			2					
Pissenlit (<i>Taraxacum ssp.</i>)			5					
Vesce (<i>Vicia ssp.</i>)			5					
Lapsane commune (<i>Lapsana communis</i>)			5					
Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>)				10				
Sol nu				5				
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>					5	5	5	10
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)					5			5
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)					5			
Géranium à feuilles molles (<i>Geranium molle</i>)						5		
Cirse (<i>Cirsium ssp.</i>)						2		
Mauve (<i>Malva ssp.</i>)						1		
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)							2	
<i>Joncs (Juncus ssp.)*</i>								5
<i>Laiches (Carex)*</i>								2
Plantes dominantes	5	5	7	5	6	4	5	8
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	1	1	1	2
Zone humide ?	non							

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

LA ROMAINE (Pont-de-Planches, Vezet et Greucourt)**Greucourt****Points 1 et 2 – Secteur U Grande Rue :**

- Occupation du sol : Jardins
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 2624 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Romaine
- Géologie : Alluvions (Fz) sur calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel sur remblais



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3 – Secteur 1AU rue des Vignes :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1 232 m²
- Topographie : pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Alluvions (Fz) sur calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol alluvial profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Vezet

Points 4 à 6 – Secteur 1AU Nord-Est du village :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 10 738 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Marnes (n7)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol rédoxyque en profondeur, non humide
(absence de caractère réductique)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 7 – Secteur U rue de Pont de Planches :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 466 m²
- Topographie : pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Marnes (n7)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Remblais



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 8 et 9– Secteur U rue de l'Ermitage :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 2 534 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



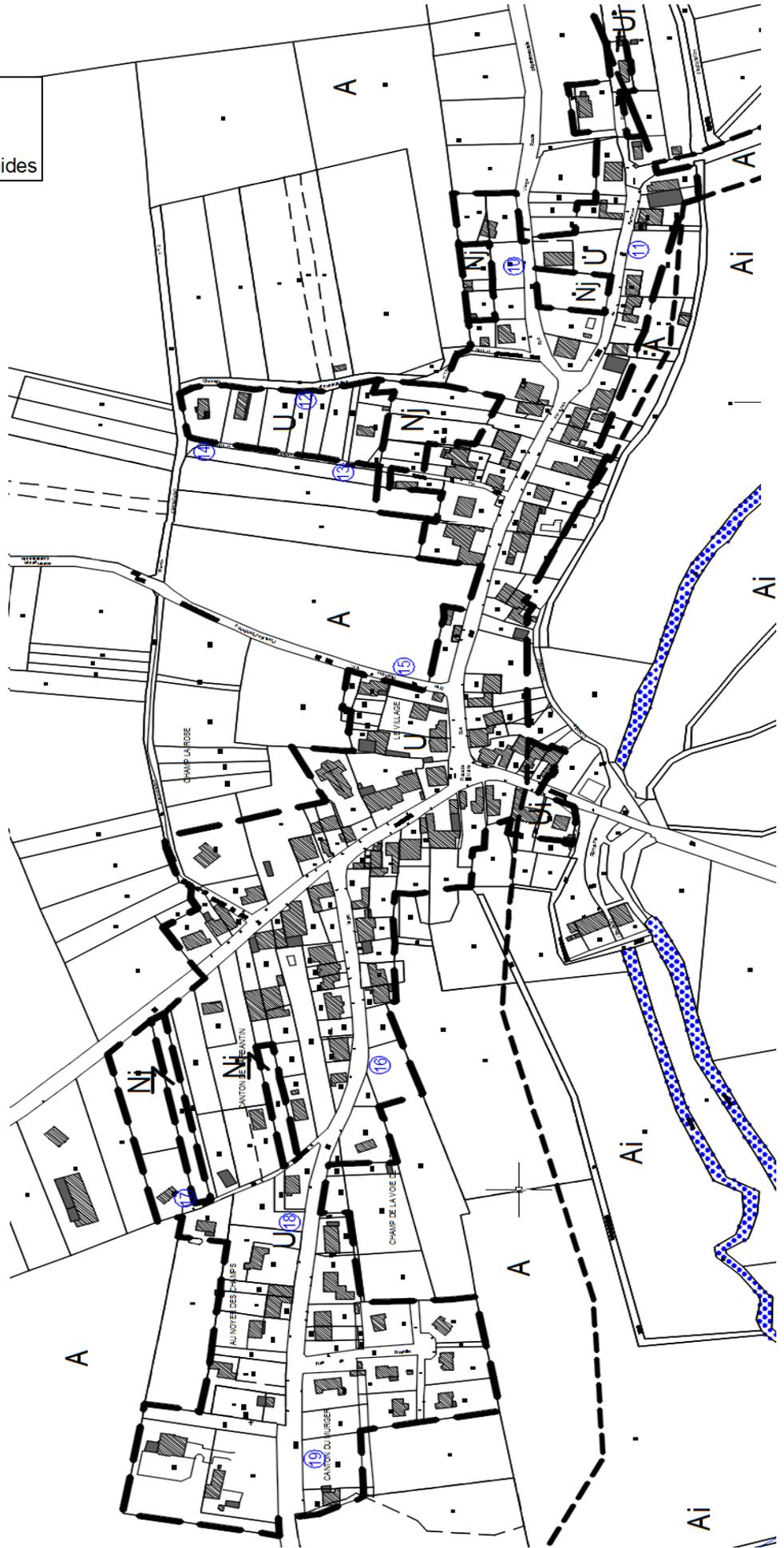
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Pont de Planches

Plan

Légende :

-  Zones humides DDT
-  Position des relevés
-  Nouvelles zones humides



Points 10– Secteur U rue de la Vierge :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 841 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 11– Secteur U rue de la Romaine :

- Occupation du sol : Jardin
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 916 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 12 à 14 – Secteur U rue de la Vignotte :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 3440m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 15– Secteur U rue de Noidans :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 500 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 16– Secteur U rue de Vezet:

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1378 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 17– Secteur U rue de Barbantin :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1000 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 18– Secteur U rue de Vezet :

- Occupation du sol : vergers
- Code CORINE biotope : 83.15
- Superficie de la zone étudiée = 1 279 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 19– Secteur U rue de Vezet :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 898 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : la Romaine
- Géologie : Calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol superficiel calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur La Romaine

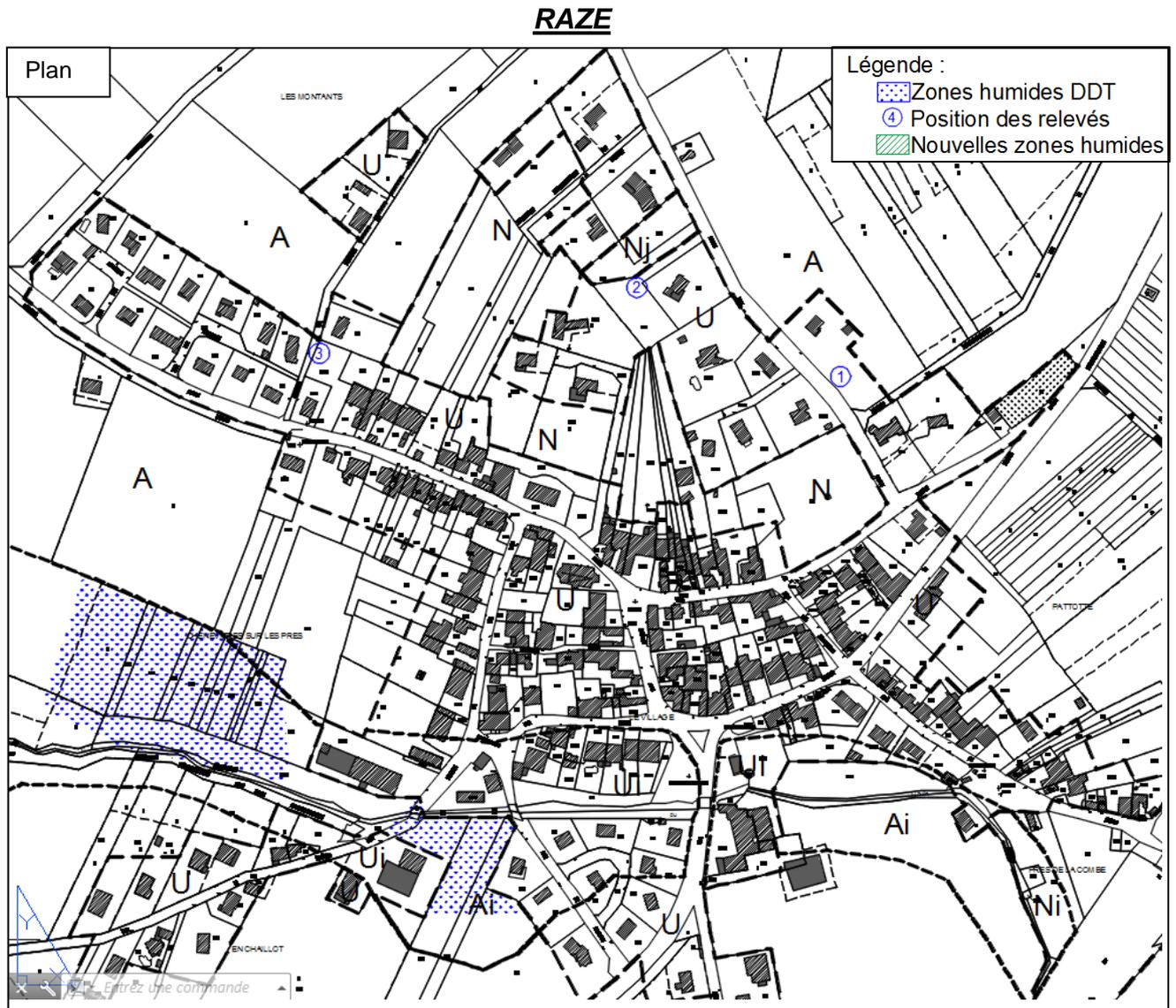
profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
0-10																			
10-20	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux		niveau brun argilo-limoneux hydromorphe	niveau brun argilo-limoneux hydromorphe	niveau brun limono-argileux hydromorphe	sol brun limono-argileux		sol brun limono-argileux										
20-30			niveau limono-sableux brun				remblais	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux										
30-40	remblais	remblais		niveau brun argilo-limoneux hydromorphe						calcaire									
40-50																			
50-60						niveau beige argileux		calcaire	calcaire										
60-70																			
70-80						marnes altérées ?													
80-90			niveau argilo-limono-sableux beige hydromorphe	pseudogley peu marqué	pseudogley peu marqué														
90-100																			
100-110																			
110-120																			
Substrat	remblais	remblais	alluvions	alluvions	alluvions	marnes	remblais	calcaire											
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	III b non humide	IV b non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur La Romaine et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	10					5		5		10									
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)		5							5	5	5		10	2	5	5	5		10
Luzerne cultivée (Medicago sativa)										10									15
Lotier corniculé (Lotus corniculata)										5									
Potentille rampante (Potentilla reptans)		5		5	5		5			5			10	10			2		
Bugle rampant (Ajuga reptans)	5						5			5									
Gaillet commun (Galium mollugo)		5				5		5		5								5	5
Géranium à feuille molle (Geranium molle)	5							5	2	5							5		
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	5	5	10				10	5		2	10		5	10		2	2		
Gaillet jaune (Galium verum)												10							
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)									15			20			15			15	10
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)					2				5			5					5	10	
Laiteron (Sonchus arvensis)												2							
Vesce (Vicia ssp.)												10							
Rejet de Prunier (Prunus ssp.)												2							
Pâturin commun (Poa trivialis)				20	10	20		15	15		15	15	15	20	15	20	20	20	15
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	10	5		5		5	5	5			5		5	10	10		10		
Ronce (Rubus ssp.)													5		2				
<i>Renoncule rampante (Ranunculus reptans)</i>				5	5	5	5	5	2					5					
Renoncule acre (Ranunculus acris)																15			
Oseille (Rumex ssp.)		2												5	2		2		2
Anthriscus commun (Anthriscus caucalis)																2			
Ray-grass (Lolium ssp.)		20	10		20	20		10	10		20						15		
Grande ortie (Urtica dioica)		5						5										5	
<i>Joncs (Juncus ssp.)</i>		1		5	1														
<i>Laiches (Carex ssp.)</i>				5	2														
Crételle (Cynosurus ssp.)				15															
Potentille ansérine (Potentilla anserina)					5														
Cirse (Cirsium ssp.)					5				5										
Plantain moyen (Plantago media)			10			5													
Mousse (Bryophyta ssp.)							10												
Paquerette (Bellis perennis)							5	5											
Vesse de Loup (Fungi ssp.)	2																		
Chénopode blanc (Chenopodium album)			15																
Sol nu			20																
Plantes dominantes	5	7	4	7	6	7	7	10	6	8	5	5	6	4	4	3	5	5	5
dont plantes indicatrices	0	0	0	3	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non																		

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes



Point 1 – Secteur U rue d'Aroz :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 035 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol superficiel (30 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteurs U rue d'Aroz :

- Occupation du sol : friche herbeuse
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 1 912 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol calcaire profond (70 cm)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U impasse des Montants :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1 679 m²
- Topographie : pente vers le Sud
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol caillouteux (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Secteur 1AU – rue de Rosey

Ce secteur, situé à la sortie Sud-Est de la commune, était classé comme humide par la cartographie DREAL. Il a donc fait l'objet d'une étude préalable en 2013, avec relevé de la végétation et étude de sol. Les caractéristiques de sols et de la végétation ont permis de sortir de secteur des zones humides (absence de plantes indicatrices et de sols caractéristiques).

On se reportera à cette étude pour plus de détail (voir annexe du rapport de présentation du présent PLU).

Tableau 1 : pédologie sur Raze

profondeur	1	2	3
0-10	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux
10-20			
20-30			
30-40	calcaire altéré	niveau beige argilo-limoneux légèrement hydromorphe	calcaire altéré
40-50			
50-60			
60-70			
70-80		calcaire altéré	
80-90			
90-100			
100-110			
110-120			
Substrat		calcaire	
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Raze et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	10 %	5 %	5 %
Ray-grass (Lolium ssp.)	20 %		10 %
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5 %		10 %
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5 %	5 %	5 %
Paquerette (Bellis perennis)	2 %		
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	2 %		
Grande ortie (Urtica dioica)	2 %		
Pâturin commun (Poa trivialis)	10 %	20 %	10 %
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)		20 %	5 %
Vesces (Vicia ssp.)		5 %	
Géranium à feuille molle (Geranium molle)		5 %	5 %
Potentille rampante (Potentilla reptans)		2 %	
Pissenlit (Taraxacum ssp.)			5 %
Plantes dominantes	5	6	8
dont plantes indicatrices	1	1	1
Zone humide ?	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide
en gras : plantes dominantes

- parcelle 55 section ZC de Raze.

Une étude a été réalisée en Juillet 2013. Ses observations et conclusions été les suivantes :

1. APPROCHE PEDOLOGIQUE

L'étude a porté sur l'ensemble de la parcelle. Les points de sondages ont été répartis de manière uniforme dans le fond de vallon (partie Nord de la parcelle) et sur le coteau (partie Sud/Sud-Ouest de la parcelle).

La végétation est uniforme (prairie pâturée) et il n'y a pas d'emplacement particulier, à l'exception d'un bosquet dans la partie Sud qui correspond à une doline de dissolution. On notera aussi la présence d'un puits au niveau duquel la nappe est à plus de 7 m de profondeur.

Ces observations (doline, profondeur de la nappe) sont cohérentes avec la carte géologique, qui indique la présence de calcaire sur toute la parcelle (niveau g1a : Sannoisien : calcaire lacustre à Limnées et à Planorbes).



Vue de la zone depuis le Sud-Est

Sondages 1, 3 et 6

Le sol est composé d'un horizon brun, limono-argileux, calcaire, caillouteux, reposant sur des plaquettes de roches calcaires à 30 cm de profondeur.



Il s'agit d'un sol de classe I a selon la classification GEPPA, **non représentatif de zone humide.**



Etude du caractère humide de la parcelle 55 section ZC de la commune de Raze
Position des sondages pédologique

Sondages 2 et 4

Le sol est composé d'un horizon brun, limono-argileux, devenant argilo-limoneux brun-beige en profondeur, légèrement hydromorphe, épais de plus de 1,2 m (colluvions de fond de vallon).



Il s'agit d'un sol de classe I a selon la classification GEPPA, **non représentatif de zone humide.**

Sondage 5, 7 et 8

Le sol est composé d'un horizon brun, limono-argileux, calcaire, caillouteux, reposant sur des plaquettes de roches calcaires à 70 cm de profondeur.



Il s'agit d'un sol de classe I a selon la classification GEPPA, **non représentatif de zone humide.**

Sondage 9, 10 et 11

Le sol est composé d'un horizon brun, argilo-limoneux, épais de 30 cm, reposant sur une marne (?) en place. Ce secteur plus argileux correspond au sommet de plateau, occupé par de la forêt.



Il s'agit d'un sol de classe la selon la classification GEPPA, **non représentatif de zone humide.**

Conclusions :

La parcelle correspond à une prairie sèche à fraîche, sur calcaire et colluvions calcaire. Les eaux s'infiltrent rapidement, comme le montre la présence de la doline, sans donner lieu à des stagnations ou ruissellements, sauf pour les pluies exceptionnelles. La nappe présente dans les calcaires est profonde et n'a pas d'influence sur le sol.

La zone n'est pas humide.

2. APPROCHE FLORISTIQUE

Les relevés floristiques ont été effectués de manière aléatoire, aucune zone particulière ne permettant de délimiter au premier abord la présence de zone humide au sein de la prairie. 6 relevés ont été effectués dans la zone d'étude.

L'unité d'échantillonnage correspond à un cercle d'un rayon de 2 pas (les relevés étant effectués au sein d'une prairie). Les relevés floristiques ont portés plus particulièrement sur la partie basse de la parcelle d'intérêt.



Localisation des relevés floristiques

Les résultats sont présentés dans le tableau page suivante.

Autres observations sur la zone :

La prairie est bordée par une haie au nord, composée principalement du charme (*Carpinus betulus*), de l'érable champêtre (*Acer campestre*), du noisetier (*Corylus avellana*)... La strate herbacée est composée du gaillet gratteron (*Galium aparine* L.), de la stellaire holostée (*Stellaria holostea*), de la capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa pastoris*)...

Conclusion :

Les relevés floristiques n'ont révélés la présence d'aucunes espèces végétales caractéristique des zones humides, mentionnées à l'annexe 2.1.2 de l'arrêté du 24 juin 2008, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

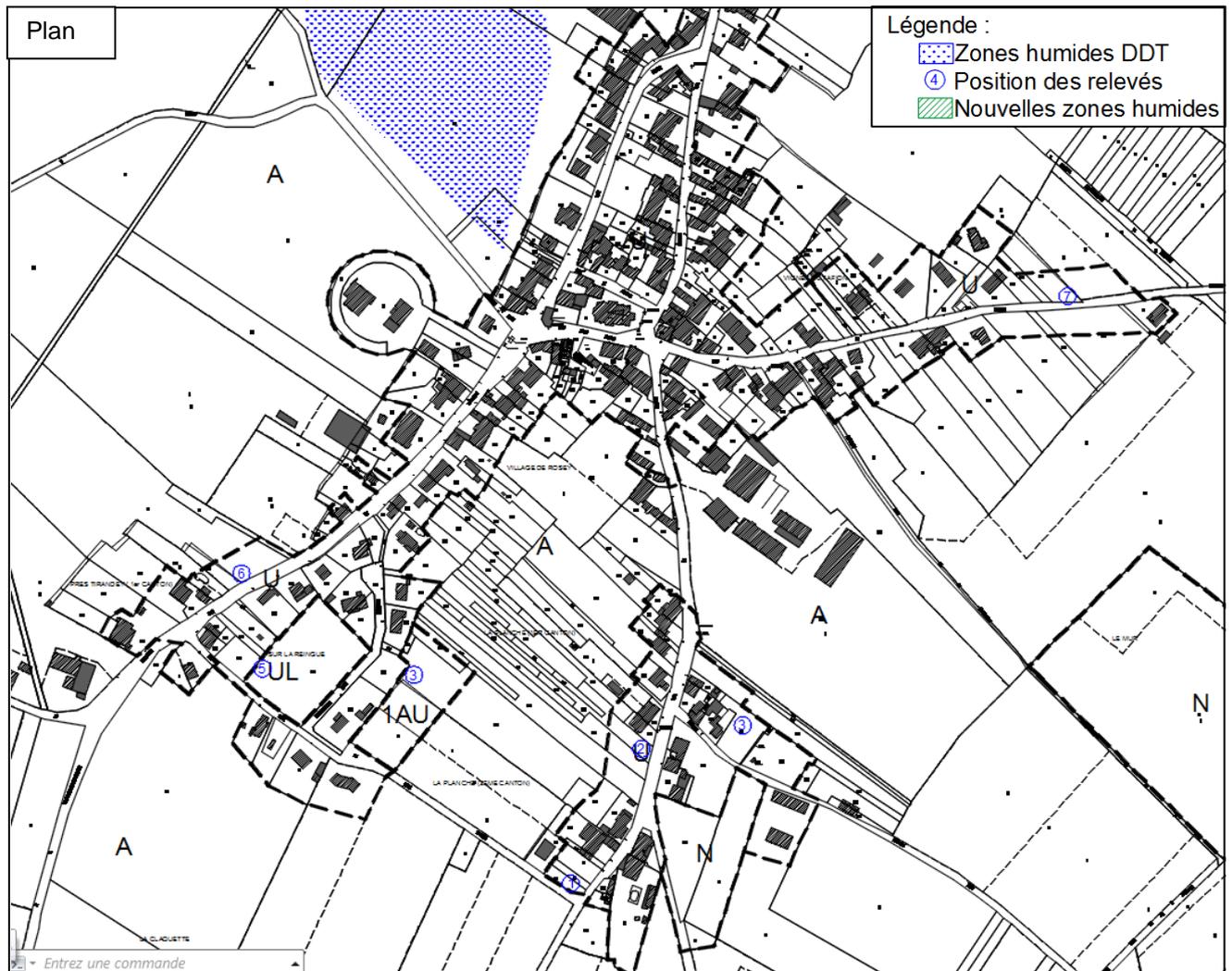
3. CONCLUSION GENERALE

Les résultats des sondages pédologiques et des relevés floristiques n'ont pas mis en évidence de caractère humide sur la zone d'intérêt.

Au vu de ces analyses, le caractère humide n'étant pas avéré, la zone en question devrait faire l'objet d'un déclassement.

N° relevé	Surface prospectée	Recouvrement totale	Strate	Recouvrement strate	Nom commun	Nom scientifique	Recouvrement de l'espèce (%)	Recouvrement de l'espèce (%)	Espèces indicatrices zones humides (*)
1	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	50	50	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	25	75	
					Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	15	90	
					Pissenlit	<i>Taraxacum officinale L.</i>	5	95	
					Crételle commune	<i>Cynosorus cristatus</i>	2	97	
					Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	2	99	
2	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	1	100	
					Ray-grass anglais/lvraie vivace	<i>Lolium perenne L.</i>	70	70	
					Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	10	80	
					Crételle commune	<i>Cynosorus cristatus</i>	5	85	
					Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	5	90	
					Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense subsp. pratense</i>	5	95	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	3	98	
					Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	1	99	
3	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	1	100	
					Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	30	30	
					Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	30	60	
					Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense subsp. pratense</i>	25	85	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	10	95	
					Céaiste sp	<i>Cerastium sp</i>	2	97	
					Pissenlit	<i>Taraxacum officinale L</i>	2	99	
4	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	1	100	
					Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	40	40	
					Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	30	70	
					Graminées		10	80	
					Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense subsp. pratense</i>	10	90	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	5	95	
					Chardon	<i>Carduus sp.</i>	3	98	
					Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	1	99	
5	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Céaiste sp	<i>Cerastium sp.</i>	1	100	
					Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	40	40	
					Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense subsp. pratense</i>	20	60	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	10	70	
					Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	5	75	
					Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	5	80	
					Ray-grass anglais/lvraie vivace	<i>Lolium perenne L.</i>	5	85	
					Pissenlit	<i>Taraxacum officinale L.</i>	5	90	
					Crételle commune	<i>Cynosorus cristatus</i>	5	95	
					Plantain majeur	<i>Plantago major L.</i>	3	98	
					Véronique sp./ des champs ?	<i>Veronica arvensis</i>	1	99	
					Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	1	100	
6	Cercle de 2 pas de rayon	100%	H	100%	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	1	100	
					Renoncule de Fries, Bouton d'or	<i>Ranunculus acris subsp friesianus</i>	20	20	
					Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	20	40	
					Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense subsp. pratense</i>	20	60	
					Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	15	75	
					Plantain majeur	<i>Plantago major L.</i>	10	85	
					Pissenlit	<i>Taraxacum officinale L.</i>	8	93	
					Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	5	98	
					Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	1	99	
					Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	1	100	

H : Herbacée

ROSEY**Point 1 – Secteur U rue de la Reigne :**

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 126 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argileux à beige argilo-limoneux. Légèrement hydromorphe.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteurs U rue de Mailley :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 902 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol calcaire superficiel (30 cm)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U Chemin du Tarey :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 3 656 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (j1c)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol caillouteux (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur 1AU Rue de la Reingue :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 6 217 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol caillouteux (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U rue de la Reigne :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 750 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (j9)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux à beige argilo-limoneux. Légèrement hydromorphe.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6– Secteur U Rue de Boulouin :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1500 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol caillouteux (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 7– Secteur U Rue de Vesoul :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4578 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy-le-Ferroux
- Géologie : calcaire (j1c)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux à beige-ocre argilo-limoneux. Non hydromorphe.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Raze

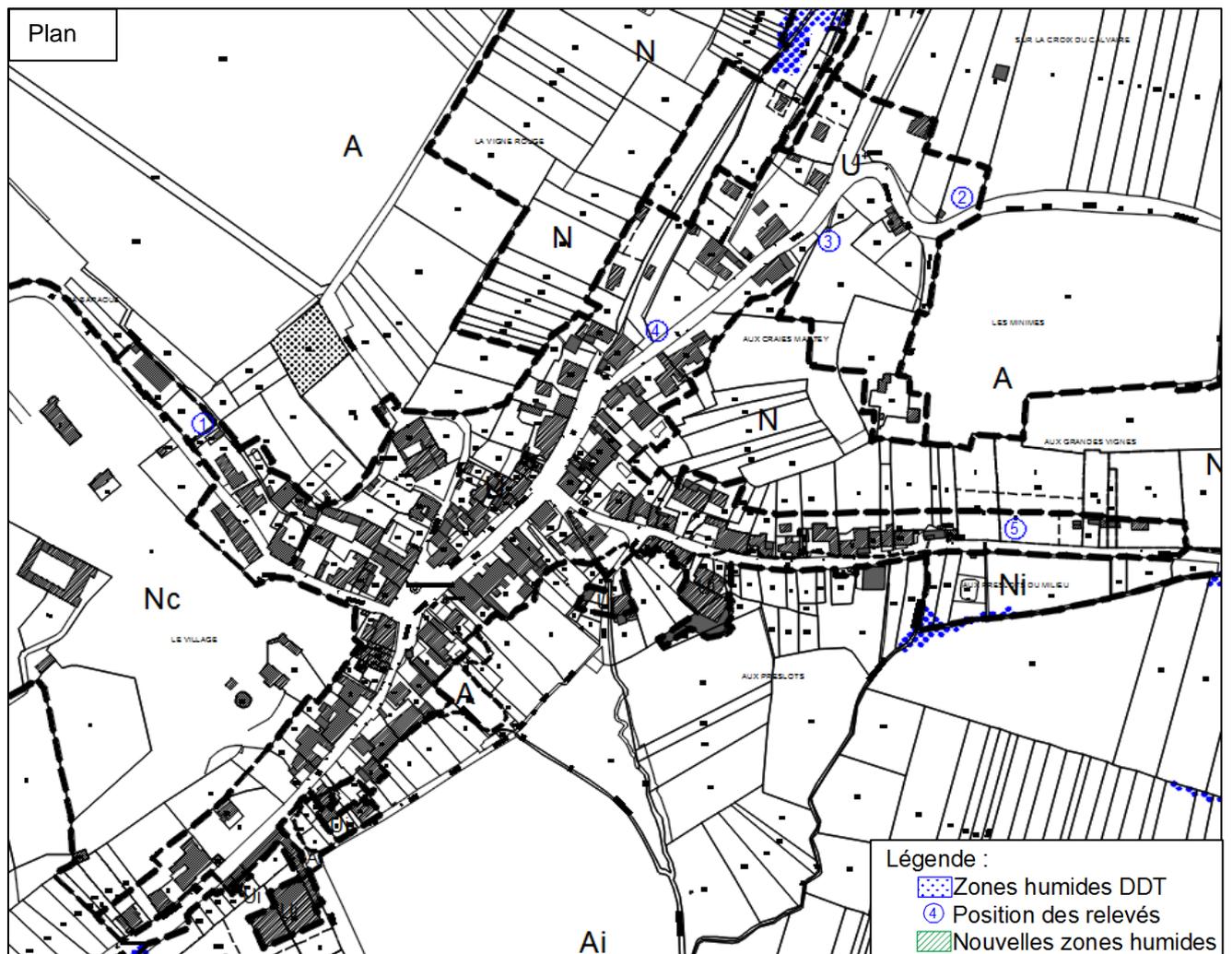
profondeur	1	2	3	4	5	6	7
0-10	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux	niveau brun limono-argileux
10-20							
20-30							
30-40	niveau beige argilo-limoneux légèrement hydromorphe	calcaire altéré	calcaire altéré	calcaire altéré	niveau beige argilo-limoneux légèrement hydromorphe	calcaire altéré	niveau beige/ocre argilo-limoneux
40-50							
50-60							
60-70							
70-80							
80-90							
90-100							
100-110	calcaire altéré						calcaire altéré
110-120							
Substrat	calcaire	calcaire	calcaire	calcaire	calcaire	calcaire	calcaire
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Raze et pourcentage de recouvrement :

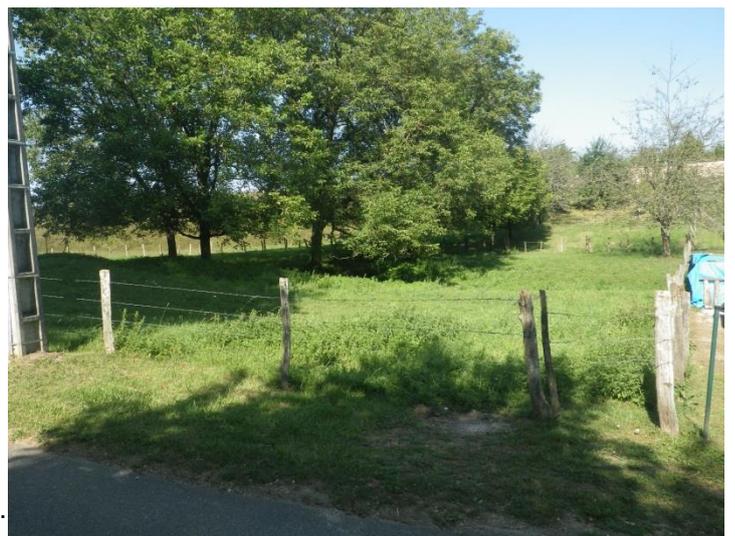
Espèces	1	2	3	4	5	6	7
Pimprennelle (Sanguisorba minor)	10 %		2 %	10 %			
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	10 %	5 %	2 %	5 %	5 %	5 %	5 %
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5 %	5 %		2 %	5 %		5 %
Sol nu	5 %						5 %
Gaillet commun (Galium mollugo)	5 %		5 %				
Potentille rampante (Potentilla reptans)	2 %		5 %		2 %	2 %	5 %
Pâturin commun (Poa trivialis)	15 %	15 %	10 %	10 %	10 %		15 %
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)		10 %		10 %			
Plantain moyen (Plantago media)		5 %					
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>		5 %	2 %			10 %	5 %
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		2 %			2 %		5 %
Géranium à feuille molle (Geranium molle)			5 %		5 %		
Ronce (Rubus ssp.)			5 %				
Lotier corniculé (Lotus corniculatus)				5 %			
Mousse (Bryophyta)					10 %		5 %
Ray-grass (Lolium ssp.)						25 %	
Paquerette (Bellis perennis)						5 %	
Plantes dominantes	6	6	5	5	5	4	8
dont plantes indicatrices	0	1	0	0	0	1	1
Zone humide ?	non						

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

RUPT-SUR-SAONE**Point 1– Secteur U Rue de la Garenne :**

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 699 m²
- Topographie : Petit vallon s'arrêtant sur un fossé en limite Nord-Est
- Bassin versant : ruisseau de Rupt
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux 50 cm sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2– Secteur U route des Minimes:

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1869 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : ruisseau de Rupt
- Géologie : calcaire (j6 et j7b)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 30 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3– Secteur U route des Minimes :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 6 901 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : ruisseau de Rupt
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-argileux sur calcaire à 30 cm



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 4– Secteur U rue de la Dame Blanche:

- Occupation du sol : jardins clos
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1283 m²
- Topographie : plane, ruisseau passant canalisé au droit de la zone.
- Bassin versant : ruisseau de Rupt
- Géologie : colluvions
- Etude pédologique (voir tableau) : remblais terreux (canal)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5– Secteur U rue de la Fontenotte :

- Occupation du sol : Friche herbacée
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 1445 m²
- Topographie : pente marquée vers le Sud
- Bassin versant : ruisseau de Rupt
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol superficiel sur éboulis calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur la Ferrière-les-Scey

profondeur	1	2	3	4	5
0-10	sol limono-argileux brun calcaire	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux	sol caillouteux
10-20					éboulis
20-30		calcaires altérés	calcaires altérés	remblais terreux	
30-40					
40-50	calcaires altérés				
50-60					
60-70					
70-80					
80-90					
90-100					
100-110					
110-120					
Substrat	Calcaires	Calcaires	Calcaires	Remblais	Eboulis
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur la Ferrière-les-Scey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5
<i>Menthe à feuille ronde (Mentha suaveolens)*</i>	5				
Cirse (Cirsium ssp.)	5				
Grande ortie (Urtica dioica)	10				
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5			5	
Berce commune (Heracleum sphondylium)	5	2			
Plantain moyen (Plantago media)	2				
Potentille rampante (Potentilla reptans)	5	5	2	5	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5				
Vesce (Vicia ssp.)	5				
Pâturin commun (Poa trivialis)	20		15		15
Ray-grass (Lolium ssp.)		20			
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)		5		5	
Oseille (Rumex ssp.)		2			
Mousse (Bryophyta)		5	10	10	
Oxalys (Oxalys ssp.)		5			
Rejet de chêne (Quercus ssp.)		2	2		
Vulpin (Alopecurus arvensis)			15		
Rejet de fruitier (Prunus ssp.)			2		5
Sol nu			5	5	
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)				15	
Trèfle des prés (Trifolium pratense)				5	
Ronces (Rubus ssp.)					30
Aigremoine eupatoire (Agrimonia eupatoria)					5
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)					10
Plantes dominantes	8	5	4	7	3
dont plantes indicatrices	2	0	0	1	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide
en gras : plantes dominantes



Légende :
Zones humides DDT
Position des relevés
Nouvelles zones humides

On présentera d'abord les relevés de sols et de végétation réalisés antérieurement au présent PLUi, dans le cadre de dossiers Loi sur l'Eau, pour des secteurs qui ne sont toujours pas construits.

Points A, B et C – Secteur U lotissement Haut Chanois :

"- Pédologie :

Plusieurs sondages ont été effectués à la tarière manuelle en Mai 2008. Ils ont montré un sol limono-argileux, brun calcaire, sur marnes entre 20 et 70 cm. **Il ne correspond pas à un sol de zone humide** au sens de l'arrêté du 24 juin 2008, n'étant ni tourbeux, ni à pseudo-gley ou à gley.

En effet, ce sol, bien que globalement imperméable, n'est cependant pas marqué par des stagnations d'eau grâce à la pente relativement importante présente sur toute la surface étudiée. En revanche, des circulations d'eau hypodermique (dans l'épaisseur du sol) ont pu être observées en provenance des terrains amonts.

En période de pluie, des ruissellements superficiels ont lieu.

- Ecologie :

La zone prévue est actuellement occupée par une prairie pâturée permanente améliorée (fertilisation et possiblement semis de graminées et/ou de trèfles).

Les plantes dominantes sont les graminées, notamment le brome dressé et le ray-grass, mais on notera une forte présence de renoncule rampante (*Ranunculus repens*), de trèfle violet (*Trifolium pratense*) et de pissenlit (*Raraxacum officinale*).

De manière plus ponctuelle, on notera aussi la présence de *Lychnis fleur de coucou* (*Silene flos-cuculi*), *céraiste vulgaire* (*Cerastium vulgatum*) et de *véronique de perse* (*Veronica persica*).

Parmi les espèces représentatives, la renoncule rampante est la seule plante indicative de zone humide d'après l'arrêté du 24 juin 2008. Elle ne représente cependant que 10 à 15 % de la strate herbacée.

Le code Corine Biotope correspondant est **38.11** : Pâturage mésophile continu.



Vue de la zone depuis le Nord-est.



Vue de la zone depuis le Sud-est.

La zone, bien que présentant des signes de présence d'eau, **ne peut pas être considérée comme une zone humide**, ceci en grande partie à cause de la pente (8%) qui empêche des stagnations prolongées d'eau. Les sols ne sont pas marqués par la présence de gley, pseudo-gley ou tourbe et la végétation ne présente que quelques espèces indicatrices de zones humides."

Points D, E, F – Secteur UY de la Maze :

"- Pédologie :

Plusieurs sondages ont été effectués au tractopelle afin d'étudier la nature du sol et d'effectuer des tests de perméabilité. Ils ont montré quatre types de sols :

- En limite avec la forêt, à l'Est, on trouve un sol sablo-limoneux, profond de 3 m minimum, qui occupe le fond de talweg. Ce sol est un lieu de ruissellement assez important, dans l'épaisseur du sol et en surface (arrivées d'eau depuis la forêt). Hors période de pluie importante, l'ensemble des débits ruisselants s'infiltre dans le sable à ce niveau.

- Au centre, entre la crête et le talweg, on a un sol limono-sableux, reposant sur les marnes à faibles profondeurs.

- Sur le haut de la petite crête, on trouve un sol profond de 1 à 2 m, reposant sur une dalle rocheuse (marnes), mais essentiellement argilo-limoneux.

- En limite avec la route, à l'Ouest, on trouve un sol limono-argileux, caillouteux, sur calcaires. Au Nord, le sol est profond (3 m de profondeur), au Sud, le sol est superficiel (50 cm), directement sur la dalle calcaire.

- Ecologie :

Au niveau écologique, les parcelles s'inscrivent plus dans les plateaux calcaires de Combeaufontaine que dans la vallée de la Saône. Elles sont en lisière de zone urbanisée, mais à près de 200 m du bâtiment le plus proche et en bordure de forêt. Malgré la proximité de la carrière, elles doivent servir de lieu de nourrissage aux petits et aux gros gibiers.

Cependant, avant réalisation de la zone d'activités, les parcelles étaient occupées par des cultures sur toute leur surface, à l'exception d'un petit bosquet dans le coin Sud-Ouest, aussi leur intérêt réel est limité.

Le code Corine Biotope correspondant est 82.11 : Grandes Cultures.

Le projet est situé sur un sol relativement perméable en partie haute (calcaire) ainsi que dans le talweg (sable). De plus, la pente empêche la stagnation des ruissellements provenant de l'amont, aussi **les parcelles du projet ne constituent pas une zone humide.**

On notera cependant la présence, dans le coin Est, d'une mare forestière de 150 m² qui a été creusé pour servir d'abreuvoir et, au niveau de la perte temporaire, d'une bande d'herbes hautes de 450 m²."

Points 1 à 6 – Secteur A rue du Port sur Saône :

- Occupation du sol : labour
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 30 000 m²
- Topographie : Légère pente vers le Sud-Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-sablo-argileux profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 7 à 10 – Secteur 1AU chemin des Vignes :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 18 000 m²
- Topographie : Pente vers le Sud
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) :
Sol brun limono-argilo-sableux sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 11 et 23 – Secteur 1AU rue de la Croix de Pierre :

- Occupation du sol : labour
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 14 000 m²
- Topographie : Légère pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) :
sol caillouteux superficiel sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 12 à 14 – Secteur A Sur la voie de Rupt :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 7000 m²
- Topographie : Pente vers l'Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol caillouteux superficiel sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 15 – Secteur U Route de Ferrières :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5088 m²
- Topographie : Pente vers le Sud
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Marnes (j4)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sablo-argileux profond, sur éboulis.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 16 – Secteur U rue du Vernois :

- Occupation du sol : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1684 m²
- Topographie : Pente vers le Sud
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Marnes (j4)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-argilo-sableux, légèrement hydromorphe sur éboulis



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 17 – Secteur U lotissement du Clos de Saône :

- Occupation du sol : bosquet et jardin
- Code CORINE biotope : 84.3 et 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 4969 m²
- Topographie : Pente vers le Sud
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sablo-argileux, sur éboulis.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 18 – Secteur U Grand rue du Bourg :

- Occupation du sol : jardins
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 4969 m²
- Topographie : Pente vers le Sud
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol remblayé sur la plupart des parcelles sinon, brun sombre limono-sablo-argileux.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 19 – Secteur U centre du village :

- Occupation du sol : jardins
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 15 592 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j2 et j3)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-sablo-argileux, sur alluvions.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 20 – Secteur U rue derrière les Murs :

- Occupation du sol : jardins
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 4 500 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j3)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol brun limono-sableux, sur remblais.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 21 – Secteur U rue de la Fontaine Lorie :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1848 m²
- Topographie : Pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) : sol limono-argileux caillouteux sur éboulis



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 22 – Secteur 1AUa au Champ du Bas :

- Occupation du sol : pâtures mésophiles et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 3058 m²
- Topographie : Pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : Calcaire (j2)
- Etude pédologique (voir tableau) : Sol brun limono-argileux sur calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Scey-sur-Saône

profondeur	A	B	C	D	E	F	1	2	3	4	5	6	7	8	9														
0-10	niveau brun sombre limoneux	niveau sablo- argileux hydromorphe	niveau limono- argileux brun	Sol brun sablo- limoneux profond	Sol limono- argilo-sableux hydromorphe	Sol limono- argileux, caillouteux	sol limono- argilo-sableux quelques cailloux calcaires	sol limono- argilo-sableux quelques cailloux calcaires	sol limono- argilo-sableux quelques cailloux calcaires	sol limono- argilo-sableux quelques cailloux calcaires	niveau limono- sableux brun aéré	sol limono- sableux brun aéré	sol limono- argileux brun aéré	sol limono- argileux brun aéré	sol limono- argileux brun aéré														
10-20																													
20-30	marnes altérées ocre/rouge										niveau argilo- limoneux gris ocre hydromorphe					marnes altérées grises	marnes altérées ocre/rouge	marnes altérées grises	marnes altérées										
30-40																													
40-50	marnes altérées ocre/rouge										niveau argilo- limoneux gris ocre hydromorphe					marnes altérées grises	marnes altérées ocre/rouge	marnes altérées grises	marnes altérées										
50-60																													
60-70	marnes altérées ocre/rouge										niveau argilo- limoneux gris ocre hydromorphe					marnes altérées grises	marnes altérées ocre/rouge	marnes altérées grises	marnes altérées										
70-80																													
80-90	marnes altérées ocre/rouge										niveau argilo- limoneux gris ocre hydromorphe					marnes altérées grises	marnes altérées ocre/rouge	marnes altérées grises	marnes altérées										
90-100																													
100-110	marnes altérées ocre/rouge	niveau argilo- limoneux gris ocre hydromorphe	marnes altérées grises	marnes altérées ocre/rouge	marnes altérées grises	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées	marnes altérées													
110-120																													
Substrat	marnes	marnes	marnes	alluvions	marnes	calcaires	alluvions	alluvions	alluvions	alluvions	marnes	alluvions	colluvions	colluvions	calcaires														
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide														

.../...

profondeur	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
0-10	sol limono-argileux brun caillouteux	sol limono-argileux brun caillouteux	sol limono-argileux brun caillouteux											
10-20				sol limono-argileux brun caillouteux	sol limono-argileux brun caillouteux						sol brun aéré limono-sableux	sol brun limono-argileux		sol brun limono-argileux
20-30						sol brun aéré limono-sablo-argileux quelques cailloux	sol limono-argilo-sableux légèrement hydromorphe	sol limono-sablo-argileux	sol brun sombre aéré limono-argilo-sableux				sol brun limono-argileux	
30-40	calcaires altérés					sol brun aéré limono-sablo-argileux	remblais calcaires	calcaires altéré		calcaires altéré				
40-50														
50-60							marnes altérées	cailloux calcaires	cailloux calcaires				calcaires altéré	
60-70														
70-80						calcaire altéré				alluvions				
80-90														
90-100														
100-110														
110-120														
Substrat				calcaires	calcaires	calcaires	marnes	marnes	remblais	alluvions	remblais	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA				la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide
	calcaires	calcaires	calcaires											
	la non humide	la non humide	la non humide											

Tableau 2 : flore identifiée sur Scey-sur-Saône et pourcentage de recouvrement :

Espèces	A,B,C	D,E,F	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)														5 %	5 %	5 %	10 %		10 %	5 %	5 %		5 %			
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)										5 %							5 %				5 %		5 %			
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	5 %																2 %		2 %		2 %	5 %	2 %			
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	10 %									5 %	5 %	5 %		5 %	5 %	5 %	5 %		2 %					2 %		
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	20 %																5 %	10 %	2 %	10 %	2 %	5 %	5 %	5 %		
Ray-grass (Lolium ssp.)																	15 %	20 %		20 %	10 %	10 %	10 %	10 %	15 %	
Mousse (Bryophyta)																	5 %			10 %	25 %					
<i>Joncs aggloméré (Juncus conglomeratus)*</i>																		5 %								
Potentille rampante (Potentilla reptans)										5 %	5 %	5 %		5 %	5 %	5 %		5 %	15 %				5 %	5 %		
Ronce (Rubus ssp.)																		5 %	2 %							
Sol nu		90 %			40 %	40 %	40 %	40 %					30 %						2 %		5 %		10 %			
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)																				5 %						
Bugle rampant (Ajuga reptans)																				5 %						
Pâturin commun (Poa trivialis)										30 %	25 %										20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %
Paquerette (Bellis perennis)																					5 %					
Plantain moyen (Plantago media)																						10 %				
Gaillet rude (Galium pumilum)																						5 %				
Eglantier (Rosa canina)																								2 %		
Grande Ortie (Urtica dioica)			5 %	2 %																				2 %		
Gaillet commun (Galium mollugo)			20 %	5 %										30 %	30 %		5 %								15 %	
Pimprenelle (Sanguisorba minor)																									10 %	
Lotier corniculé (Lotus corniculatus)																									5 %	
Géranium à feuille molle (Geranium molle)			10 %	5 %										2 %	2 %	2 %										
Mousse (Bryophyta)			5 %																							
Gesse (Lathyrus)			2 %	2 %																						
Colza (Brassica napus)					60 %	60 %	60 %	60 %																		
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)										20 %				20 %	20 %											
Jeunes pin s														5 %	5 %											
Blé (Triticum ssp.)																									70 %	
Ciboulette (Allium schoenoprasum)																2 %	2 %									
Véronique de perse (Veronica persica)	1 %																									
<i>Lychnis fleur de coucou (Lychnis flos cuculi)*</i>	2 %																									
Céraistre vulgaire (cerastium vulgatum)	1%																									
Brome dressé (Bromus erectus)	30 %																									
Plantes dominantes	4	0	4	4	1	1	1	1	2	4	5	5	1	4	3	3	6	5	4	4	6	7	6	4	5	
dont plantes indicatrices	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Zone humide ?	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

SOING-CUBRY-CHARENTENAY**Charentenay**

Point 1 – Secteur U rue de la Croix Chevillot :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2 635m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : alluvions (Fy) sur calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteurs U rue de la Croix Chevillot :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1213 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : alluvions (Fy) sur calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : remblais calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

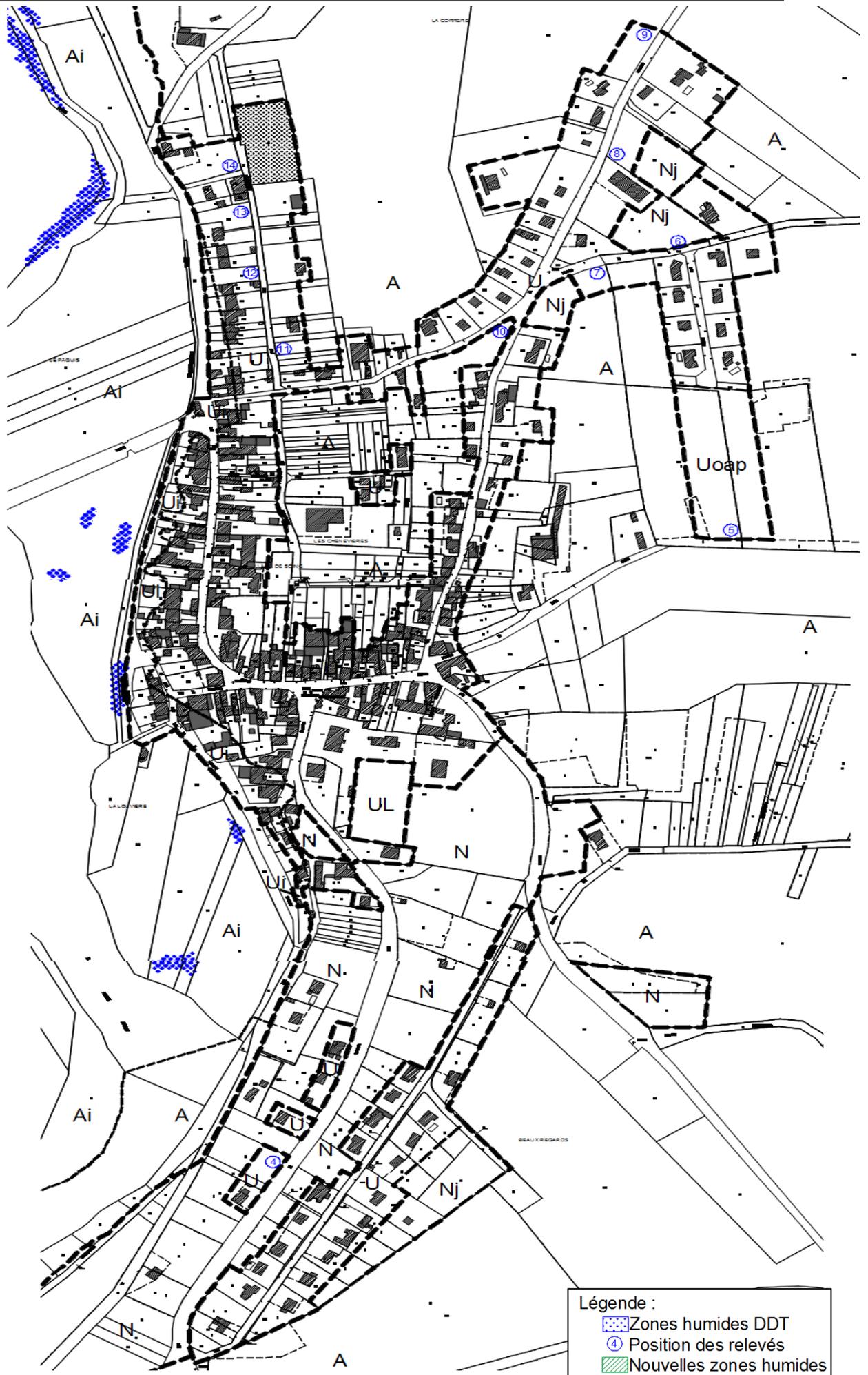
Points 3 – Secteur U rue des Genevriers :

- Occupation du sol : labours
- Code CORINE biotope : 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 937 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : alluvions (Fy) sur calcaire (j7b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Soing



Point 4 – Secteur U rue du Tumulus :

- Occupation du sol : taillis de frênes
- Code CORINE biotope : 41.3
- Superficie de la zone étudiée = 1337 m²
- Topographie : forte pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur éboulis ou remblais



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5 – Secteurs Uoap :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 13 052 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j8a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 6 et 7– Secteur U chemin de la Chèvre :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4000 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord-Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 8 et 9 – Secteur U rue de Bellevue :

- Occupation du sol : prairie et labour
- Code CORINE biotope : 38.11 et 82.11
- Superficie de la zone étudiée = 5 500 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 10 – Secteurs A rue du Bélier :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.31
- Superficie de la zone étudiée = 1000 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 11 à 13 – Secteurs U rue des Chenevières:

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5762 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : éléments soliflués sur calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur calcaire altéré.



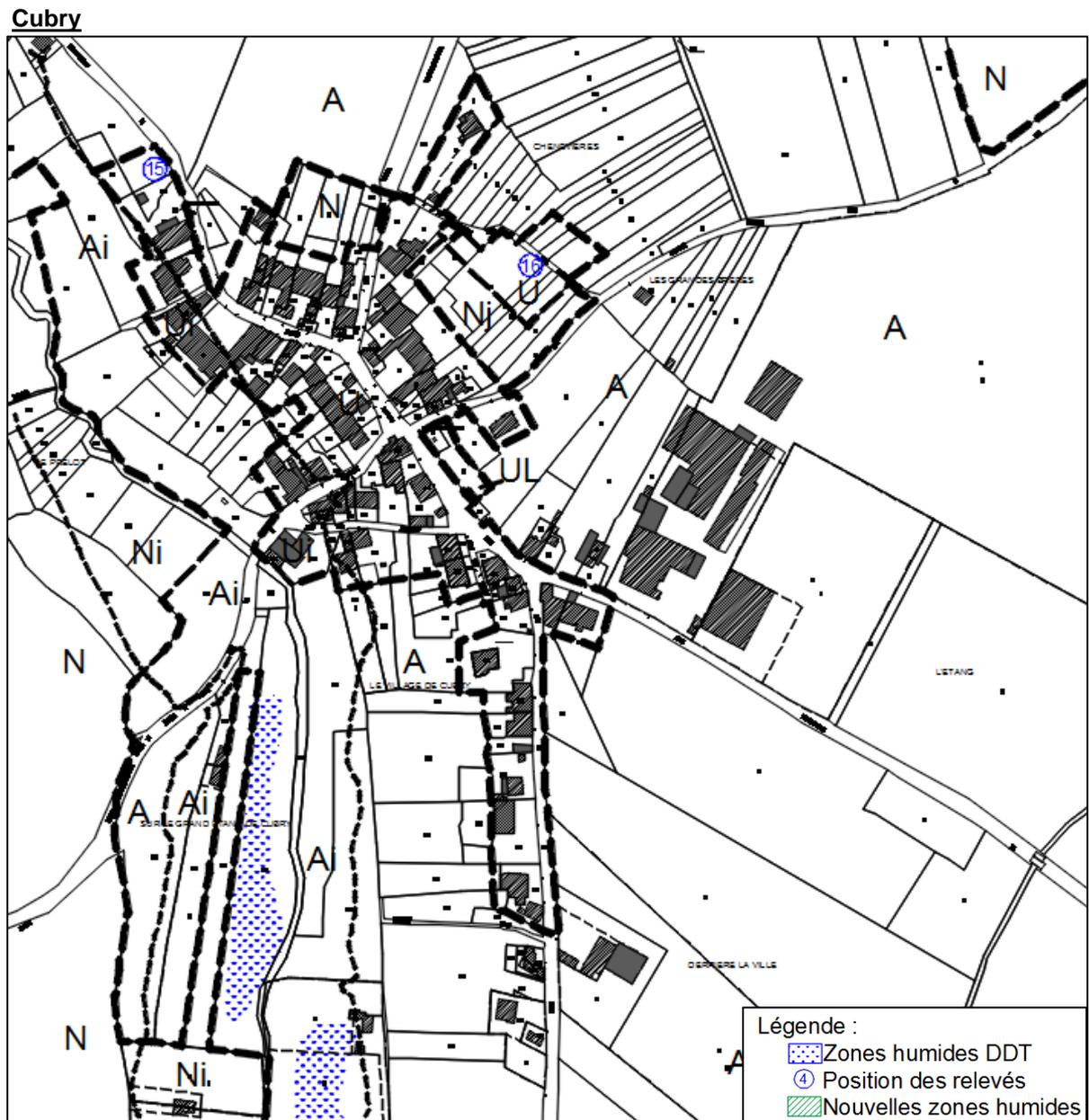
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 14 – Secteurs U rue du Breuil :

- Occupation du sol : prairie
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2060 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : éléments soliflués sur calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol sableux profond



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Point 15 – Secteurs U promenade de la Saône :

- Occupation du sol : prairie
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1257 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : alluvions (Fy)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : remblai calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 16 – Secteurs U rue du Sureau :

- Occupation du sol : vergers
- Code CORINE biotope : 83.151
- Superficie de la zone étudiée = 3050 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : alluvions (Fy)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : sol brun sur calcaire
- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.



Tableau 1 : pédologie sur Soing-Cubry-Charentenay :

profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
0-10	sol brun limono-argileux calcaire	remblais	sol brun limono-sablo-argileux	sol brun limono-argileux calcaire	sol brun limono-argileux calcaire	sol brun limono-sableux	sol brun limoneux	sol brun limoneux	sol brun limono-argileux calcaire						sol brun limoneux remblais ?			
10-20				calcaires altérés			calcaires altérés	calcaires altérés										
20-30				calcaires altérés			calcaires altérés	calcaires altérés										
30-40																	calcaires altérés	calcaires altérés
40-50																		
50-60	calcaires altérés												sol brun limoneux remblais ?					
60-70														calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés		
70-80																	calcaires altérés	calcaires altérés
80-90														calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés		
90-100																	calcaires altérés	calcaires altérés
100-110														calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés		
110-120																	calcaires altérés	calcaires altérés
Substrat	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires		calcaires	calcaires	calcaires	alluvions	calcaires	calcaires		
classement GEPPA	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide		la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide	la Non humide		

Tableau 2 : flore identifiée sur Soing-Cubry-Charentenay et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	5 %	5 %				5 %								5 %	5 %	
Gailllet jaune (<i>Gallium verum</i>)	5 %							5 %								
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)	5 %			15 %												
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	5 %					5 %	10 %				10 %	5 %	10 %	15 %		
Ray-grass (<i>Lolium ssp.</i>)	20 %				15 %	20 %	10 %	20 %		20 %	15 %	15 %	15 %	10 %	10 %	15 %
Oseille (<i>Rumex ssp.</i>)	2 %	5 %														
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	5 %				5 %						5 %	10 %	5 %			5 %
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	15 %	15 %			25 %		10 %	20 %		20 %	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %
Vulpin (<i>Alopecurus pratensis</i>)		15 %														
Sol nu		5 %	100 %						40 %	5 %						
Plantain moyen (<i>Plantago media</i>)		5 %					5 %					5 %	2 %			
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)		5 %		35 %												5 %
Ronces (<i>Rubus ssp.</i>)				25 %												
Frênes (<i>Fraxinus ssp.</i>)				10 %												
Robinier faux-acacias (<i>Robinea pseudacacia</i>)				10 %				2 %								
Gailllet commun (<i>Gallium mollugo</i>)					5 %	5 %								5 %		5 %
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>					5 %	5 %										
Bugle rapant (<i>Ajuga reptans</i>)					5 %											
Rejet de prunier (<i>Prunus ssp.</i>)						2 %		2 %								
Centauree (<i>Centaurea ssp.</i>)							5 %								2 %	
Mousse (Bryophyta ssp.)							25 %				5 %		5 %			
Gesse (<i>Lathyrus ssp.</i>)							5 %								5 %	
Pissenlit (<i>Taraxacum ssp.</i>)								5 %				5 %				
Anthriscus commun (<i>Anthriscus caucalis</i>)								5 %								
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)										10 %	10 %	5 %	5 %			
Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>)										10 %	5 %			5 %		
Géranium à feuilles molles (<i>Geranium molle</i>)																5 %
Colza (<i>Brassica napus</i>)									60 %							
Plantes dominantes	6	7		2	6	5	4	5	1	4	4	6	6	6	4	6
dont plantes indicatrices	0	0		0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non		non												

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

TRAVES

Plan



Légende :

-  Zones humides DDT
-  Position des relevés
-  Nouvelles zones humides

Point 1 et 2 – Secteur U entre les lotissements Bearegard et Beausoleil :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 6528m²
- Topographie : Pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficielle (30 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 3 – Secteurs U lotissement Beausoleil :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1267 m²
- Topographie : pente forte vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficielle (30 cm) sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 4 – Secteur U rue de l'Oranger :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1530 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : limons des plateaux (LP)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol limono-sablo-argileux, hydromorphe



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5 – Secteur U rue Poirier Bénéit :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 4832 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : limons des plateaux (LP)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel (30 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 6 – Secteurs U rue des Ecoles :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5705 m²
- Topographie : légère pente vers l'Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : limons des plateaux (LP)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel (30 cm) sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 7 – Secteur U rue du Lavoir :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3822 m²
- Topographie : Combe vers l'Est
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : sol brun caillouteux, remblai en partie basse



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 8 – Secteur U rue du Mouterot :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3146 m²
- Topographie : pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j8a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficielle (20 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 9 – Secteurs U rue de la Forge :

- Occupation du sol : friche herbacée
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 1001 m²
- Topographie : pente marquée vers l'Ouest
- Bassin versant : La Saône
- Géologie : calcaire (j7c)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Remblais calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 10 et 11 – Secteurs 1AULi "le Gravier" :

- Occupation du sol : friche arbustive
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 20 000m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : La Saône (zone inondable)
- Géologie : remblais sur alluvions
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Remblais calcaire grossier



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.
Passage d'un ruisseau en limite Est.

Tableau 1 : pédologie sur Traves :

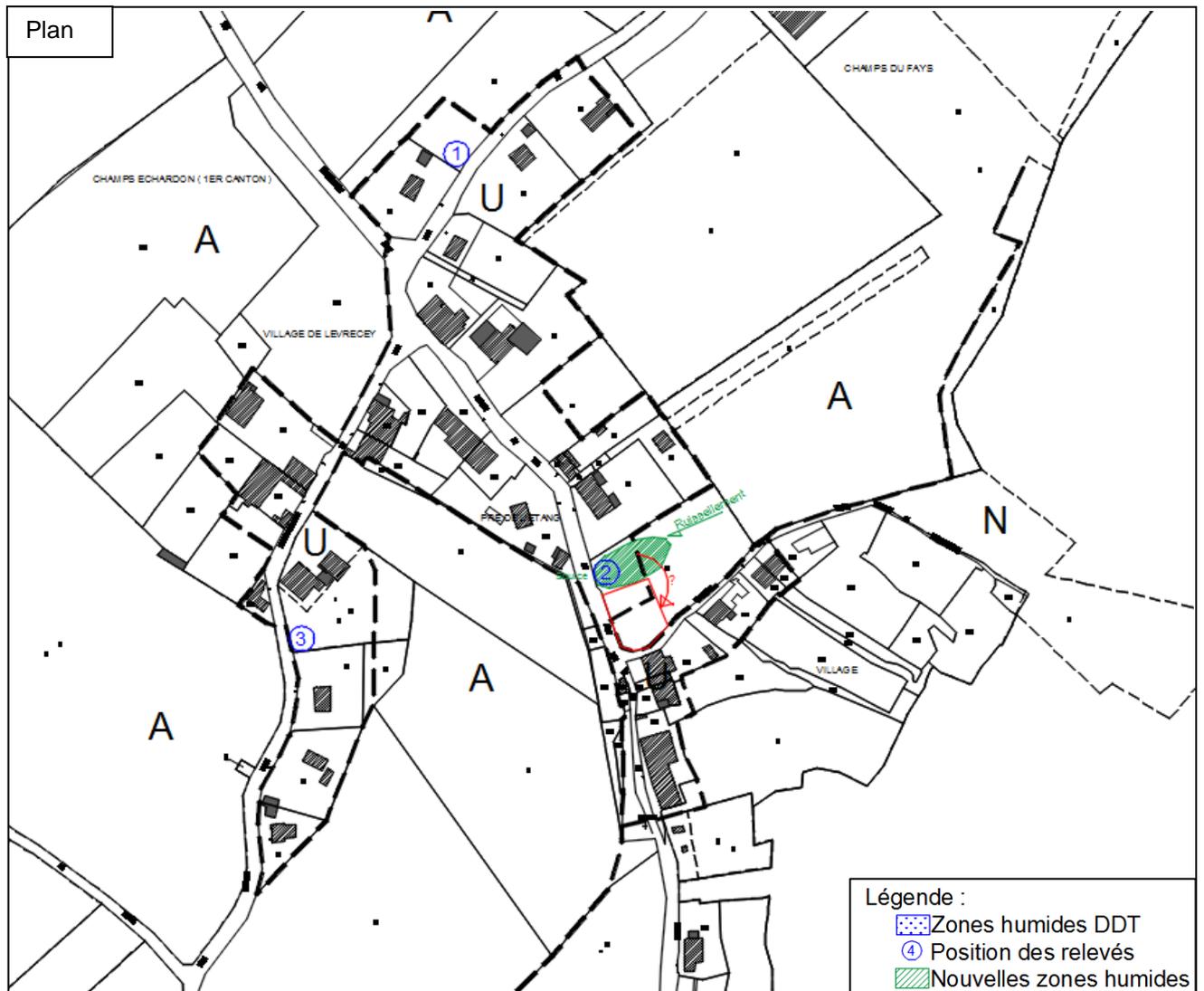
profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
0-10	sol brun calcaire limono-argileux	sol brun calcaire limono-argileux	sol brun calcaire limono-argileux	sol limono-sablo-argileux brun à ocre hydromorphe en profondeur	sol brun calcaire limono-argileux	sol brun argilo-limoneux	sol brun						
10-20							Remblais	calcaires altérés	Remblais			remblais calcaire grossiers (éléments décimétrique)	
20-30							Remblais	calcaires altérés	Remblais				
30-40	calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés	marnes altérées	calcaires altérés	calcaires altérés				sol beige argileux légèrement hydromorphe			
40-50													
50-60													
60-70													
70-80													
80-90													
90-100													
100-110													
110-120												sol beige hydromorphe	
Substrat	Calcaires	Calcaires	Calcaires	Marnes	Calcaires	Calcaires	Remblais calcaires	Calcaires	Remblais calcaires	alluvions ou remblais argileux	Remblais calcaires		
classement GEPPA	I a non humide	I a non humide	I a non humide	I a non humide	I a non humide	I a non humide	I a non humide	I a non humide					

Tableau 2 : flore identifiée sur Traves et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Oseille (Rumex ssp.)	5										
Grande Ortie (Urtica dioica)	10	10					10		10	10	
Centauree (Centaurea ssp.)	5				5	5					
Ronces (Rubus ssp.)	5	2	10	10					10	10	15
Liseron des champs (Convolvulus arvensis)	5	5	2						5		
Origan (Origanum ssp.)	5	5									
Gaillet commun (Galium mollugo)	5		5		10	10			10		
Grand plantain (Plantago major)	2										
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	2	5	2	15	5	5	2				
Gesse (Lathyrus ssp.)	2										
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5		5		10	10	5				
Géranium à feuilles molles (Geranium molle)	5			5							
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		10					10				
Potentille rampante (Potentilla reptans)		5					10	5			
Vergerette (Erigon ssp.)		10									
Primrenelle (Sanguisorba minor)			10								
Mousse (Bryophyta ssp.)			5				5	15		5	10
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>				2	5	5					
Cirse (Cirsium ssp)				5			2	1			
Rejet de prunier (Prunus ssp.)				5			2	2	2		
<i>Joncs (Juncus acutiflorus)*</i>				2							
Achillée millefeuille (Achillea millefillium)					5						
Pâturin commun (Poa trivialis)					15	15		15			
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)					10	10		15			
Ray-grass (Lolium ssp.)						15					
Anthriscus commun (Anthriscus caucalis)								5			
Eglantier (Rosa canina)									5		5
Vulpin (Alopecurus pratensis)									15		
Patience à feuilles obtuses (Rumex obtusifolius)										20	
Matricaire inodore (Matricaria perforata)											10
Sol nu										35	15
Plantes dominantes	9	7	5	5	8	5	5	5	6	4	4
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non										

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

VELLEQUINDRY-ET-LEVRECEY**LEVRECEY :**

Point 1 – Secteur U rue du Fays :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 000 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : Ruisseau de Levrecey
- Géologie : argiles à chailles sur calcaire (j1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficielle (30 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteur U rue du Pré de l'Etang :

- Occupation du sol : prairie à laiche et joncs
- Code CORINE biotope : 37.2
- Superficie de la zone étudiée = 1 000 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : Ruisseau de Levrecey
- Géologie : marnes (I 7b-8)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol hydromorphe, nappe remontant à moins de 50 cm



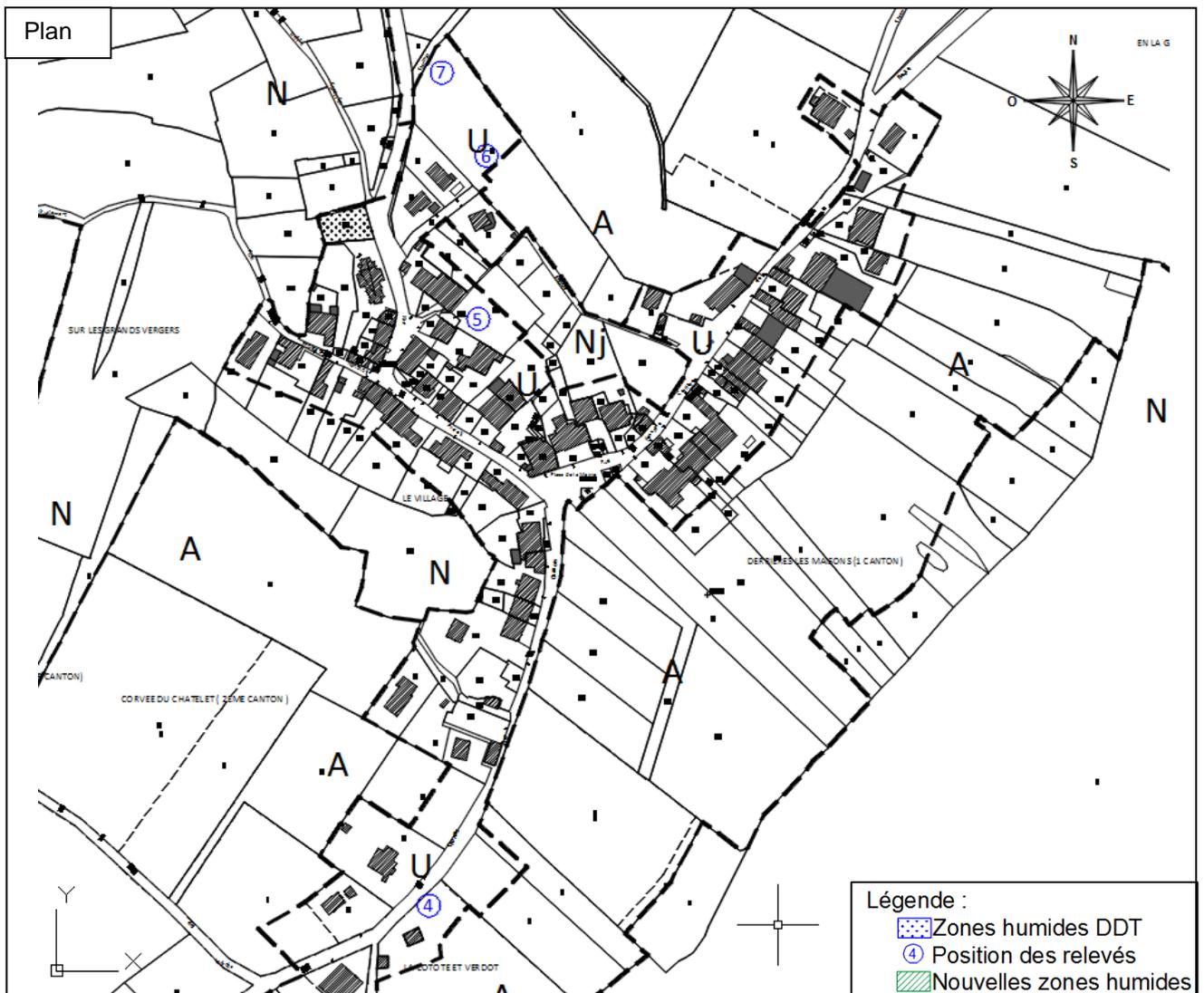
- **Conclusion zone humide** : Secteur en fond de vallon, recevant des ruissellements important en provenance de l'Est. **Zone Humide** (critère sol et flore). **La zone constructible a été déplacée en dehors du secteur humide (flèche rouge sur la carte page précédente).**

Point 3 – Secteur U rue du 5 janvier 1871 :

- Occupation du sol : jardin entretenu
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1 765 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : Ruisseau de Levrecey
- Géologie : marnes (I 7b-8)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol profond (70 cm), argileux, sur marnes.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

VELLEGUINDRY :**Point 4 – Secteurs U rue du Chanois :**

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2 800 m²
- Topographie : Pente vers le Nord-Est
- Bassin versant : Ruisseau de Velleguindry
- Géologie : calcaire (j1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficielle (30 cm) sur calcaire altéré.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 5 – Secteurs U rue des Prélots :

- Occupation du sol : jardin et friche herbeuse
- Code CORINE biotope : 85.31 et 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 1 966 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Levrecey
- Géologie : calcaire (j1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Sol superficielle (30 cm) sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 6 et 7 – Secteur U sortie Nord :

- Occupation du sol : pâture continue
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 3 000 m²
- Topographie : Plane
- Bassin versant : Ruisseau de Levrecey
- Géologie : calcaire (j1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Sol caillouteux (30 à 70 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Velleguindry-et-Levrecey :

profondeur	1	2	3	4	5	6	7	
0-10	niveau calcaire limono-argileux brun	niveau limono-argileux brun sombre hydromorphe dès la surface	niveau limono-argileux brun	niveau calcaire limono-argileux brun	niveau calcaire limono-argileux brun	niveau calcaire limono-argileux brun	niveau brun limono-argileux cailloueux non hydromorphe	
10-20								
20-30								
30-40	Calcaire altéré (cailloux)	niveau argilo-limoneux brun très hydromorphe	niveau argilo-limoneux beige légèrement hydromorphe	Calcaire altéré (cailloux)	Calcaire altéré (cailloux)	Calcaire altéré (cailloux)		
40-50								
50-60								
60-70	nappe à 60cm.	Marnes altérées						Calcaire altéré (cailloux)
70-80								
80-90								
90-100								
100-110								
110-120								
Substrat	Calcaire	Marnes	Marnes	Calcaire	Calcaire	Calcaire	Calcaire	
classement GEPPA	la non humide	VI c Humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	

Tableau 2 : flore identifiée sur Vellegunidry et Levrecey et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>	5 %	15 %	5 %	5 %	2 %	5 %	5 %
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5 %	5 %	5 %	5 %		5 %	5 %
Plantain moyen (Plantago media)	2 %						
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)	5 %		5 %	10 %	5 %		
Cirse (Cirsium ssp)	2 %						
Pissenlit (Taraxacum ssp.)	5 %		5 %	5 %		5 %	5 %
Ray-grass (Lolium ssp.)	15 %	10 %	10 %	15 %	20 %	15 %	15 %
Pâturin commun (Poa trivialis)		15 %		15 %		10 %	5 %
Oseille (Rumex ssp.)		2 %					
<i>Laiches (Carex ssp.)*</i>		5 %					
<i>Joncs (Juncus acutiflorus)*</i>		5 %					
Bugle rampante (Ajuga reptans)			2 %				
Avoine élevée (Arrhenatherum elatius)					10 %		
Dactyle aggloméré (Dactylis glomerata)							10 %
Plantes dominantes	5	6	5	6	4	5	6
dont plantes indicatrices	1	3	1	1	1	1	1
Zone humide ?	non	Oui	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

VELLE-LE-CHATEL

Points 1, 2, – Secteur U rue Saint André :

- Occupation du sol : pâture
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2 800 m²
- Topographie : Pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Baignotte
- Géologie : calcaire (g1b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 3, 4 , 5 et 6 – Secteur 1AU rue Saint-André :

- Occupation du sol : prairie de fauche et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 3 000 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : La Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun calcaire



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 7 – Secteur U rue de Saint-André :

- Occupation du sol : prairie de fauche et jardins
- Code CORINE biotope : 38.11 et 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 2000 m²
- Topographie : légère pente vers le Sud-Ouest
- Bassin versant : La Baignotte
- Géologie : calcaire (g1a)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 8 – Secteur Uoap rue Pierre-Joseph :

- Occupation du sol : prairie de fauche et vergers
- Code CORINE biotope : 38.11 et 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 4 000 m²
- Topographie : pente marquée vers l'Ouest
- Bassin versant : La Baignotte
- Géologie : calcaire (g1P)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun sur calcaire.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Velle-le-Chatel :

profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8
0-10	sol brun aéré limono- argileux	sol brun aéré limono- argileux	sol brun aéré limono- argileux	sol brun aéré limono- argileux	niveau brun aéré limono- argileux	niveau brun sombre limono- argileux	niveau brun aéré limono- argileux	sol brun aéré limono- argileux
10-20								
20-30								
30-40	cailoux calcaires	cailoux calcaires	cailoux calcaires	cailoux calcaires	niveau brun légèrement hydromorph e	cailoux calcaires	niveau brun légèrement hydromorph e	cailoux calcaires
40-50								
50-60								
60-70								
70-80								
80-90								
90-100								
100-110								
110-120								
Substrat				calcaire	calcaire	calcaire	calcaire	
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide				

Tableau 2 : flore identifiée sur Velle-le-Chatel et pourcentage de recouvrement :

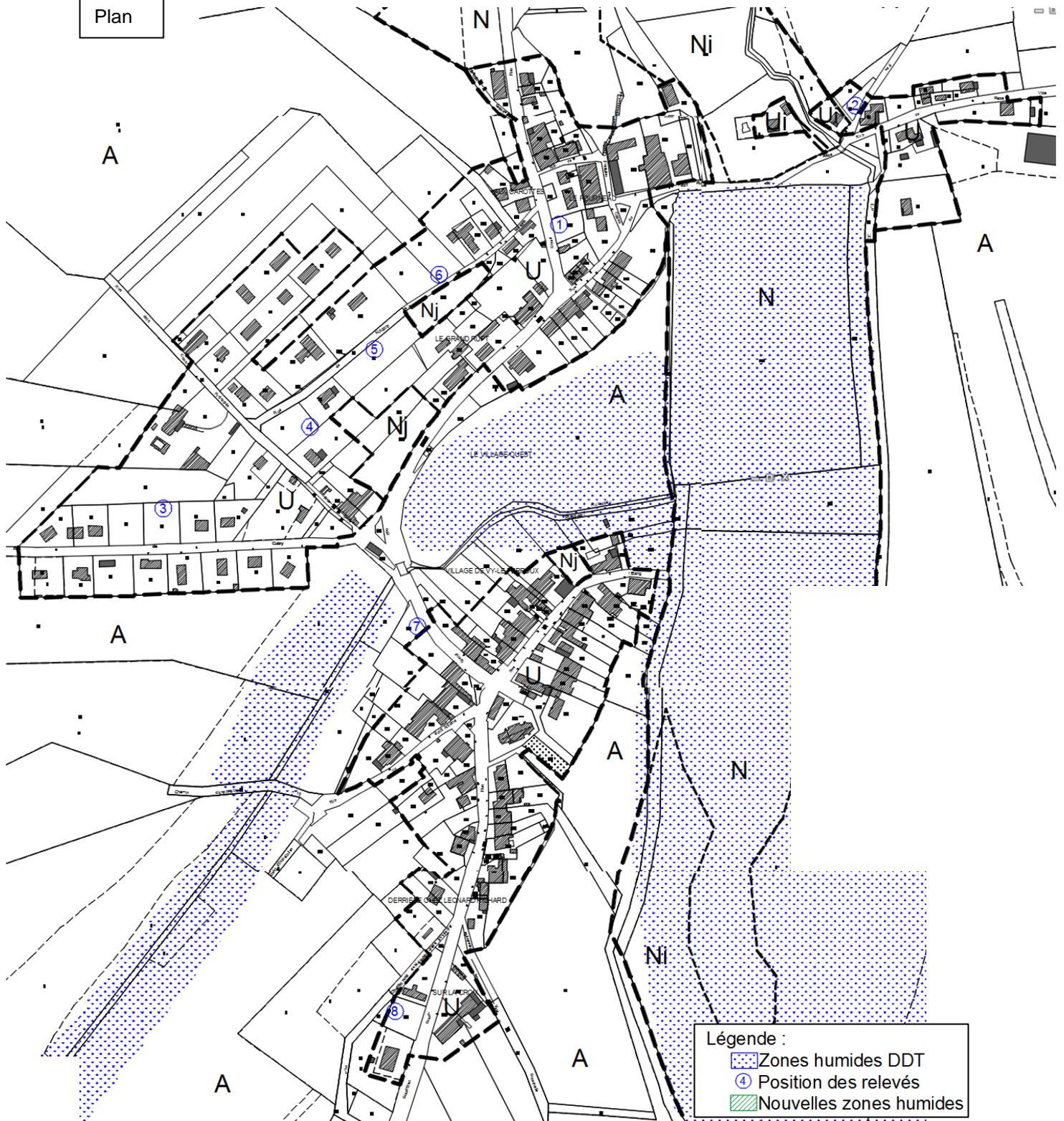
Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8
Mousse (Bryophyta ssp.)	15	10					2	10
Renoncule acre (Ranunculus acris)	10	5	5	5		2		
Trèfle des prés (Trifolium pratense)	5	10	5	5	5	5	5	
Paquerette (Bellis perennis)	2	5						
Sol nu	5	2	2	5	2		2	
Pissenlit (Taraxacum ssp.)		5	2			5	5	
Plantain lancéolé (Plantago lanceolata)		2		2	10		5	5
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)		2						
Géranium à feuille molle (Geranium molle)			5	10	5		5	
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>			<i>2</i>			<i>2</i>		<i>5</i>
Mouron des oiseaux (Stellaria media)			10					
Ray-Grass (Lolium perenne)			15	15	20	20	15	
Grande Ortie (Urtica dioica)			5				2	
Ciboulette (Allium schoenoprasum)				2				
Potentille rampante (Potentilla reptans)					2			
Gaillet commun (Gallium mollugo)						5		
Pâturin commun (Poa trivialis)								15
Dactyle agglomérée (Dactylus glomerata)								10
Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys)								10
Plantes dominantes	4	5	6	4	4	4	5	6
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	0	0	1
Zone humide ?	non							

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

VY-LE-FERROUX

Plan



Point 1 – Secteur U Grande Rue Nord :

- Occupation du sol : friche
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 1750 m²
- Topographie : Pente vers l'Est
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Remblais.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteur U rue de Raze :

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.32
- Superficie de la zone étudiée = 489 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : colluvions (C)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun (50 cm) sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 3 – Secteur U rue de Cubry :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 5556 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun (50 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 4 – Secteur U rue de la Combe :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1700 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 5 et 6 – Secteurs U rue de Noidans :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 6000 m²
- Topographie : pente vers le Sud-Est
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 7 – Secteur U Grande Rue (centre)

- Occupation du sol : jardin
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 682 m²
- Topographie : légère pente vers le Nord
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Remblais



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 8 – Secteur U Grande rue (Sud) :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 857 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j8b)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Remblais.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Vy-le-Ferroux :

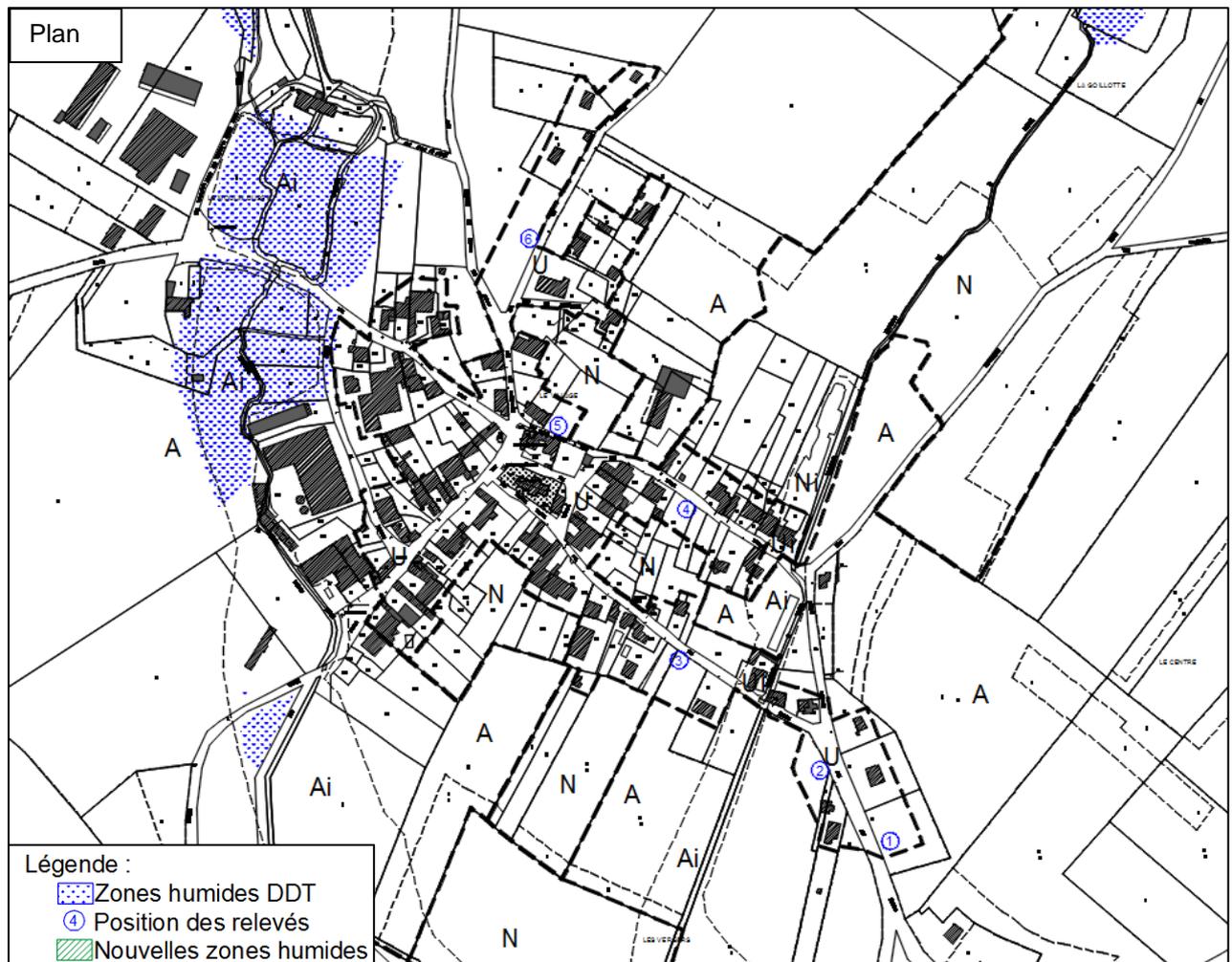
profondeur	1	2	3	4	5	6	7	8
0-10	sol brun caillouteux						sol brun caillouteux	sol brun caillouteux
10-20	remblais			sol brun limono- argileux	sol brun limono- argileux	sol brun limono- argileux	remblais	remblais
20-30		sol brun limono- argileux	sol brun limono- argileux					
30-40				calcaires altérés	calcaires altérés	calcaires altérés		
40-50								
50-60		calcaires altérés	calcaires altérés					
60-70								
70-80								
80-90								
90-100								
100-110								
110-120								
Substrat	remblais	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	remblais	remblais
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Vy-le-Ferroux et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6	7	8
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)	5							5
Géranium à feuille molle (<i>Geranium molle</i>)	5					5	5	2
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	10	15	5	5	5		5	
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)	5		5				10	10
Sol nu	10				5	5		
Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)	5							5
Gaillardet commun (<i>Gallium mollugo</i>)		10			5			
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)		10	5	5	5		5	
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)		5	5	5	2		5	
Aigremoine eupatoire (<i>Agrimonia eupatoria</i>)			10					
Oeillet (<i>Dianthus</i> ssp.)			5		5	5		
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)			10					20
Fléole des prés (<i>Phleum pratense</i>)				15				
Luzerne cultivée (<i>Medicago sativa</i>)				10		10		
Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>)				10	5	10		
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)					15		15	
Mousse (<i>Bryophyta</i> ssp.)					5			
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)					5		5	
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>						5	5	5
Oseille (<i>Rumex</i> ssp.)						5		5
Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>)								2
Plantes dominantes	6	4	7	6	9	7	8	6
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	1	1	1
Zone humide ?	non							

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes

VY-LES-RUPT**Point 1 – Secteur U entrée Sud-Est :**

- Occupation du sol : friche
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 1487 m²
- Topographie : plane (déblais important)
- Bassin versant : Le Ravin
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol superficiel sur roche (Déblais)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Point 2 – Secteur U rue des Vergers (Est) :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1180 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Le Ravin
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Sol brun (30 cm) sur calcaire altéré



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 3 – Secteur U rue des Vergers (Ouest) :

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 1816 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Le Ravin
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Sol brun (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 4 – Secteur U rue du Grand Visenet :

- Occupation du sol : friche arbustive
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 1252 m²
- Topographie : plane (déblais/remblais)
- Bassin versant : Le Ravin
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) :
Remblais (ancienne maison ?)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 5 – Secteurs U rue derrière la Cure :

- Occupation du sol : friche arbustive
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 622 m²
- Topographie : plane
- Bassin versant : Ruisseau de Vy le Ferroux
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : Sol brun (30 cm), sur calcaires.



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Points 6 – Secteur U rue des Planchottes

- Occupation du sol : prairie mésophile
- Code CORINE biotope : 38.11
- Superficie de la zone étudiée = 2420 m²
- Topographie : légère pente vers l'Ouest
Le Ravin
- Géologie : calcaire (j6)
- Etude pédologique (voir détail en annexe) : sol calcaire brun limono-argileux (30 cm)



- **Conclusion zone humide** : absence des critères sols et flores : secteur non humide.

Tableau 1 : pédologie sur Vy-les-Rupt :

profondeur	1	2	3	4	5	6
0-10	sol brun caillouteux			sol brun caillouteux		
10-20	remblais	sol brun limono-argilo-sableux	sol brun limono-argilo-sableux	remblais (ancienne maison ?)	sol brun limono-argileux	sol brun limono-argileux
20-30						
30-40		calcaires altérés	calcaires altérés		calcaires altérés	calcaires altérés
40-50						
50-60						
60-70						
70-80						
80-90						
90-100						
100-110						
110-120						
Substrat		calcaires	calcaires	calcaires	calcaires	calcaires
classement GEPPA	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide	la non humide

Tableau 2 : flore identifiée sur Vy-les-Rupt et pourcentage de recouvrement :

Espèces	1	2	3	4	5	6
Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)	25					
Ronces (<i>Rubus</i> ssp.)	10				15	
Pissenlit (<i>Taraxacum</i> ssp.)	5	5				5
Géranium à feuille molle (<i>Geranium molle</i>)	5	5				
Anthriscus commun (<i>Anthriscus caucalis</i>)	5					
Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>)	5	5				5
Grande Ortie (<i>Urtica dioica</i>)		5	5		10	
Robinier faux acacias (<i>Robinia pseudacacia</i>)		5				
Potentille rampante (<i>Potentilla reptans</i>)		5	5			
Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>)		5				5
Cirse (<i>Cirsium</i> ssp.)		2				
Ray-Grass (<i>Lolium</i> ssp.)		25	20			20
Gaillet commun (<i>Gallium mollugo</i>)			5			20
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)			20			
Lierre (<i>Hedera helix</i>)				50	5	
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)				10		
Charmes (<i>Carpinus betulus</i>)				20		
Cornouiller (<i>Cornus</i> ssp.)				10	10	
Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>)					25	
Prunier (<i>Prunus</i> ssp.)					15	
Vigne vierge (<i>Parthenocissus</i> ssp.)					5	
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)						5
<i>Renoncule rampante (Ranunculus repens)*</i>						5
Mousse (Bryophyta ssp.)						10
Plantes dominantes	6	8	5	1	5	3
dont plantes indicatrices	0	0	0	0	0	0
Zone humide ?	non	non	non	non	non	non

en italique : indicateur de zone humide

en gras : plantes dominantes